T. XL. N° 19. *PARIS, 157, boul. Saint-Germain (6e)* 1er JANV. 1930.

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

Clemenceau (1)

LA plus grande guerre des temps modernes a été gagnée, après une victoire initiale sans lendemain, et un sanglant piétinement de trois ans, par l'intervention politique d'un vieillard de soixante-dix-huit ans, d'intelligence élevée, mais limitée, de grand cœur, de jugement normal, de corps sain, de souche vendéenne et, comme tel, d'une extraordinaire énergie : Georges Clemenceau. C'est lui, et nul autre, qui a délivré les armées et leurs chefs de la trahison qui les poignardait dans le dos ; qui a rendu son commandement au héros incomparable qu'était le général Mangin ; qui a créé à Doullens la direction unique de la guerre sous Foch ; et qui a, par sa vigueur, sa présence et ses dons magnifiques de simplicité et d'ardeur, relevé le moral fléchissant des soldats. Sans lui, quelques semaines plus tard (il prit le pouvoir au 16 novembre 1917), la résistance des Alliés exténués fléchissait, les germes d'indiscipline et de mutinerie se développaient du fait de la propagande impunie du *Bonnet Rouge*, favorisée criminellement par le ministère de l'Intérieur et la Sûreté générale, la France, la Belgique et l'Europe tombaient sous la domination barbare des Allemands.

(1) Conférence donnée à Bruxelles, au théâtre du Parc, le 7 décembre 1929.

Qu'est-ce que Clemenceau?

C'est un tribun, et aussi un homme de lettres ; un tribun, d'une véhémence brève et sobre, et d'une drôlerie à l'occasion, qui le mettent à cinq cent mille pics au-dessus des orateurs les plus fameux, qu'ils s'appellent Gambetta, de Mun, ou Jaurès. Clemenceau a l'horreur de la convention, du poncif, de l'académisme, au même titre que son contemporain Rochefort. Il a le même goût de l'indépendance, le même plaisir à bafouer les gens en place et les puissants, à déboulonner les statues incertaines. Il a aussi la même variabilité dans les humeurs, les appréciations, les jugements. Neuray a noté avec raison les deux directions — *homo duplex* — de son esprit. Il est de ceux qui ne rencontrent leur destinée que dans le commandement d'une seule idée, directrice et maîtresse, donnant aux puissances éparses de leur volonté le faisceau, le rassemblement et la hache, hissant leurs défauts en qualités du moment, leurs qualités en vertus, leurs vertus en héroïsme. Cette idée, ce fut, avec celle du salut de la patrie, celle de la guerre inexorable, au dedans contre l'ennemi masqué et stipendié, au front contre l'ennemi à découvert et en armes.

Mais, avant d'en arriver là, l'homme qui devait faire plier l'Allemagne, au moment où il semblait qu'elle dût faire plier les Alliés, avait eu une existence en zigzags (non certes quant au sentiment de l'honneur, toujours chez lui extrêment vif) mais quant à la popularité, quant aux possibilités, « tôt allumées, tôt éteintes », de la vie publique, quant aux réussites et aux échecs électoraux, quant aux réactions de l'opinion publique. La ruse, la fourberie, la duplicité n'étaient pas son affaire. Toujours il procéda par attaques de fond, comme disent les escrimeurs, sans feintes, sans rompre, sans ménager rien, ni personne. D'où l'accumulation de rancunes tenaces et de terribles haines. J'ai bien connu et fréquenté ses meilleurs amis, qui l'assistèrent dans ses nombreux duels, et haussaient les épaules, avec raison, quand on l'accusait de vénalité : un Ménard-Dorian, un Georges Périn, un Victor Schœlcher, un Gustave Geffroy, ce dernier historiographe et témoin de toute sa vie. Ils lui portaient une amitié passionnée. Mon père, qui le chérissait, Edmond de Goncourt, disaient de lui : « Il est le seul, » entendant par là que sa puissante personnalité dépassait toutes celles du milieu politique. J'ai connu aussi, et intimement, quelques-

uns de ses pires ennemis, Déroulède, Drumont, Barrès, Jules Delahaye. Ces deux derniers d'ailleurs étaient, à la fin de la guerre et à la victoire, devenus ses fervents admirateurs, et il en eût été de même pour Déroulède et Drumont, s'ils avaient vécu. Bref, il y avait en lui cette aimantation mystérieuse qui attire, repousse, puis attire et attache ceux qu'elle a repoussés et qui crée, autour des grands vivants, un halo d'aimantation, de lumière et de chaleur.

Il avait, comme tous les grands vivants, la passion de la femme, alors que les hommes et les réunions d'hommes, et dîners d'hommes, l'ennuyaient. Je connais et partage cet état d'esprit. Il disait à sa grande amie, Mme de Loynes (qui fut aussi ma grande amie) et à laquelle il faisait ses confidences sentimentales : « *Elle* m'accompagnera demain en voiture chez vous (Mme de Loynes demeurait 152, avenue des Champs-Élysées) à trois heures. Je *la* ferai descendre de voiture avec moi, et flâner un peu sur le trottoir. Vous verrez si elle est gentille. *(Ici un silence.)* Vous savez, ma chère amie, que j'en suis fou. »

Les femmes, les duels, l'activité journalistique et politique, la parole, la lutte, la blague, les copains, ç'avait été sa vie heurtée, bousculée, changeante, tourmentée, jusqu'au moment du boulangisme (c'est lui qui INVENTA, si l'on peut dire, le pauvre cher général, qui repose maintenant au cimetière d'Ixelles) et du Panama. Au début de sa carrière politique, et comme maire de Montmartre, il s'était trouvé mêlé, sans pouvoir l'empêcher, à l'affreux massacre, par une foule en délire (18 mars 1871) des généraux Lecomte et Clément Thomas. Il s'est expliqué là-dessus à maintes reprises avec sa franchise et sa carrure coutumières, rendant Thiers responsable de ces tueries. Puis son don merveilleux de parole, son allant, son humour lui avaient fait, dans le parlementarisme, une place à part, une sorte d'échauguette, d'où il abattait les cabinets ministériels, comme d'autres des pipes à la fête foraine. Sa polémique était de verbe et d'action, non de plume et, dans les premiers temps de son journal *la Justice*, il laissait la plume à ses collaborateurs, à Durranc, à Geffroy, à Camille Pelletan.

C'est encore Mme de Loynes, profondément attachée à Jules Lemaître (elle fit sa carrière politique, et inspira la Ligue de la Patrie française) qui demandait, de sa douce voix nuancée, à Clemenceau :

— Ainsi, Clemenceau, un misérable (ici le nom d'un sous-produit de sous-raclure de pelle à lettres, qui vit encore) a insulté M. Lemaître, en me mêlant à ses abjectes calomnies. Que doit faire M. Lemaître?

— Comment, ce qu'il doit faire ! Mais il n'a qu'à se battre (Clemenceau prononçait « qu'à s'batte »). J'lui apprendrai à tenir son pistolet. C'est indispensable.

C'était d'ailleurs absurde, car de telles insultes, partant de si bas, étaient négligeables. Lemaître disait avec bonhomie, en levant les bras : « Mon Dieu, du moment que Clemenceau est de cet avis, madame, je me battrai. » Il ne savait pas comment on charge une arme et Clemenceau le lui montra : « C'est très simple. Ce p'tit machin-là se lève : c'est la gâchette. Vous mettez votre doigt là, vous appuyez ; le coup part ; ça y est. »

Lors de son fameux duel avec Déroulède (c'est Barrès, témoin de Déroulède, qui me l'a raconté) où six balles furent échangées à faible distance, il n'y eut aucun résultat. Au pistolet, c'est tout ou rien. Clemenceau regarda son arme encore fumante avec mélancolie et dit tout haut : « C'tépatant. » Rien de plus. Son laconisme, étonnant et savoureux dans toutes les circonstances graves de sa vie, le montrait toujours proche de l'action, le pied à l'étrier. Mais quelle action? Il ne savait pas trop. A un moment, son dada était que la Révolution française formât, selon son expression, un bloc. Nous étions là, mes camarades de Louis-le-Grand et moi, quand, à la salle Gerson, présentant son ami l'historien Aulard, il énonça, pour la première fois, cette théorie falote ; le mot d'ailleurs eut du succès, en raison même de son irréalisme. Une autre fois, Victorien Sardou ayant fait représenter, à la Comédie-Française, une pauvre pièce, intitulée *Thermidor* — où l'on voyait des personnages, peints sur toile, représentant l'auditoire irrité de Robespierre — Clemenceau reprit à la Chambre sa thèse du bloc, et *Thermidor* fut interdit. Mon père lui disait, à ce sujet : « Clemenceau, vous avez tiré un feu d'artifice à propos d'un navet. » Et Clemenceau de rire. Car il était le premier à s'amuser de l'outrance, ou de l'impropriété voulue, de ses formules. Je l'entends encore à la Chambre, renverser, à la suite de l'affaire de Lang-Son, le cabinet Ferry. J'étais allé là, avec des billets de *la Justice;* car, au quartier Latin, Clemenceau avait la vogue, et comme orateur et comme ancien carabin : « Nous

ne débattrons plus avec vous les grands intérêts de la patrie. Nous ne vous connaissons plus. Nous ne voulons plus vous connaître. » Je me disais : « Ah ! si un jour je pouvais parler comme cela à des ministres. » Or, vingt-cinq ans plus tard, ce sort m'échut et je goûtai le plaisir savoureux de faire tomber un cabinet. Mais, à un moment donné, tous ceux qu'il avait renversés, empoignés, talochés, cravachés, culbutés, mis en capilotade, formèrent une sorte de coalition torve, et guettèrent l'occasion de se jeter sur lui et de le terrasser. Ce fut l'affaire de Panama et l'intervention de Déroulède. Les choses de la vie, même dramatiques, ont toujours un côté comique. Déroulède, en attaquant Clemenceau pour des raisons, à distance, parfaitement injustes, et même ridicules, ne se doutait pas que celui qu'il outrageait à tort (car Clemenceau fut toujours un homme d'une intégrité absolue et d'une insouciance *totale*, quant à l'argent) rendrait à la France l'Alsace-Lorraine et effacerait le traité de Francfort. Quand on pense à cela, comme disait mon père, on en est moite !

Et cependant, dès cette époque, Gustave Geffroy déclarait, en serrant les dents, de son patron et ami Clemenceau : « C'est lui, n'en doutez pas, Léon, qui rendra l'Alsace et la Lorraine à la France. » Quand Geffroy énonçait cette prévision, les gens le regardaient avec stupeur. Si Clemenceau était vendéen, Geffroy était breton, et les Bretons ont toujours eu le sens de l'intersigne, du présage, des forces obscures, situées entre la vie et la mort, en *ankou*, et qui, par des chemins tortueux, mènent l'homme à l'*anaon*, au peuple des morts, glorieux ou tragique.

Le plus rude Clemenceau, je vous l'ai dit, c'est le Clemenceau tribun, le Clemenceau debout et parlant. Accusé faussement de vénalité, et mis en cause à la tribune de la Chambre, à l'occasion d'un faux de police, connu sous le nom de « papiers Norton » (j'étais aussi présent à cette séance, où le four des assaillants fut épique), Clemenceau poursuivit ses accusateurs en Cour d'assises, et prononça une des plus belles harangues, des plus tranchantes, incisives, vengeresses que l'on puisse imaginer. En voici un passage. Vous remarquerez ce style dru, serré, à l'antique, où l'on voit comme un reflet du soleil sur l'agora ou le forum :

Le plus coupable de tous a osé tout à l'heure faire appel à ma générosité ; il m'a demandé de me souvenir que j'aurais la parole

le dernier. Eh bien, cet appel sera entendu, et on conviendra qu'il y aura de ma part quelque mérite à l'entendre. Il a ajouté dans son inconscience que j'avais la partie belle. Oui, j'ai la partie belle, assurément, puisque lui et les siens sont démasqués ; mais avais-je la partie belle à la Chambre, quand ces mêmes hommes qui produisaient contre moi des faux, se dressaient contre moi hurlant, m'accablant des invectives les plus grossières et des injures les plus ignobles, eux qui aujourd'hui en sont réduits à plaider leur bêtise, leur stupidité? Avais-je la partie belle, quand, sous leurs mensonges, mes ennemis se déchaînaient, quand Déroulède m'appelait agent de l'étranger, quand il me criait : « Parlez anglais ! », quand il disait dans les couloirs, devant cent personnes : « J'ai vu les preuves de la trahison? » La partie était belle, n'est-ce pas, quand mes amis, inquiets, se demandaient ce qu'on allait produire contre moi? Je n'ai fait appel à la générosité de personne, j'ai marché sur mes ennemis et aujourd'hui ils en sont réduits à demander merci.

Messieurs, tous les hommes que vous avez vus défiler à cette barre n'ont eu qu'un mot à la bouche : le patriotisme ; eh bien, sachez-le, ceci n'est qu'une apparence, qu'un leurre, qu'un déguisement ; ce n'est pas un sentiment d'intérêt général, ce n'est pas une passion haute qui les a poussés dans cette ignoble aventure ; ce qu'ils ont cherché, ce qu'ils ont voulu à tout prix y trouver, au prix même de la fabrication et de l'usage de faux, c'est l'assouvissement d'une haine personnelle.

Trois jours plus tard, à Salerne, Clemenceau ouvrait sa vie privée jusqu'au fond, devant ses électeurs du Var, répondant à la campagne de Judet et du *Petit Journal*. Il fut d'ailleurs battu aux élections, et se retira de la vie publique pendant quelques années :

Contre moi, j'ai l'orgueil de dire que la meute a donné tout entière d'une rage inouïe. Ce fut une belle chasse, longue et pourtant endiablée, où nul ne s'épargna, ni les valets, ni les chiens. Il n'y manqua que l'hallali trop tôt sonné.

Prenant prétexte à tout, dénaturant tout, mentant, calomniant, faisant des faux, toute une bande accusatrice se leva d'un seul coup contre moi.

On réveilla tout, on fouilla ma vie, on n'épargna rien.

J'avais assassiné Lecomte et Clément Thomas.

Le bureau de poste installé dans la maison que j'habite payait mon loyer.

Il y a quelques semaines encore j'ai lu dans un journal que j'avais une loge à l'Opéra, que je dépensais 200 000 francs par an et que c'était le budget qui payait tout cela. Un aventurier bien connu, ou plutôt mal connu dans le Var, où le jury de la Cour d'assises lui a dit son fait, a trouvé plus rond de fixer à 400 000 francs le chiffre de mes dépenses annuelles.

Alors que ma vie est au grand jour, et que je défie qu'on y trouve d'autre luxe qu'un cheval de selle, dont la pension est de 5 francs par jour, pendant neuf mois, et une action de chasse qui ne me revient pas à 600 francs. J'avais fait obtenir un avancement inouï dans la Légion d'honneur à M. Cornélius Herz ! Je l'avais aidé dans ses entreprises. Je défiai qu'on apportât une seule preuve à l'appui de ces dires ; on n'a jamais essayé.

M. Cornélius Herz était un espion, et par conséquent j'étais son complice. De preuve, ou de commencement de preuve, pas de trace.

J'avais extorqué à M. de Lesseps des sommes fantastiques. Toute la presse de la Compagnie de Panama vécut de cela pendant de longues semaines. Cinq minutes de témoignage devant la Cour d'assises et, de l'aveu de M. de Lesseps, il restait de cela néant. A ce point qu'après tant d'accusations si diverses et si passionnées, mon nom n'est même pas prononcé dans le rapport de la commission d'enquête.

Parlerai-je de ma situation personnelle?

J'ai réglé mes dettes de jeunesse par un emprunt chez un notaire de Nantes. On peut y aller voir, la dette subsiste encore. Où sont les millions?

J'ai marié ma fille sans dot. Où sont les millions?

Je suis installé depuis six ans dans mon domicile actuel. Le marchand de meubles et le tapissier ont été peu à peu réglés par acomptes. Je n'ai pas encore fini de les payer. Où sont les millions?

Voici à quels aveux on réduit les serviteurs désintéressés de la République.

Que la honte de cette humiliation soit sur ceux qui ont rendu cette confession nécessaire.

C'est ainsi qu'on décourage les bons, les fidèles serviteurs pour faire place aux pires.

Toutes les têtes de meute ont donné dans cette clameur furibonde. Au premier rang, à pleins poumons, la presse bien pensante, la presse dite libérale, tirant argument des rancunes boulangistes, la presse payée ; les journalistes officiellement gorgés de l'argent du Panama, décernant, moyennant finances, l'auréole du martyre à des hommes condamnés pour escroqueries ; des journaux fondés ou

subventionnés par des entrepreneurs du Panama, ayant réalisé les scandaleux bénéfices que j'ai dits ; et puis, les hommes d'affaires et de toutes les affaires dans le Parlement et hors du Parlement. Ce fut un dévergondage de vertu, aggravé d'un bouillonnement de haines. Cependant les hommes de paix silencieux tournaient discrètement la tête pour ne point voir, tirant à eux par mégarde, autant de couverture qu'il se pouvait.

Ces cris, ces accents, cette palpitation puissante vous montrent bien où est la force de ce lutteur : dans ce muscle creux situé (nous dit l'anatomie) dans le médiastin antérieur, et dans une position oblique de haut en bas, de droite à gauche et d'arrière en avant. Les réactions morales de Clemenceau sont cardiaques, et c'est comme telles qu'elles entrent aussitôt en relation avec la sensibilité des auditeurs, les convainquant, les exaltant, les bouleversant. Dans toutes ses œuvres, comme dans toute sa vie, sa vision est impulsive et pathétique, trouvant, quand il est dressé, improvisant et non assis, des pesées et des rythmes d'une énergie extraordinaire.

Cependant il peut parfois, — avec sa plume, — être aussi éloquent qu'avec sa langue. Écoutez ceci, où sonne l'accent pascalien. Bien qu'athée convaincu et même fidèle et dévot en athéisme, il pratiquait et aimait l'auteur des *Pensées :*

La tête dans les cieux, les pieds dans le sang, voilà l'homme. Il tue pour manger, il tue pour jouir, il tue pour punir, il tue sans le savoir, en marchant, en respirant, en vivant ; et de toutes ces iniquités, il active quelque chose en lui qui proteste et demande justice.

Et ceci, qui va vers La Rochefoucauld :

La calomnie, la mort, sont de ces récompenses dont les grandes âmes n'ont pas la faiblesse de s'étonner.

Lui, moins que tout autre.

Merveilleux tribun, Clemenceau est aussi un homme de lettres, a toujours été un homme de lettres, à travers ses vicissitudes parlementaires. Il a les qualités et les défauts de cette profession, l'impulsivité, la hargne soudaine, l'humeur changeante, mais aussi ce don de l'observation, ce goût et cette curiosité des affaires humaines, qui caractérisent ceux qui tiennent et manient une plume. C'est ce

qui explique la prodigieuse fortune de sa soixante-dix-huitième année. Le politicien, qui n'est que politicien, disparaît comme un bouchon dans les remous de la vie publique. Le médecin, dégoûté de son métier, trop proche de la souffrance, vers la cinquantaine médite, regarde, mais n'agit pas. L'homme de lettres, maintenu en jeunesse et en santé par ce labeur rude, mais exquis — et dont on ne soupçonne pas, du dehors, les jouissances — est toujours prêt au renouvellement. En dehors de la circulation et de la pénétration de la pensée écrite et imprimée, c'est une des raisons pour lesquelles les hommes de lettres mènent le monde. Les travaux de la guerre et de la paix sont vivifiés par leur intervention. La fontaine de Jouvence, c'est l'encrier. C'est parce que Clemenceau est un homme de lettres qu'il a cherché, à un moment donné, la raison profonde du piétinement de la guerre, de la résistance de l'Allemagne au monde entier, et qu'il a découvert la trahison. C'est parce qu'il est un homme de lettres qu'il a trouvé le chemin du cœur du soldat, qu'il a choisi et campé le chef des chefs au feu des batailles. Joignez à cela un fonds rustique, sinon paysan, qui renforce la profession par le terroir et le polémiste par le chouan rouge. Clemenceau fut de tradition républicaine, c'est entendu, mais c'est tout de même un traditionnel de grande race, un des plus solides de l'histoire de France.

Dans son hommage à Edmond de Goncourt, au banquet du 2 mars 1895, auquel assistaient plusieurs centaines d'écrivains et d'artistes, Clemenceau définissait bien le rôle de l'homme de lettres et se définissait du même coup. Je le vois et je l'entends encore, auprès de mon père et de Goncourt. C'est un de ses très bons morceaux :

Ce que tous les Français doivent fêter avec nous, c'est le bon ouvrier du bel outil de pensée de la France, c'est la gloire des penseurs, des écrivains, des maîtres, continués par ceux d'aujourd'hui, qui ont fait de la langue française le plus puissant organe de diffusion de lumière parmi le genre humain.

Langue de simplicité, de clarté, de vérité, qui semble comme le moule parfait de pensée où se viennent spontanément formuler les sensations les plus subtiles, les conceptions les plus hautes, les affirmations les plus généreuses. Langue de liberté, qui éveilla le monde des appels de l'esprit délivré. Langue de pitié, d'équité sereine

et de bonté profonde, d'où jaillit la source vive de l'humaine solidarité. Langue d'amitié, langue d'amour, dont la naturelle harmonie peut, sans le rythme du vers, ravir l'âme aux sommets de l'émotion sublime. Langue dorée de tous ceux qui la sentent mouvoir en eux, qui la vivent. Langue des aïeux, langue de la terre, langue qui est de la patrie aussi. Oui, c'est la France elle-même, c'est le génie de notre race, c'est la gloire du passé et, en dépit des heures mauvaises, c'est l'invincible espérance, l'ancre solide de l'avenir.

Le paysan retourne le sol, l'ouvrier forge l'outil, le savant calcule, le philosophe rêve. Les hommes se ruent en des chocs douloureux pour la vie, pour l'ambition, la fortune ou la gloire. Mais le penseur solitaire, écrivant, agissant, fixe leur destinée. C'est lui qui éveille en eux les sentiments engendreurs des idées dont ils vivent, et qu'ils s'efforcent de fixer en des réalités sociales. C'est lui qui, de ses formules obsédantes, les pousse à l'action, aux grandes réparations d'équité, de vérité. C'est lui qui les enchante de la jeune espérance dont l'appel enivrant les entraîne à la vie ! C'est lui qui les console, les refait, et, pansant les blessures, conduit le vaincu d'hier à la victoire de demain. Il ouvre les cœurs, pénètre la vie, révèle l'homme à l'homme, et véritablement le crée dans sa conscience et dans sa volonté.

Avoir été pour un jour, pour une heure, l'ouvrier d'une telle œuvre, suffirait à la gloire d'une vie.

Quand il eut achevé, Goncourt pleurait, sa tête fine et chenue dans ses mains nerveuses.

Dans les grandes existences humaines, mêlées à la destinée et à la Providence (de telle façon que nous ne pouvons plus distinguer la ligne de domination par le dehors, ou de la réalité par le dedans), ce qui compte, c'est la courbe, c'est l'arc, c'est ce que j'appellerai la forme suprême, en art, en science, en politique.

Or, voici maintenant la forme suprême, le chef de l'œuvre. La guerre est venue. Elle s'est traînée. Le 22 juillet 1917, après une victoire, la Marne (magnifique, mais sans lendemain), et trois ans d'incertitude sanglante, nul ne savait plus qui l'emporterait. Clemenceau monte à la tribune du Sénat, et, avec sa connaissance subtile des assemblées, prononce un discours de *Conciones*, où il montre les combattants, exténués, venant se plaindre à lui de la façon dont, à l'intérieur, la guerre chancelante est conduite.

Accents inouïs, trempés de sang, de larmes, de sueur, de douleur, d'une sorte de prière terrestre, habiles cependant, auxquels non seulement le Sénat, mais le pays entier tressaillit. Le propre de l'homme marqué par la Providence, c'est de rejoindre un grand frisson public. Clemenceau, ce jour-là, le rejoignit et l'exprima. Nous nous trouvions, ma femme et moi, avec nos enfants, au bord de la mer, sur une petite plage bretonne. Nous y lûmes, tous deux, au tendre bruit des flots, la parole vengeresse de Clemenceau. Je dis à ma femme : « C'est lui qu'il nous faut, » n'est-ce pas? Elle me répondit, bien que royaliste : « Lui, certainement. »

Du 22 juillet au 16 novembre, cela ne fait tout de même que quinze semaines. Dans ce court espace, en même temps que le rassemblement de l'esprit public, alerté par des événements sinistres, s'activait autour de lui, Clemenceau, comme une armée en marche, opérait sa concentration. Heure extraordinaire, heure décisive, où je voyais, chaque jour, le vieux chouan vendéen Jules Delahaye, l'homme du Panama, arriver dans mon bureau rue de Rome, me répétant : « Il faut Clemenceau. » Puis, dès que Maurras entrait : « Il faut Clemenceau. » Et tout Paris au refrain : « Il faut Clemenceau. »

Clemenceau vint. Songez à ceci : il avait soixante-dix-huit ans, l'âge où nos tissus, on ne sait trop pourquoi, nous abandonnent. Les siens n'avaient jamais été plus serrés, plus présents. Il vint, appelé par cette acclamation sourde, dont il y a peu d'exemples dans l'histoire ; il vint, le crâne rond, déplumé, le torse assuré, les jambes lourdes, mais encore bien bonnes, la moustache en bataille ; et il dit, ou jeta ceci, qui décida de tout, à la Chambre des députés, le 20 novembre 1917 :

Nous nous présentons devant vous dans l'unique pensée d'une guerre intégrale. Nous voudrions que la confiance dont nous vous demandons le témoignage fût un acte de confiance en vous-mêmes, un appel aux vertus historiques qui nous ont faits Français. Jamais la France ne sentit si clairement le besoin de vivre et de grandir dans l'idéal d'une force mise au service de la conscience humaine, dans la résolution de fixer toujours plus de droit entre les citoyens, comme entre les peuples capables de se libérer. Vaincre pour être justes, voilà le mot d'ordre de tous nos gouvernements depuis le début de la guerre. Ce programme à ciel ouvert, nous le maintiendrons.

Nous avons de grands soldats d'une grande histoire, sous des chefs trempés dans les épreuves, animés aux suprêmes dévouements qui firent le beau renom de leurs aînés. Par eux, par nous tous, l'immortelle patrie des hommes, maîtresse de l'orgueil des victoires, poursuivra dans les plus nobles ambitions de la paix le cours de ses destinées.

Ces Français que nous fûmes contraints de jeter dans la bataille, ils ont des droits sur nous. Ils veulent qu'aucune de nos pensées ne se détourne d'eux, qu'aucun de nos actes ne leur soit étranger. Nous leur devons tout, sans aucune réserve. Tout pour la France saignante dans sa gloire, tout pour l'apothéose du droit triomphant. Un seul devoir, et simple : demeurer avec le soldat, vivre, souffrir, combattre avec lui. Abdiquer tout ce qui n'est pas de la patrie. L'heure nous est venue d'être uniquement Français, avec la fierté de nous dire que cela suffit.

Droits du front et devoirs de l'arrière, qu'aujourd'hui tout soit donc confondu. Que toute zone soit de l'armée. S'il doit y avoir des hommes pour retrouver dans leurs âmes de vieilles semences de haines, écartons-les.

Toutes les nations civilisées sont engagées dans la même bataille contre les formations modernes des vieilles barbaries. Avec tous nos bons alliés, nous sommes le roc inébranlable d'une barrière qui ne sera pas franchie. Au front de l'alliance, à toute heure et partout, rien que la solidarité fraternelle, le plus sûr fondement du monde à venir.

Champ clos des idéals, notre France a souffert pour tout ce qui est de l'homme. Ferme dans les espérances puisées aux sources de l'humanité la plus pure, elle accepte de souffrir encore, pour la défense du sol des grands ancêtres, avec l'espoir d'ouvrir, toujours plus grandes, aux hommes comme aux peuples, toutes les portes de la vie. La force de l'âme française est là. C'est ce qui meut notre peuple au travail comme à l'action de guerre. Ces silencieux soldats de l'usine, sourds aux suggestions mauvaises, ces vieux paysans courbés sur leur terre, ces robustes femmes au labeur, ces enfant qui leur apportent l'aide d'une faiblesse grave : voilà de nos poilus. De nos poilus qui, plus tard, songeant à la grande œuvre, pourront se dire, comme ceux des tranchées : « J'en étais. » Avec ceux-là aussi, nous devons demeurer, faire que, pour la patrie, dépouillant nos misères, un jour, nous nous soyons aimés.

S'aimer, ce n'est pas se le dire, c'est se le prouver. Cette preuve, nous voulons essayer de la faire. Pour cette preuve, nous vous demandons de nous aider. Peut-il être un plus beau programme de gouvernement?

Il y a eu des fautes, n'y songeons plus que pour les réparer.

Hélas ! il y a eu aussi des crimes, des crimes contre la France, qui appellent un prompt châtiment. Nous prenons devant vous, devant le pays qui demande justice, l'engagement que justice sera faite selon la rigueur des lois. Ni considérations de personnes, ni entraînements de passions politiques ne nous détourneront du devoir ni ne nous le feront dépasser. Trop d'attentats se sont déjà soldés, sur notre front de bataille, par un surplus de sang français. Faiblesse serait complicité. Nous serons sans faiblesse, comme sans violence. Tous les inculpés en conseil de guerre. Le soldat au prétoire, solidaire du soldat au combat. Plus de campagnes pacifistes, plus de menées allemandes. Ni trahison, ni demi-trahison : la guerre. Rien que la guerre. Nos armées ne seront pas prises entre deux feux. La justice passe. Le pays connaîtra qu'il est défendu.

Messieurs, cette victoire, qu'il nous soit permis, à cette heure, de la vivre par avance dans la communion de nos cœurs à mesure que nous y puisons plus et plus d'un désintéressement inépuisable qui doit s'achever dans le sublime essor de l'âme française au plus haut de ses plus hauts espoirs.

Un jour, de Paris au plus humble village, des rafales d'acclamations accueilleront nos étendards vainqueurs, tordus dans le sang, dans les larmes, déchirés des obus, magnifique apparition de nos grands morts. Ce jour, le plus beau de notre race, après tant d'autres, il est en notre pouvoir de le faire. Pour les résolutions sans retour, nous vous demandons, messieurs, le sceau de votre volonté.

Le « sceau de la volonté » d'une assemblée est fuyant et Clemenceau en sut quelque chose. Mais la « résolution sans retour », c'est magnifique, c'est du Tacite brûlant. Clemenceau trouvait de telles formules en se jouant, et, le plus curieux, c'est qu'elles passaient dans la décision active et sacrificielle des combattants. Plusieurs, revenant du front, me disaient : « On ne comprend pas toujours tout ce qu'il dit, mais c'est extraordinaire comme ça remet d'aplomb. » C'est le mot de la mère de Mistral, après la lecture de *Mireille* : « Je n'ai pas tout compris, mais j'ai vu une étoile. »

Ici, vous étiez sous le talon de fer de la domination allemande, avec nos pauvres départements du Nord. A Paris pleuvaient les gothas et les berthas. Puis ce fut le coup du 21 mars 1918, le front défoncé, la déroute de la Ve armée anglaise. Il semblait que tout fût perdu, que l'armée anglaise

dût être coupée de l'armée française, la première rejetée sur Calais, puis à la mer, la seconde refoulée au delà d'Amiens. A l'*Action française*, Ignace nous avertit d'avoir à nous préparer pour le transfert de nos services en province : « Dans quel délai? » demandâmes-nous. « D'ici trois ou quatre jours. » Ce soir-là Delahaye vint, comme d'habitude, rue de Rome. Je lui dis : « Vous qui avez accès auprès de Clemenceau à tout moment (les deux Vendéens, cette fois, s'étaient pris de passion l'un pour l'autre), venez avec moi rue Saint-Dominique. Vous monterez lui demander si nous sommes faits, ou non. » Vous pensez quel était mon état d'esprit en attendant Delahaye dans mon auto, sous un éclairage nul, à cause des gothas. Quelque temps après, Delahaye vint me rejoindre, radieux : « *Il* m'a dit que défoncer notre front, de façon décisive, en direction de Paris, était, pour les Allemands aussi impossible que de prendre la lune avec les dents. »

Or j'ai su, depuis, que, précisément ce jour-là, à cette heure-là, Clemenceau croyait que c'était fait, que la catastrophe était accomplie... Quel homme !...

Après le 21 mars, où tout fut calfaté juste à temps, après la réunion de Doullens et le coup du commandement unique (ou, du moins, du commencement de commandement unique) il y eut, au 8 avril, le mont Kemmel, puis la terrible surprise du 27 mai, au Chemin des Dames. Si le Vieux — comme on l'appelait tendrement à Paris — n'avait pas été là, c'eût été la déroute, la pagaille, la fin de tout, Waterloo multiplié par mille. Mais, le 4 juin 1918, Clemenceau disait à la tribune de la Chambre :

Eh bien, messieurs, qu'avons-nous à dire, en ce moment, à ce propos? Ah ! notre devoir est bien simple, bien terne. Nous ne courons aucun danger ; nous sommes à nos bancs, moi dans mon cabinet, vous, ici — à nos postes pourtant, à des postes qui, s'ils ne sont pas dangereux à la manière de ceux du soldat, sont cependant des postes où se décident les intérêts capitaux de la patrie.

Suivant que vous serez calmes, confiants en vous-mêmes, résolus à aller jusqu'au bout dans cette dure bataille, la victoire est à vous. Elle est à vous parce que nos ennemis, qui ne sont pas aussi intelligents qu'on le dit, ont pour méthode de guerre de se jeter à corps perdu dans une aventure et d'y risquer tout.

Ils l'ont essayé à Verdun, comme sur l'Yser ; ils l'ont essayé aussi

longtemps qu'ils l'ont pu, ils l'ont essayé l'autre jour sur les mines, sur Dunkerque, sur Calais. Ils ont été mis en échec — par qui? Par les Anglais d'abord, par les Français ensuite. Ils sont arrivés, après cela, dans la Champagne...

Ils ont avancé. Croyez-vous possible de faire une guerre dans laquelle on ne doive jamais reculer? Il n'y a qu'une chose qui importe : c'est l'issue victorieuse, c'est le succès final.

Nos hommes ne peuvent que donner leur vie ; mais vous, par votre attitude patiente, ferme, résolue, vous pouvez leur donner ce qu'ils méritent d'avoir : la victoire.

Vous savez ce que vous faites. Vous pouvez nous garder au pouvoir ou nous renvoyer ; mais aussi longtemps que vous nous garderez, quoi qu'il arrive, vous pouvez être sûrs que la patrie sera défendue à outrance et qu'aucune force ne sera épargnée pour vous donner le succès. Nous ne consentirons qu'à une paix de victoire. Voilà le mot d'ordre de votre gouvernement. Nous ne céderons à aucun moment.

J'étais à la séance et, pendant qu'il parlait, le vieux géant de l'énergie et du cœur, je le revoyais, trente et quelques années auparavant, dans ses bureaux de la *Justice*, rue Montmartre (pauvres bureaux délabrés et crasseux), entouré de ce Camille Pelletan, dont il disait affectueusement : « Sacré Camille, quand on l'invite à dîner, il fait pipi dans la soupière, » de Gustave Geffroy (« Clemenceau, faites-nous rire un peu, la soirée est morose »), de Martel, de Rodin, du peintre Carrière, d'Édouard Durranc, de Louis Mullem, et projetant, de tous côtés, ses formules à l'emporte-pièce, qui « lui partaient des bottes », disait mon père. Cet homme d'esprit franc, mais heurté, l'angoisse de la patrie en guerre l'avait saisi, pressé, accouché des puissances bienfaisantes qui se bousculaient en lui, derrière son ironie incomparable. Elle l'avait, cette angoisse, *accompli*, selon le vers de Mallarmé, magnifiant Edgar Poe :

Tel qu'en lui-même, enfin, l'éternité le change...

En d'autres termes je sentais à merveille que toute la carrière de Clemenceau, avec ses diverticules pathétiques, était exactement commandée par cette minute-là. Nous sommes le 4 juin 1918 et ça va mal, très mal même. Huit jours plus tard, le 11 juin, Mangin, bousculant l'ennemi au

plateau de Méry-Courcelles, annonçait la grande victoire du 19 juillet.

Et alors il nous reste à nous demander quel était le talisman de Clemenceau ; et comme je posais précisément cette question à Mangin, qui l'aimait et que Clemenceau admirait... mais ils avaient eu des attrapades mémorables et presque jusqu'aux coups... Mangin me répondit : « Sa force, c'est de tout réduire aux lignes simples. En présence de plusieurs avis, il va au plus simple. Il a unifié la fin de la guerre, comme il a unifié le commandement. » Je me hâte de dire qu'il y avait, en Mangin, un génie de même qualité.

Qu'est Clemenceau :

Un tribun.

Un homme de lettres.

Un moraliste et un grand cœur.

Un réducteur aux lignes simples de la conscience et de l'action.

Il y avait de tout cela en cet être immense. Mais, à mon avis, la clé fondamentale de sa nature, c'est qu'il était un prince paysan, un homme du terroir, un poète rustique de l'acte et, avec toute la distance des humeurs à la sérénité et des contradictions héréditaires à l'unité, un personnage du genre de Mistral. Cela peut vous paraître étrange. Je pense que c'est la vérité. Je le pensais depuis quelques années, depuis l'étonnante retraite, tenant de Cincinnatus et Sylla, qui était celle du grand Vendéen. Je le disais à ses amis, à mes amis, et à mes proches. Mais, depuis que je connais son testament, ou, plus exactement, son codicille à son testament, je ne doute plus, je suis sûr de ce que je vous affirme. Geffroy nous dit, dans son beau livre, que Mouilleron-en-Pareds (ou Paradis), où naquit Clemenceau, était le village de ses ascendants maternels, les Gautreau, paysans devenus bourgeois.

Avant de vous donner lecture — la dernière — du testament sublime de Clemenceau, je désire vous faire connaître le témoignage du kronprinz d'Allemagne. Il en vaut la peine :

La cause principale de la défaite allemande? Clemenceau.

Oui, Clemenceau fut le principal artisan de notre défaite.

Non, ce ne fut pas l'entrée en guerre de l'Amérique, avec ses immenses renforts en hommes et en approvisionnements.

Non, ce ne fut pas la flotte britannique, ni le blocus.

Aucun de ces éléments ne compta auprès de l'indomptable petit vieillard qui était à la tête du gouvernement français.

Ce ne fut pas la pression des troupes fraîches débarquées d'Amérique qui découragea nos hommes.

La vague de découragement qui, partie du haut commandement, déferla sur nos soldats, eut son origine dans la conviction qu'aucune force, aucun marteau-pilon, si puissant fût-il, ne parviendrait à écraser ce petit vieillard grisonnant qui siégeait, à Paris, au ministère de la Guerre...

Si nous avions eu un Clemenceau, nous n'aurions pas perdu la guerre.

Un jour viendra où le Français, le véritable peuple de France, réalisera la honte d'avoir condamné à la retraite l'homme qui, par-dessus tous les autres, avait conquis la victoire.

Ce petit certificat n'est pas mal, ne trouvez-vous pas?

Et maintenant, voici ce qu'avait décidé, dans la solitude de sa conscience, l'homme supraterrestre, inexplicable, même si on cherche, — comme je l'ai fait ici, — à le situer, auquel nous devons, vous et nous, la durée du souffle et de la vie. Car, remarquez-le, le souffle, c'est la vie nationale même, dont la palpitation du cœur est l'accompagnement. Je vous demande la permission de me lever. Je ne saurais lire cela assis ; c'est trop beau :

« Paris, 28 mars 1929.

« Ceci est mon testament.

« Je veux être enterré au Colombier, à côté de mon « père. Mon corps sera conduit de la maison mortuaire au « lieu d'inhumation sans aucun cortège, ni cérémonie « d'aucune sorte. Aucune ablation ne sera pratiquée. Ni « manifestation, ni invitation, ni cérémonie.

« Autour de la fosse, rien qu'une grille de fer, sans nom, « comme pour mon père. Dans mon cercueil je veux qu'on « place ma canne à pomme de fer qui est de ma jeunesse « et le petit coffret recouvert de peau de chèvre qui se « trouve au coin gauche de l'étage supérieur de mon armoire « à glace. On y laissera le petit livre qui y fut déposé par « la main de ma chère maman.

« Enfin, on y joindra deux petits bouquets de fleurs des-

« séchées qui sont sur la cheminée de la chambre qui donn
« accès dans le jardin. On mettra le petit bouquet dan
« l'obus qui contient le grand et le tout sera déposé à côt
« de moi. »

Ces bouquets lui avaient été remis, le 18 juillet 1918
par des soldats de première ligne, qui allaient mourir sacri
fiés pour le salut de tous, ET QUI LE SAVAIENT !

« Je nomme mon très cher ami Nicolas Piétri mon exécu
« teur testamentaire, en lui adjoignant Me Pournin, avocat
« et mon fils Michel et je les remercie de la peine que cel
« pourra leur donner.

« Fait à Paris, le 28 mars 1929.

« Georges CLEMENCEAU. »

Comme ajoute Hamlet, « le reste est silence. »

Cher, cher Clemenceau !

LÉON DAUDET.

Second pèlerinage de Childe-Harold

I. — **Cortège d'un cœur sanglant** (1).

Une fois de plus sur les eaux ! Une fois de plus !
Et les vagues bondissent sous moi comme un coursier
Qui reconnaît son maître...

Déjà la douleur de l'exil était projetée en un nouveau *Childe-Harold*. Cet échec, cette honte, cette écume de haine, Augusta condamnée (2), toute l'Angleterre hostile, Byron n'avait que trop pensé à ce drame ; il y avait pensé jusqu'à ce que son cerveau ne fût plus qu'un « tourbillon de démence et de flamme ». Il avait besoin de se réfugier dans une retraite solitaire et pourtant peuplée d'esprits ; de créer « et de vivre en créant une vie plus intense ». Qu'était-il, lui, George Gordon Byron, en cet avril de 1816? Rien. Tendre et méchant, triste et joyeux, raisonnable comme Voltaire et fou comme le vent...

Que suis-je, moi? Rien ; mais non pas toi,
Ame de ma pensée !

(1) Ces chapitres, les deux premiers de la troisième partie du *Byron* de M. André Maurois, racontent le départ de Byron (après le scandale causé à Londres par la séparation), son séjour en Suisse et la composition de *Manfred*. On sait qu'il emmenait avec lui un jeune médecin italien, Polidori, et son valet Fletcher.
(2) La demi-sœur de Byron, celle qu'il avait aimée.

Pour redevenir Byron il fallait redevenir Harold ; *le Pèlerinage* aurait un troisième chant.

Exilé par lui-même Harold erre à nouveau,
Sans un reste d'espoir, mais d'une humeur moins sombre ;
Le fait même de savoir qu'il a vécu en vain,
Que tout est terminé pour lui jusqu'à la tombe,
Fait à son désespoir un masque plus souriant.

Et tandis qu'au fond du creuset des strophes, les sombres pensées tournaient, broyées par l'invisible ouvrier qui cherchait pour elles une forme, à la surface un gentleman anglais, hautain et gai, se divertissait avec le docteur « Polly-Dolly » des incidents du voyage. Ce Byron-là, dès la première étape (qui fut Ostende) devint, comme jadis à Valenciennes le capitaine son père, l'amant de la femme de chambre de l'auberge. Polidori, l'œil fixé sur les cinq cents livres de Murray, commença son journal de Belgique : « *Anvers :* Sommes allés au café et avons vu tout le monde jouer aux dominos. Lu *le Times*, jusqu'au numéro du 23 avril... Femmes plus jolies ici, madones à toutes les fontaines... Van Dyck, à mon avis, très supérieur à Rubens. — *Bruxelles :* Les Anglaises sont les seules jolies femmes de Bruxelles. Indécence publiquement exhibée sur lés monuments publics ; fontaines où des hommes vomissent avec effort un flot d'eau ; pire encore... » Byron, toujours plus ému par les émotions du souvenir que par les spectacles eux-mêmes, ne désira voir que Waterloo. Là s'était écroulée sa petite pagode. A Bruxelles, la veille de la bataille, avaient dormi quelques-uns de ses amis, êtres jeunes, gais, destinés à mourir le lendemain ; ici la chaste lady Frances avait, pendant une sanglante veillée, fait les doux yeux à Wellington. « La rumeur d'un festin avait troublé la nuit. » Puis le canon...

Ils louèrent une calèche pour aller jusqu'à Waterloo. Elle s'enlisa et « une damnée roue refusa obstinément de continuer la rotation convenue ». Byron dut boitiller sur le champ de bataille, au bras du docteur, cherchant des ossements. Un fermier lui vendit un cheval de Cosaque, sur lequel il continua sa promenade. Des fleurs poussaient, les champs étaient déjà labourés. « Si l'on n'avait rencontré à chaque pas des enfants importuns et insistants, qui

offraient des boutons d'uniforme, on n'aurait vu là aucun signe de guerre. » Byron et Polidori gravèrent leurs noms dans la chapelle de Hougoumont. Byron décrivit la bataille à son compagnon, louant le courage des Français. Puis il s'éloigna seul et médita. Dans ce banal décor, en un seul jour, la plus belle des destinées humaines avait sombré. Donc l'action était aussi vaine que la gloire. « Qu'on le gagne ou le perde, ce monde est sans valeur. » Seule sagesse : la retraite, le silence, le mépris. « Mais à des cœurs trop vifs le repos est l'enfer, » et Bonaparte conquiert un continent, et Byron écrit *Childe Harold*, et les hommes s'agitent, semblables au fiévreux qui croit trouver la fraîcheur dans le mouvement et qui ne la rencontrera jamais, parce que sa fièvre est en lui... Ils quittèrent le champ de bataille vers le soir, Polidori silencieux, Byron à cheval, chantant à tue-tête un chant de cavalier turc.

La France leur étant fermée (1), ils descendirent vers la Suisse par la vallée de la Meuse et celle du Rhin. L'impériale voiture de Byron attirait les mendiants. « Donnez-nous quelque chose, monsieur le chef de bataillon ! — Un sou, monsieur le roi des Hanovriens ! » Les titres amusèrent Byron et remplirent de joie le cœur de son médecin. « Je suis avec lui sur un pied d'égalité ; partout en voyage nous sommes traités exactement de la même façon... » « Après tout, dit-il un jour à Byron, qu'est-ce que vous pouvez faire de plus que moi? — Puisque vous me forcez à vous le dire, répondit Byron, je crois qu'il y a trois choses que je puis faire et pas vous. » Et Polidori le défiant de les citer : « Je puis, dit lord Byron, traverser cette rivière à la nage ; je puis éteindre une chandelle d'un coup de pistolet à vingt pas ; et j'ai écrit un poème dont on a vendu quatorze mille exemplaires en un jour. » Quant à l'érudit Fletcher, comme l'appelait Hobhouse, il était ravi, jugeant que le Rhin entre Coblentz et Mayence rappelait certaines vallées d'Albanie, mais que la nourriture était meilleure. Il engraissait.

Partout les voyageurs trouvaient des traces de l'Empereur. « Qui a bâti ce monument? Tracé cette route? Creusé ce canal? demandaient-ils. — Napoléon, » répondaient chaque fois les paysans. Byron, amateur de coïncidences, se

(1) Le gouvernement français jugeait Byron dangereux.

réjouissait de trouver sur tous les édifices les initiales : N. B. — Noël Byron.

Roches couvertes de châteaux, pentes chargées de vignes... Ces paysages si gais de la vallée du Rhin évoquaient pour lui Augusta. Dans l'univers mythique de Byron, elle était la Fidélité dans le Malheur. Il lui écrivait avec une tendresse passionnée. Il composa sur elle un poème : « Le roc de Drachenfels, que couronne un château... » Il lui disait qu'il aurait aimé vivre avec elle en cet endroit qui aurait été un des plus beaux du monde :

> Si tes chers yeux, suivant les miens,
> Pouvaient charmer ces bords du Rhin.

Il lui envoya ce poème avec des fleurs qu'il avait fait sécher pour elle. Mais Augusta était déjà beaucoup plus loin de lui qu'il ne le pensait.

Ils traversèrent le champ de bataille de Morat, où les Suisses avaient battu Charles de Bourgogne. Les ossements des morts étaient encore répandus sur le sol ; Byron, fossoyeur pensif de la gloire, en acheta quelques-uns pour Murray. Enfin, le 25 mai 1816, il arriva sur les bords du lac de Genève et descendit à l'hôtel Dejean, à Sécheron. Sur le bulletin que devaient remplir les voyageurs il écrivit son âge : cent ans.

*
* *

A ce même hôtel était descendue, quelques jours plus tôt, la jeune fille qui avait été, en Angleterre, la dernière maîtresse de Byron, Claire Clairmont. Elle était accompagnée de la fille du second mari de sa mère, Mary Godwin, et d'un jeune homme, amant de cette « sœur », qui était Percy Bysshe Shelley. Byron n'avait jamais vu Shelley, mais avait lu un poème écrit par celui-ci, *la Reine Mab*, et l'avait admiré. Claire présenta les deux hommes l'un à l'autre. *Journal de Polidori :* « Rencontré Percy Shelley, auteur de *Queen Mab;* modeste, timide, poitrinaire, vingt et un ans ; séparé de sa femme ; entretient les deux filles de Godwin, qui pratiquent ses théories ; l'une d'elles appartient à lord Byron. »

Shelley et Byron devinrent vite très intimes. Tous deux

aimaient les idées, tous deux avaient des opinions politiques libérales et considéraient Waterloo comme le début d'une ère d'odieuse réaction. Ils partageaient aussi des goûts plus simples et qui peut-être unissent les hommes davantage. Ils aimaient à vivre sur l'eau. Shelley avait déjà loué un bateau. Chaque soir Polidori, les deux poètes et les jeunes femmes allaient ramer sur le lac. Byron, agité, malheureux, goûtait la paix tranquille de ces eaux, où se reflétaient les montagnes grises du crépuscule et les premières étoiles. Un soir, comme le courant était fort et les vagues du lac dangereuses, il s'anima : « Je vais vous chanter un chant albanais, dit-il, soyez sentimentaux et donnez-moi toute votre attention. » Il poussa un cri guttural, barbare, et, riant de la déception des femmes qui attendaient une mélopée orientale, déclara que c'était une exacte imitation du style des montagnards albanais. Ce soir-là, Claire et Mary le surnommèrent Albé, et le surnom lui resta dans ce petit clan. Mais plus souvent il se penchait au-dessus du bord et regardait l'eau sans parler. Il aimait ce silence merveilleux où l'on entend seulement :

Le bruit léger des gouttes qui tombent de la rame soulevée
Et parfois, sur la côte, le chant monotone d'un grillon.

Si l'on abordait, Shelley, qui marchait vite, se trouvait tout de suite malgré lui en avant, avec les deux femmes. Byron suivait de loin, appuyé sur sa canne, boitillant et mâchonnant une strophe.

Au bout de quinze jours, les Shelley prirent une petite maison de paysans, de l'autre côté du lac, et Byron loua, au-dessus d'eux, la charmante villa Diodati. C'était une maison ancienne, bien posée à mi-pente d'une colline, au-dessus de gazons et de vignes, d'où l'on avait la plus belle vue sur le lac, sur ses rives fleuries, sur Genève et sur le Jura. Demeure à la fois noble et champêtre, petite maison d'un grand seigneur, elle plut à Byron. Il adopta vite une routine de Diodati. Breakfast tardif, visite chez les Shelley, promenade sur le lac, dîner à cinq heures, si sommaire qu'il préférait le prendre seul, puis, si le temps le permettait, nouvelle promenade en bateau. S'il faisait mauvais, les Shelley venaient passer la soirée à Diodati et restaient quelquefois jusqu'au matin. Toute sa vie, Mary devait se rap-

peler ces deux voix : celle de Byron, grave et musicale, celle de Shelley, ardente, aiguë. Elle aimait à les écouter les yeux fermés. Dès que l'une se taisait, l'autre reprenait.

Byron avait d'abord considéré Shelley avec un peu de méfiance hautaine. Il aimait assez, chez les autres, l'apparence des vertus sociales ; il n'avait pour Claire ni estime, ni amour, et il avait été tenté, à cause d'elle, de mépriser Shelley, connu par elle. Mais, bon juge d'esprits, il avait vite admiré en Shelley une intelligence plus vive encore que celle de Matthews ou de Hobhouse. Aux questions que, depuis l'enfance, Byron posait à l'univers, Shelley apportait, de sa voix perçante, des réponses subtiles et nouvelles. « Qui a créé ce monde mauvais? demandait Byron. Un dieu ou un démon? » Idéaliste athée, Shelley croyait que Dieu et le diable sont des projections de tendances humaines. Le mal n'était pas pour lui, comme pour Byron, un élément nécessaire de la nature humaine. « Aux purs toutes choses sont pures. » Jupiter, créateur de haine, devait son existence à ce qui reste de haine dans le cœur de Prométhée. Le diable des chrétiens devait la sienne à la méchanceté de certaines âmes. Le mal existait, mais non dans la nature ; il était cette laideur artificielle, « conventionnelle, » que créent les hommes réunis en société et que l'on trouve dans le mariage, dans les soldats, dans les juges et dans les monarques. La seule réalité naturelle était, aux yeux de Shelley, la beauté, qui se reconnaissait à l'harmonie, et que l'on trouvait éparse dans les beaux soirs sur le lac, dans les oiseaux, dans les étoiles, dans les visages des femmes.

Byron, très peu métaphysicien, à demi séduit, à demi moqueur, écoutait l'exposé suraigu de ce panthéisme de l'amour. Puis, son tour de parler venu, il exposait une doctrine plus sombre, « méthodiste, calviniste, augustinienne ». Non, les choses n'étaient pas si simples que les voulait, que les croyait Shelley. Le mal existait, c'était le péché. Dans sa propre âme, il trouvait le spectacle d'un conflit dont il n'apercevait pas la solution. Il avait apporté le désastre à plusieurs femmes, bien qu'il aimât les unes et respectât les autres. Il savait bien, lui, que les hommes sont complexes et malheureux. Shelley, trop pur, ne connaissait ni les hommes, ni les femmes. Moins lucide que Byron, moins sévère peut-être à l'égard de lui-même, quand il avait succombé à la tentation il l'avait baptisée vertu. Byron avait

l'esprit beaucoup trop précis pour pouvoir envelopper ses fautes des brouillards dorés de la doctrine. Il savait que l'homme n'est pas bon. En politique, il était d'accord avec Shelley pour souhaiter la liberté des peuples, mais il ne croyait pas que, pour délivrer ceux-ci, des paroles vagues et généreuses fussent suffisantes. Il souhaitait l'action héroïque, une action définie, pour tel peuple connu, visible. Son horreur de la société était toute différente de celle qu'éprouvait Shelley. Shelley, idéaliste jusque dans ses dégoûts, méprisait un monde imaginé par lui, et ne connaissait pas le monde charnel. Byron, réaliste, fuyait une société qu'il avait souhaité conquérir. Il disait : « Je n'ai pas aimé le monde et le monde ne m'a pas aimé, » mais il le regrettait. Pour Shelley, la vie était un problème simple : lutte entre les puissances du bien qui, croyait-il, régnaient en lui, et un monde tout extérieur à lui. Il n'était pas divisé contre lui-même ; il ne connaissait qu'un Shelley. Byron connaissait plusieurs Byron et, pour lui, le conflit était intérieur. Conflit entre le Byron de Mary Chaworth et le Byron de lady Melbourne, entre le sentimental et le cynique, entre l'orgueil et la tendresse, entre le conformiste et le révolté, entre l'un des plus généreux et l'un des plus cruels des êtres. L'inflexible destin qui l'avait contraint à des actions si regrettées n'était pas une création de son esprit. Il ne croyait pas, comme Shelley, à la toute-puissance de l'homme pour recréer l'univers ; il reconnaissait l'existence, autour de lui, de forces divines et diaboliques. Shelley, sur les livres d'auberge, faisait suivre son nom du mot : *athée*. Pour Byron, le Créateur existait, mais la création était mauvaise. Caïn avait raison de se plaindre du Dieu des Juifs, Prométhée de maudire Jupiter, et lui, George Gordon-Byron, victime innocente de la fatalité de son sang, il appartenait, lui aussi, à la race des grands révoltés.

Ainsi les deux voix alternaient. Byron, tout en reconnaissant à Shelley les plus hautes vertus, était quelquefois irrité par sa méconnaissance des problèmes réels. Shelley se plaignait à Mary du caractère mondain et aristocratique qu'avait conservé la pensée de Byron. Mais ils étaient devenus si inséparables que Polidori, jaloux de la place qu'avait prise Shelley dans la vie de Byron, voulait le provoquer en duel. Hobhouse avait eu raison quand il conseillait à Byron de ne pas emmener Polly-Dolly. Le petit docteur était devenu

insupportable. Il prétendait se mêler aux conversations les plus élevées et les gâtait. Il avait avec les habitants de Genève des querelles que Byron devait apaiser. Byron était avec lui d'une patience extraordinaire, l'appelait « l'enfant et enfantin docteur Polly-Dolly » et disait qu'une grande partie de sa vie se passait à soigner son médecin.

Vers le 2 juin, Shelley et Byron partirent pour faire ensemble le tour du lac et purent heureusement laisser à Diodati Polidori, qui s'était foulé le pied. Pendant ce voyage les deux poètes furent surpris par une tempête, au large de La Meillerie. Byron avait déjà enlevé ses vêtements et, comme Shelley ne savait pas nager, offrait d'essayer de le sauver. Shelley refusa, s'assit tranquillement au fond du bateau et déclara qu'il coulerait sans essayer de lutter.

Ils parcoururent ensemble le pays de Rousseau, assez contents l'un de l'autre, bien que leurs rythmes de vie fussent différents. Shelley, levé avec le soleil, courait les sentiers de montagnes ; Byron se levait vers midi et n'aimait pas marcher. Mais ils se plaisaient à relire ensemble *la Nouvelle Héloïse*, au milieu même des paysages qui y étaient décrits. Ils furent très frappés par le château de Chillon. « Je n'ai jamais vu, écrivit Shelley, un monument plus terrible de cette tyrannie froide et inhumaine que l'homme trouve plaisir à exercer sur l'homme. » Dans le cachot de Bonnivard où Byron grava son nom, ils se firent raconter l'histoire de cette victime de tyrans et Byron, en une seule nuit, écrivit *le Prisonnier de Chillon*, tandis que Shelley composait l'*Hymne à la beauté intellectuelle*. Byron ajouta pendant ce voyage de nombreuses strophes à *Childe Harold*. Certaines étaient sur Rousseau, sur Clarens, « doux Clarens, lieu de naissance du véritable amour », d'autres sur le Lausanne de Gibbon et sur le Ferney de Voltaire. Dans le jardin de Gibbon, Byron cueillit un rameau de l'acacia sous lequel Gibbon était venu voir le Mont Blanc, après avoir écrit la dernière phrase de son livre. Shelley refusa de l'imiter, craignant d'outrager le nom, plus grand, de Rousseau.

L'influence de Shelley sur Byron grandit pendant ce voyage. Il lui administra « des doses de Wordsworth ». Byron avait toujours refusé de lire Wordsworth. Mais dans ce décor, apaisé et conquis par la douceur du lac, il prit goût à une poésie où il retrouvait l'amour panthéistique qui était la religion de Shelley. Sous cette double influence, des

thèmes, pour lui nouveaux, apparaissaient dans les vers qu'il écrivait alors. Au « vanité des vanités » qui formait la base profonde de toute poésie byronienne se mêlaient des notes plus douces. Peut-être, après tout, la vie n'était-elle pas entièrement haïssable. Au bord de ces eaux paisibles, regardant ces montagnes si belles, Harold lui-même croyait trouver la paix. Solitude et nature, c'était peut-être le secret d'un bonheur qu'il avait jusqu'alors jugé impossible.

Je ne vis plus en moi-même, mais je deviens
Un fragment de tout ce qui m'entoure ;
Les hautes montagnes pour moi sont comme un sentiment...

La forme restait celle de Byron ; les contours gardaient leur netteté précise. Mais, sans la forme liquide et lente de Wordsworth, c'était bien l'essence de sa vision du monde. La voix aiguë et ardente avait tracé son sillon dans la pensée de Byron et quelquefois, le soir surtout, quand le ciel et la terre étaient si tranquilles, Byron, regardant sur l'eau le reflet des étoiles et l'ombre immense des montagnes, croyait sentir palpiter vaguement des forces bienveillantes et mystérieuses. Mais de telles pensées, dans son âme, ne pouvaient être que passagères. « Oublier son identité, se perdre dans la beauté du tout, » était-ce possible pour le grand égoïste?

Au cours d'un voyage, le déroulement rapide des scènes et des tableaux pouvait lui faire oublier un instant son drame intérieur. Dès qu'il retrouva la paix réglée de Diodati, il y recréa ses fantômes. Pourtant la vie réelle était si simple. Qu'était-ce, la vie? Ces pentes gazonnées, ce lac tranquille. Elle était bien loin, la chambre de Piccadilly, souillée de bouteilles vides et d'huissiers. Les absents sont comme des morts pour nous. Ils ont comme les morts des ombres pâles ; comme ceux des morts, nous oublions leurs traits. Mais, comme les morts, les absents nous hantent et étendent autour de nous leurs linceuls. Mary-Ann... Augusta... Annabella... Comme au temps du *Corsaire* « la pensée courait à travers tout — oui, à travers tout ». Il avait fait beaucoup de mal et ne se croyait pas coupable. Son âme d'adolescent avait été généreuse ; la méchanceté humaine avait fait de lui un monstre. Que de vertu gâchée ! L'injustice et la cruauté du destin l'indignaient. Dans un

délire conscient, il évoquait les uns après les autres tous les éléments de ce destin... Annesley...

La colline
Était couronnée d'un diadème
D'arbres plantés en cercle...

Il écrivit un long poème sur ses amours d'enfance, *le Rêve*. C'était curieux, cette impuissance à se délivrer d'une aventure si petite... Des *Stances à Augusta :*

Bien que le jour de ma destinée soit passé,
Et que l'étoile de mon sort décline,
Ton doux cœur se refuse à voir
Les fautes que tant d'autres ont su trouver ;
Bien que ton âme connaisse ma douleur,
Elle a accepté de la partager,
Et l'amour, que mon esprit a voulu peindre,
Il ne l'a jamais trouvé qu'en toi...

Bien qu'humaine, tu ne m'as pas trompé,
Bien que femme, tu ne m'as pas abandonné,
Bien qu'aimée, tu t'es gardée de me faire du mal,
Bien que calomniée, tu n'as pas été ébranlée...

Que devenait-elle, Augusta, au delà des mers? Il ne savait. Le lac aux eaux argentées, sous ses fenêtres, lui rappelait le lac de Newstead ; sur d'autres rives bordées de roseaux il avait été heureux avec elle. Il lui écrivait des lettres touchantes : « Ne soyez pas mal à votre aise et ne vous haïssez pas vous-même. Si vous haïssez l'un de nous, que ce soit *moi* — mais ne le faites pas — cela me tuerait. Nous sommes les dernières personnes du monde qui devions ou puissions cesser de nous aimer... » « Quel imbécile j'ai été de me marier — et *vous* pas si sage, ma chère. Nous aurions pu vivre seuls si heureux — vieille fille et célibataire ; je ne trouverai jamais personne comme vous — ni vous (si vaniteux que cela puisse sembler) quelqu'un comme moi. Nous sommes faits pour passer nos vies ensemble, et c'est pourquoi — nous — ou du moins *je* suis — éloigné par les circonstances du seul être qui aurait jamais pu m'aimer, ou auquel j'aurais pu me sentir attaché sans réserves... Si vous étiez au moins une nonne, et moi un religieux — nous aurions pu parler à travers un grillage et non par-dessus

une mer. Peu importe, ma voix et mon cœur sont toujours à toi. »

Elle ne répondait guère ; dans ses lettres obscures, haletantes, elle disait qu'elle voyait beaucoup Annabella (1), qu'Annabella était très bonne pour elle... Très bonne, lady Byron? Umph! Cela le surprenait. Dans sa galerie de personnages symboliques, Annabella devenait l'épouse impitoyable, sa « Clytemnestre morale ». Mme de Staël, qui habitait sur l'autre rive, à Coppet, et chez laquelle il allait assez souvent, aurait voulu la réconcilier avec Annabella ; elle lui avait fait écrire une lettre, mais il savait que cela était vain. Annabella avait brisé son cœur ; ce cœur dont il se plaisait jadis à dire qu'il était aussi dur que le talon d'un highlander, il avait maintenant l'impression qu'un éléphant l'avait piétiné... Certes il avait eu des torts envers lady Byron, mais elle était sa femme, elle l'avait épousé « pour le pire et le meilleur », elle n'était pas « marquée par la Providence » pour le frapper... Les destinées le vengeraient un jour. Parmi les déesses antiques, il n'en était pas qu'il honorât autant que Némésis, la vengeance des dieux. Il prophétisait mystérieusement : « Un jour ou l'autre ses actions retomberont sur sa propre tête ; *non* par *moi*, car mes sentiments envers elle ne sont pas ceux de la vengeance, mais — notez ce que je vous dis — et vous verrez si elle ne finit pas misérablement tôt ou tard. » Et, comme elle était tombée malade, il écrivit :

> Donc tu étais triste — et je n'étais pas avec toi ;
> Donc tu étais malade, et je n'étais pas à ton chevet...
> Je suis trop bien vengé ! — mais c'était mon droit ;
> Quels qu'aient été mes péchés, tu n'étais pas désignée
> Pour être la Némésis qui me châtierait.
> La pitié est pour ceux qui ont pitié !...
> Tes nuits sont bannies des royaumes du sommeil...
> Tu as semé mon chagrin et tu récolteras
> Une amère récolte de maux aussi réels !

Les visites à Mme de Staël étaient son seul contact avec la vie extérieure. Il admirait le petit château de Coppet, si charmant sous sa toiture brune, la cour fermée par deux tourelles, le parc romantique, la cascade, le ravin. Quel-

(1) Prénom de lady Byron.

quefois Byron rencontrait là des visiteurs anglais, qui le regardaient comme s'il eût été le Prince des Ténèbres. Une Mrs Harvey s'évanouit à son entrée, sur quoi la fille de Mme de Staël, la douce et belle duchesse de Broglie, s'écria : « A soixante-cinq ans, c'est vraiment exagéré. » Les autres hôtes de Coppet ne l'aimaient guère. Le duc de Broglie trouvait sa conversation « assaisonnée de plaisanteries impies et de lieux communs d'un libéralisme vulgaire ». Mme de Staël le grondait : « Vous n'auriez pas dû faire la guerre au monde, lui disait-elle, c'est impossible. Le monde est trop fort pour un individu, quel qu'il soit. Je l'ai essayé moi-même dans ma jeunesse, mais c'est impossible. » Il semblait bien qu'elle eût raison. Byron avait voulu monter à l'assaut des sommets voilés de brouillard sur lesquels siégeaient les conventions britanniques, mais nul ne peut attaquer impunément des dieux auxquels il croit en secret, et maintenant il était là, cloué par la haine sur son rocher solitaire, Prométhée ridiculement confortable d'un maigre cœur d'Océanides godwiniennes.

Les absents sont comme les morts... Mais nous vivons quelquefois beaucoup plus avec les morts qu'avec les vivants. Qu'était Claire, maîtresse présente, à côté d'ombres exigeantes? Elle montait chaque soir à Diodati pour y rejoindre son amant, puis partait au petit jour, à travers les vignes, pour retourner à la maison des Shelley. Elle était enceinte et fort triste. Elle travaillait pour Byron, copiait *le Prisonnier de Chillon* et les nouvelles strophes de *Childe Harold*. Elle l'ennuyait et l'irritait. Femme de petite naissance, sans pudeur, qui s'était jetée à sa tête par caprice de bas bleu... Elle attendait un enfant de lui? Soit. Il élèverait l'enfant. Un enfant faisait partie du clan Byron, et d'ailleurs serait peut-être précieux puisque Ada lui était refusée. Mais il ne voulait pas revoir la mère.

A Shelley, qui avait pour Claire une tendre et fraternelle affection, le ton sur lequel Byron parlait d'elle semblait insupportable. Il admirait encore le poète, dont l'éclat et la facilité l'éblouissaient jusqu'au découragement, mais l'homme l'inquiétait et parfois l'exaspérait. Libéral en théorie, Byron attachait de l'importance à la naissance ; il ne lui était pas indifférent que Shelley fût le fils d'un baronnet ; il faisait sentir qu'il était lui-même un lord. Il y avait, dans sa manière de parler des femmes, quelque chose de

hautain et de détaché qui choquait Shelley. Byron, lui, trouvait inhumaines les logiques certitudes de Shelley. Cette voix aiguë le fatiguait. Toujours méfiant, il doutait parfois de la pureté de Shelley. Il l'appelait le serpent... « Le Méphistophélès de Gœthe appelle le serpent qui tenta Ève « ma tante, le célèbre serpent », et j'ai toujours pensé que Shelley n'est rien autre qu'un de ses neveux. »

Hobhouse et Scrope Davies annonçaient leur arrivée. Il serait rafraîchissant d'entendre l'irrésistible bégaiement de Davies, d'oublier Wordsworth, le panthéisme de l'amour, et de parler des soirées chez Kinnaird (1).

II. — **Avalanches.**

Ambassadeurs de l'amitié, Scrope Davies et Hobhouse arrivèrent à la fin du mois d'août. La maison, la vue sur le Jura les enchantèrent. Ils apportaient quelques-uns des produits anglais que l'exilé réclamait dans chacune de ses lettres : de la magnésie, une canne à épée et de la poudre dentifrice rouge de Waite. L'aspect de leur ami leur fit plaisir ; il n'avait plus le teint jaune avec lequel il avait quitté l'Angleterre. Il semblait apaisé ; ses manières, presque trop tranquilles, révélaient l'effort qu'il devait faire pour cacher la violence encore grondante de ses sentiments, mais c'était déjà beaucoup qu'il pût se contenir. A Londres, on racontait qu'il corrompait les grisettes de la rue Basse et qu'Augusta était avec lui, déguisée en page. Hobhouse constata que la vie, à Diodati, semblait la plus chaste du monde et envoya un bulletin favorable à Mrs. Leigh : « Votre frère fait grande attention au décorum et vit sans offenser Dieu, ni un homme, ni une femme... Sa santé est beaucoup meilleure ; pas de brandy, pas de veilles, pas de magnésie, pas de déluge de soda. Ni violences, ni perversité ; même les cris ont disparu ; il semble aussi heureux qu'il devrait l'être ; vous comprenez que je veux dire aussi heureux que peut l'être un homme d'honneur et de sentiment après une catastrophe au cours de laquelle une accusation, vraie ou fausse, a été portée contre lui. »

(1) Hobhouse, Davies et Kinnaird sont les trois amis intimes, les trois mousquetaires de Byron.

Naturellement Hobhouse voulut voir le pays. Les trois mousquetaires de Trinity, accompagnés de Polidori, partirent pour Chamonix et le Mont Blanc. Byron eut quelque peine à sautiller sur les glaciers. A l'auberge du Montanvers, ils trouvèrent dans le livre des voyageurs le nom de Shelley, suivi des mots « athée et philosophe » écrits en grec. « Je crois, dit Byron, que je rendrai service à Shelley en effaçant ceci », ce qu'il fit. Au retour, il emmena jusqu'à Coppet ses amis qui furent heureux de voir Mme de Staël, Bonstetten et Schlegel. Hobhouse venait de lire *Adolphe;* il dit à Mme de Staël qu'il y avait reconnu des phrases d'elle : « vers luisants sur des feuilles mortes, dont la lumière ne sert qu'à montrer la sécheresse des alentours ». Mme de Staël se tourna vers Bonstetten et lui dit : « Charmant, n'est-ce pas? » Hobhouse aima beaucoup Coppet.

Byron soumit à ses amis, non sans timidité, le manuscrit du troisième chant de *Childe Harold.* Hobhouse, qui n'avait pas vécu avec Shelley, fut très surpris : « Il y a de beaux passages, mais je ne sais pas si j'aime cela autant que les premiers chants. Celui-ci a un air de mystère et de métaphysique. » Quant aux *Stances à Augusta,* qui lui furent montrées aussi, il les trouva plaintives, insupportables, et les parodia sans pitié :

Quoique poète, vous devriez nous épargner les injures ;
Quoiqu'homme d'esprit, nous accorder une trêve ;
Quoique vous nous gouverniez tous, nous excuser
Si nous pensons que cette pose a assez duré.

Il était vraiment très difficile de parler de sentiments à Hobhouse.

Scrope Davies repartit le premier, chargé de pierres taillées, d'agates, de colliers de cristal, que Byron avait achetés à Chamonix pour ses nièces Leigh et pour sa fille Ada, « l'amour ». C'était la plus imaginaire de toutes ses créations, cette petite fille qu'il avait vue deux fois et qu'il aimait, à sa manière. Quelques jours après le départ de Davies, le malheureux Polidori fut renvoyé ; il avait de l'honneur mais sa vanité le rendait insupportable. Hobhouse, qui marquait impitoyablement les points, fit remarquer qu'il l'avait prédit, puis, comme il était resté seul avec Byron à Diodati, il proposa d'entreprendre un nouveau tour en montagne et d'aller voir la Jungfrau.

Les pâturages d'un vert sombre, les innombrables cloches des vaches, les bergers debout sur les cimes opposées et qui semblaient appartenir plus au ciel qu'à la terre, les dernières nappes de neiges noircies que l'été n'avait pas fondues, rappelèrent à Byron ses vacances d'enfant dans les Highlands. « C'est comme un rêve, dit-il à Hobhouse, trop brillant et trop sauvage pour être réel. » Il aimait les glaciers dont la surface ondulée évoquait une tempête solidifiée, les cascades dont la crinière de fils de lumière écumeuse le faisaient penser à un gigantesque cheval blanc, celui peut-être sur lequel dans l'Apocalypse est montée la Mort, et les nuages sulfureux et lourds qui roulaient au bord des précipices, comme l'écume de l'océan de l'enfer. Devant ces spectacles admirables, c'était à Augusta qu'il pensait et, pendant tout le voyage, il tint un journal destiné à sa sœur :

« *Hier*, 17 *septembre* 1816. — Je suis parti (avec Hobhouse) pour une excursion en montagne. Je tiendrai un bref journal pour ma sœur Augusta.

« La musique des cloches des vaches, dans les pâturages, et les cris des bergers de rocher en rocher, tandis qu'ils jouent de leur chalumeau sur des pentes qui paraissent presque inaccessibles, réalisent tout ce que j'ai jamais entendu ou imaginé d'une existence pastorale... Ceci est pur, sans mélange — solitaire, sauvage et patriarcal... Je repeuple en ce moment mon esprit de nature.

« *Neuf heures*. — Je vais me coucher. Hobhouse, dans la chambre à côté, vient de cogner sa tête contre la porte, et naturellement de maudire les portes ; pas fatigué aujourd'hui, espère pourtant dormir. En bas, femmes qui bavardent : lu une traduction française de Schiller. Bonne nuit, très chère Augusta.

« *Grindenwald*. — Lumière des étoiles, très beau, mais un diable de sentier ! Peu importe, bien arrivé ; un peu d'orage... Passé des bois entiers de pins tout flétris, troncs nus sans écorce et branches sans vie, détruits par un seul hiver, — leur aspect m'a fait penser à moi-même et à ma famille.

« *De Berne à Fribourg*. — Acheté un chien — très laid, mais très méchant — grande recommandation aux yeux de son propriétaire et aux miens... Il n'a pas de queue et s'appelle « Mutz ».

« J'ai eu de la chance pendant ce tour (de treize jours), aussi bien pour le temps que par le choix de mon compagnon... J'étais disposé à être satisfait. J'aime la nature et j'admire la beauté. Je peux supporter la fatigue, les privations sont pour moi bienvenues, et j'ai vu quelques-uns des paysages les plus nobles du monde. Mais en tout ceci, les souvenirs d'amertume, et surtout de ma récente et plus intime désolation, souvenirs qui m'accompagneront à travers la vie, m'ont rongé pendant tout ce voyage ; ni la musique du berger, ni le fracas de l'avalanche, ni le torrent, la montagne, le glacier, la forêt, le nuage, n'ont pour un moment allégé le poids qui pèse sur mon cœur, ou permis de perdre ma malheureuse identité dans la majesté, le pouvoir et la gloire de tout ce qui était autour, au-dessus et au-dessous de moi.

« Je suis au delà des reproches et il y a un temps pour toutes choses. Je suis au delà du désir de vengeance, et je n'en connais d'ailleurs aucune assez forte pour tout ce que j'ai souffert ; l'heure viendra où ce que je sens sera senti... mais c'est assez. A vous, chère Augusta, j'envoie ce journal que j'ai tenu pour vous, de ce que j'ai vu et éprouvé. Aimez-moi comme vous êtes aimée par moi. »

*
* *

Au cours du mois d'août, il avait reçu à Diodati la visite de Lewis, l'auteur du *Moine*, qui lui avait traduit des passages du *Faust* de Gœthe. Thème fait pour le toucher. Les questions, aussi vieilles que l'humanité, posées par Faust à l'Univers, le pacte avec le diable, la perte de Marguerite, n'était-ce pas sa propre histoire? Mais s'il avait été, lui, Byron, le créateur de Faust, il l'eût fait plus courageux et plus sombre. Pourquoi trembler devant les esprits? Un homme, un homme véritable les défie et défie la mort.

Une œuvre naît toujours d'un choc qui fertilise un terrain favorable. Le terrain, chez Byron, était prêt ; c'était cette masse brûlante de sentiments inexprimés : horreur, amour, désir, regrets, lave qui une fois encore menaçait de tout engloutir. Du choc produit par la lecture de *Faust* et par les paysages des Alpes sortit un grand poème dramatique : *Manfred*. Il en composa les deux premiers actes en

douze jours et au cours même du voyage. Les paysages qu'il décrivait en prose dans le Journal pour Augusta, devenaient, par une légère transposition, des fragments du nouveau drame, et s'y mêlaient aux aveux de détresse. Toutes les scènes réelles du voyage, la rencontre d'un chasseur, celle d'un berger chantant le ranz des vaches, entraient aussitôt dans ce poème dont le sujet était assez vague pour tout accueillir.

Manfred, seigneur d'un burg féodal des Alpes, a cultivé les arts magiques ; il est riche, savant, mais son âme semble tourmentée par le souvenir d'un grand crime. Dans une première scène, très faustienne, il évoque les esprits de la terre, de l'océan, des montagnes, de la lumière. « Que veux-tu, enfant de la terre? demandent les esprits. — L'oubli. — De quoi? — De ce qui est en moi... » Qu'y a-t-il en lui? Il nous le laisse deviner... Le regret d'une femme, Astarté, qu'il a perdue et à laquelle il voudrait être réuni ; le désir d'être vengé d'une autre femme qui n'est point nommée. Contre cette dernière, une terrible incantation est prononcée par une voix mystérieuse et, parce que Byron est incapable de sortir de lui-même et d'oublier son identité, parce que les allusions sont claires et les symboles transparents, nous savons que Manfred est Byron, qu'Astarté est Augusta, et que l'objet de l'incantation est Annabella.

Si profond que soit ton sommeil,
Ton esprit ne dormira pas ;
Il y a des ombres qui ne s'évanouiront pas,
Il y a des pensées que tu ne banniras pas ;
Un pouvoir inconnu de toi
Fait que tu ne peux être seule ;
Tu es enveloppée comme d'un linceul,
Tu es prisonnière dans un nuage ;
Et pour toujours tu devras vivre
Dans l'esprit de cette incantation...
Par l'hypocrisie de ton âme fermée,
Par la perfection de ton art
Qui a fait passer pour humain même ton cœur,
Par ton goût pour le malheur des autres,
Et par ta fraternité de Caïn,
Je te visite ! et te condamne
A être toi-même ton propre Enfer !

Puis Manfred supplie une sorcière d'évoquer pour lui Astarté ; il la lui décrit, et c'est Augusta :

Elle me ressemblait par tous ses traits — ses yeux,
Ses cheveux, tout, jusqu'au ton
Même de sa voix, ressemblaient, disait-on, aux miens ;
Mais le tout adouci et d'une beauté plus apaisée ;
Elle avait les mêmes pensées solitaires, les mêmes délires...
Mais unis à un caractère plus doux que le mien,
La pitié, les sourires, et les larmes — que je n'avais pas,
Et la tendresse — mais cela j'en avais pour elle ;
L'humilité — et cela je ne l'ai jamais eue.
Ses fautes étaient les miennes — et ses vertus les siennes —
Je l'ai aimée, et j'ai causé sa ruine !

« Je l'ai aimée et j'ai causé sa ruine, » voilà le secret du désespoir de Manfred comme de celui de Byron, et Byron, par la voix de Manfred, criait sa souffrance, trop bien cachée sous le masque tranquille de l'hôte de Diodati et du visiteur poli de Coppet :

Ma solitude n'est plus une solitude,
Elle est peuplée de furies ; — j'ai grincé
Des dents dans l'obscurité jusqu'au matin ;
Puis je me suis maudit jusqu'au coucher du soleil — et j'ai prié
Pour que la folie me fût accordée comme une bénédiction... elle m'est [refusée

C'est en vain que les puissances infernales évoquent, pour Manfred, Astarté ; elle paraît, mais reste muette, comme était alors muette pour Byron l'Augusta de moins en moins précise que sa mémoire lui présentait.

Tu m'as trop aimé
Comme je t'ai trop aimée ; nous n'étions pas faits
Pour nous torturer ainsi l'un l'autre, bien que ce fût
Le péché le plus mortel que d'aimer comme nous avons aimé.
Dis que tu ne me hais point — mais que je porte
Seul ce châtiment pour nous deux...
Je voudrais avant de périr entendre une fois encore
La voix qui a été ma musique. — Parle-moi !

Elle s'évanouit sans avoir répondu et les esprits contemplent avec une sorte de terreur le désespoir de Manfred.

« S'il avait été l'un de nous, disent-ils, il eût fait un esprit redoutable. »

La coulée de lave avait été superbe. Il manquait à *Manfred* un troisième acte, mais Byron ne l'écrivit pas tout de suite. Il était rentré à Diodati avec Hobhouse et les enchantements de la montagne étaient déjà dissipés.

*
* *

Parmi les causes de l'angoisse de Manfred, l'une des plus graves était le silence d'Astarté. Pourquoi Augusta, aux plaintes de Byron, ne répondait-elle plus que par des lettres banales? Pourquoi son incohérence irritante, mais au gré de Byron gracieuse, tournait-elle en platitude morale? Byron, inquiet, devinait à travers les phrases confuses de sa sœur l'influence d'un esprit tout différent et qu'il ne reconnaissait que trop. Mais il était loin d'imaginer ce qui, depuis son départ, s'était passé entre les deux femmes.

Le jour où Byron avait quitté l'Angleterre, lady Byron (qui depuis quelques semaines vivait à Londres, pour être à portée de ses conseillers judiciaires, Lushington et Romilly) était allée rejoindre à la campagne sa petite Ada. Elle avait vingt-quatre ans et la vie, pour elle, semblait finie. Ses sentiments envers Byron étaient violents, elle l'avait trop aimé pour ne pas le haïr, sans d'ailleurs cesser de l'aimer. Augusta, qui la vit avant son départ, trouva qu'elle avait le calme effrayant d'une morte.

Les problèmes moraux qui avaient tourmenté cette conscience scrupuleuse de casuiste blessée ne se trouvaient pas résolus par le départ de son mari. Comment devait-elle traiter Augusta? En amie? C'était enlever toute valeur au plus sérieux de ses griefs, si jamais elle avait à plaider contre Byron au cours de l'éducation de sa fille. En ennemie, comme le voulaient les hommes de loi? C'était confirmer les bruits que Caroline Lamb et tant d'autres faisaient courir; c'était aussi rendre la vie de Mrs. Leigh impossible en Angleterre. « Si Augusta était allée rejoindre Byron dans l'exil, si elle s'était ouvertement montrée avec lui *et soror et conjux*, lady Byron, victorieuse, fût demeurée maîtresse de la situation... Mais, en elle, le besoin romanesque de sacrifice était tout-puissant. » Elle ne souhaitait pas la perte de sa belle-sœur. Elle jugeait que son devoir de chrétienne était de

sauver l'âme d'Augusta et, si c'était possible (mais elle ne le croyait plus), celle de Byron. Ce double résultat ne pouvait être atteint qu'en empêchant les coupables de se revoir. Respecter leur liberté était se rendre complice de leur damnation.

Par de tels chemins subtils le devoir ordonnait, comme l'eussent pu faire la jalousie et la rancune, de poursuivre la coupable et, sans doute, sous le masque du devoir, se glissait jusqu'à la conscience de cette femme scrupuleuse un sentiment plus trouble et d'ailleurs naturel qui était le besoin de savoir. Seule la certitude tue la jalousie. Or Annabella ne possédait pas, sur la terrible aventure qui avait été la vraie cause de sa ruine, de certitude. Elle avait deviné l'inceste rôdant à travers sa maison depuis le jour de son mariage, mais les signes trop clairs qu'elle avait observés se rapportaient-ils à une passion déjà ancienne, éteinte, apaisée? Ou au contraire cet amour monstrueux avait-il continué après son mariage? Elle l'ignorait et souhaitait passionnément le comprendre. Augusta occupait dans ses pensées une place qui eût été surprenante si nous ne nous attachions toujours avec une inquiétude, si tenace qu'elle en devient presque tendre, à l'être qui détient le secret, même affreux, que nous avons besoin de connaître.

Dans ce désarroi, lady Byron avait pu trouver une confidente. Une amie intime d'Augusta, Mrs. George Villiers, lui ayant demandé de soutenir sa belle-sœur contre les calomnies du monde, Annabella lui rendit visite et lui dit la vérité. Mrs. Villiers, femme de bien, fut à la fois stupéfaite et profondément intéressée. Augusta lui avait toujours parlé de la séparation et des bruits qui couraient sur un tel ton d'innocence outragée, que d'abord elle eut peine à croire lady Byron. Quand elle fut convaincue, elle s'indigna. On aurait pu pardonner, disait-elle, à Augusta pénitente, repentante, mais cette orgueilleuse légèreté dans le crime était intolérable. Tel était aussi le sentiment de lady Byron. Comme certains hommes se plaisent à secourir un ami ruiné, pourvu que celui-ci renonce au moindre signe du bonheur ou du confort, ainsi ces deux femmes étaient prêtes à venir en aide à la pécheresse, mais à la condition qu'elle s'humiliât. Byron, lui aussi, était un pécheur, mais au moins savait-il ce qu'était le péché. Augusta ne semblait jamais y penser. « J'ai toujours observé, écrivait Annabella, cette remar-

quable différence que les sentiments de Byron — en tant que distincts de ses actions — étaient beaucoup plus affinés et décents, sur les questions morales, que ceux d'Augusta. Elle ne semblait pas considérer ses fautes comme graves. »

Mrs. Villiers fut d'accord avec lady Byron pour penser qu'il fallait ramener Augusta de l'orgueil à la pénitence. Mrs. Leigh semblait croire naturel que des relations amicales continuassent, aux yeux du monde, entre elle et sa belle-sœur. Il importait de lui faire sentir qu'elle était désormais hors la loi. *Lady Byron à Mrs Leigh :* « Je ne voulais pas, avant votre accouchement, risquer de vous agiter, mais sachant que vous êtes rétablie je ne veux plus vous cacher que j'ai des raisons fondées sur certaines circonstances de votre conduite, que d'ailleurs (si certaine que je sois de leur existence) je désire enterrer dans le silence, raisons qui m'imposent le devoir indispensable de limiter les relations avec vous... »

Les deux femmes vertueuses se demandaient avec une tendre anxiété ce qu'allaient être, sous cette menace, les réactions de leur sœur coupable : « Je crois que son premier sentiment sera la terreur ; son second, l'orgueil... » Mais la réponse d'Augusta fut humble : « Je suis forcée, pour le bien de mes enfants, d'accepter de votre compassion les *relations limitées* qui sont tout ce que vous accordez à celle qui, dites-vous, n'est pas plus longtemps digne de votre estime ni de votre affection ! Le temps viendra où votre opinion changera. »

Il s'agissait maintenant, pour achever cette cure morale, d'obtenir d'elle, d'abord, qu'elle avouât son crime, ensuite qu'elle renonçât à voir Byron. Une correspondance continua donc entre les deux belles-sœurs et, peu à peu, la plus faible des deux se laissa glisser malgré elle vers des aveux implicites. Elle admit d'abord que des relations coupables avaient existé avant le mariage, mais jura, et avec un accent qui semblait sincère, que depuis le mariage elle avait résisté. Puis l'interrogatoire devint plus précis. Quand deux êtres, d'un commun accord, ont laissé longtemps dans l'obscurité un sujet grave et douloureux au moment où enfin ils se décident à ouvrir cet abcès spirituel, ils trouvent parfois à l'opération un plaisir pénible, mais aigu, et un bonheur trouble, à étudier ensemble les détails qui ont été, pour l'un comme pour l'autre, l'objet de tant de réflexions soli-

taires. Annabella expliquait à Augusta comment (le jour même de la première visite à Six Mile Bottom) tout lui avait paru suspect, et Augusta, complaisamment, analysait ses propres illusions et sa folle croyance à l'aveuglement d'Annabella.

Quelquefois, la pécheresse avait des rechutes. Mrs. Villiers, qui l'avait vue la veille, écrivait le 18 juillet 1815 à lady Byron « qu'Augusta n'avait parlé que de gazes et de satins, et qu'elle avait l'air forte et bien portante, parfaitement froide, à son aise et n'ayant apparemment aucun poids sur l'esprit. » Heureusement, un peu plus tard, elle parut accablée et préoccupée. Mais l'œuvre n'était pas encore achevée.

Le danger était que Byron ne reprît une influence sur elle. Il voulait qu'elle le rejoignît en Suisse ou en Italie : il était à craindre qu'elle ne fût tentée, d'autant plus que le colonel Leigh, plus ruiné que jamais, était capable de consentir à ce qu'elle partît. Elle paraissait prête à toutes les folies dès que son frère se disait malheureux. C'était en vain qu'Annabella lui décrivait les terribles souffrances que le remords avait, elle en était témoin, fait éprouver à Byron. « Je n'ai jamais vu moi-même, dit Augusta, ce que vous décrivez comme ayant été ses tourments... Si je savais comment contribuer à son bien véritable ! mais hélas ! je ne sais pas... » Lady Byron eût parfois volontiers accroché sur la poitrine de sa belle-sœur l'écriteau : *Hérétique et relapse.*

Enfin, en août 1816, elle vint s'installer à Londres pour revoir Augusta. Pour se préparer à cet interrogatoire décisif, elle rédigea suivant sa coutume un memorandum aux paragraphes numérotés : « Êtes-vous plus affligée par votre péché ou par ses conséquences? par l'offense envers Dieu? ou par celle envers vos semblables?... Sentez-vous suffisamment que toute pensée associée avec un tel péché est coupable, et que le cœur peut être criminel, même quand les actions sont innocentes? »

Pendant la première quinzaine de septembre, les deux femmes se virent chaque jour. Au cours de ces longues conversations, Augusta abdiqua enfin entre les mains d'un être plus fort et remit à Annabella le gouvernement de son âme ; elle promit de lui montrer désormais toutes les lettres de Byron et de ne répondre à celui-ci qu'avec froideur.

Lady Byron n'exigeait pas qu'elle cessât toute correspondance avec son frère : « Je ne vous conseille pas de restreindre votre correspondance, mais de toujours penser à rectifier, et non à apaiser ses sentiments ou à les satisfaire. Évitez par conséquent toutes les phrases et toutes les *marques* qui pourraient rappeler à son esprit de mauvaises idées... Laissez-moi aussi vous mettre en garde contre la légèreté et les propos un peu fous, qu'il aime, mais pour une détestable raison, parce qu'ils l'empêchent de réfléchir sérieusement. » Inconsciente adresse de femme. Elle dépouillait Augusta de ce qui faisait son charme.

*
* *

A Genève, le temps devenait froid et pluvieux. Byron avait envie de quitter la Suisse. De l'autre côté du lac, à Sécheron, des touristes anglais braquaient sur son balcon leurs lunettes marines dans l'espoir d'y apercevoir un jupon. Sensible, comme tous ceux qui ont été persécutés, il se sentait poursuivi jusque dans cette retraite par la haine qui avait accompagné son départ. Il avait envie de traverser les montagnes et d'aller jusqu'aux vagues de l'Adriatique, comme un cerf aux abois se réfugie dans l'eau.

Au début d'octobre, il quitta Diodati avec Hobhouse, pour gagner Milan par le Simplon. L'admirable Fletcher les accompagnait et enchantait Hobhouse par son art de transposer en images anglaises tout ce qu'il voyait. La cascade de Pissevache évoqua pour Fletcher « la perruque blanche du vieux Mr. Becher ». Six chevaux attelés à la voiture de Byron les hissèrent jusqu'au col du Simplon. Ils traversèrent la zone des sapins, celle des déserts pierreux, celle des neiges éternelles. Au sommet, ne pouvant trouver aucun mur pour y graver leurs noms, ils les écrivirent sur un morceau de papier qu'ils cachèrent soigneusement sous une pierre. Puis, passant de la neige aux solitudes pierreuses et des rochers aux sapins, ils arrivèrent enfin dans la vallée de Domodossola où des clochers blancs piquaient les collines couvertes de vignes.

ANDRÉ MAUROIS.

Poésies

O grand frère éloigné.

Le cèdre jusqu'à terre étend ses rameaux bleus.
Au pied, la fourmi plonge en son fer sableux,
Et le chant du ramier berce les hautes branches.
Le lichen sur l'écorce a mis des plaques blanches :
L'oreille du vieillard est floconneuse ainsi.
Prier, que je voudrais pouvoir prier ici!
Dans les arceaux de pierre et dans les fûts de marbre
Demeure hélas! toujours la marque de l'humain,
Quelque faux pas du cœur qui fit trembler la main.
Nul repentir jamais dans les élans de l'arbre.
En lui la joie est paix et la force est douceur.
Cèdre, sois mon patron et mon intercesseur,
Toi que l'azur des cieux nourrit, colore, imprègne,
O grand frère éloigné, vivant d'un autre règne!
Sans doute, en te voyant, du seuil de ma maison,
Coiffer, selon le temps et selon la saison,
Ta mitre de soleil ou ton chapeau de pluie,
Comprendrai-je sur quoi l'âme en priant s'appuie.
C'est le Sixième Jour que l'homme est apparu,
Mais vous, dès le Troisième, arbres, vous avez cru.

Donc, vous devez savoir, sur l'être et le non-être,
Les tout premiers secrets qu'Adam n'a pu connaître.
Celui dont le nom même en nos cœurs s'obscurcit,
Vous L'avez vu longtemps avant qu'Il ne s'assît,
Car un seul Jour, alors, durait des millénaires,
Vous L'avez vu, debout au milieu des tonnerres,
Semant, comme un pavot qui laisse aller ses fruits,
Les constellations dans l'épaisseur des nuits.
O cèdre bleu, ton calme et ta longue jouvence,
Ne les devrais-tu point à ces siècles d'avance
Que l'arbre a pris sur nous quand nous n'existions pas?
Nous avons beau courir, multiplier nos pas,
Nous n'atteindrons jamais à ta sagesse égale,
Bon géant, patriarche ami de la cigale.

*
* *

J'admire autour du tronc, barrant tous les sentiers,
Rigides, sur le plan de tes rameaux obliques,
Comme des cierges verts consumés presque entiers,
Tes durs cônes brillants ainsi qu'aux temps bibliques.
L'enveloppe écailleuse ébauche son dessin :
Tel, encore dans l'œuf, croît le bec du poussin.
Tel reluit, dans sa fleur, l'ongle de la panthère.
Le pédoncule est court comme une grosse artère.
Par ce canal la sève abonde en chaque fruit,
Comme en un cœur très doux qui bat sans aucun bruit,
Sur un rythme si lent qu'il échappe à l'oreille.
Ah! vivre d'une vie à celle-ci pareille!
Grave, en soi retiré comme dans un îlot,
Avoir cette torpeur magnifique pour lot,
Se déployer sans hâte et frissonner sans fièvre,
Étendre au loin des bras si calmes que le lièvre
Se confie à leur ombre en fermant ses longs yeux,
Et toujours, par la cime, en marche vers les cieux,
Cherchant haut dans l'azur sa ligne directrice,
Des orages, parfois, portant la cicatrice,

Fier, pur, indifférent, au-dessus du bourbier,
Ajouter chaque année un cercle à son aubier!
Entre mes doigts j'ai pris la merveilleuse pomme.
Au travers de sa peau dégouttait une gomme
Transparente et dorée ainsi qu'un jeune miel,
Et les oiseaux chantaient dans l'arbre et dans le ciel.

* * *

Le merle s'endormit auprès de la palombe,
Puis tous les rossignols se sont tus, un par un.
Puis un astre fila comme un lis pâme et tombe,
Excédé brusquement de son propre parfum.
Aux flûtes du crapaud se joignit la crécelle
Du pauvre insomnieux que le désir harcèle,
Le grillon, peuple immense, appel des terrains noirs.
Ah! comme ils se traînaient hors de leurs entonnoirs!
Comme ensemble ils priaient, selon leurs liturgies!
Alors, bandant mon âme, ô cèdre, à ton niveau,
M'enfonçant à ta suite en des mythologies
Auprès de quoi Moïse est un homme nouveau,
J'ai des jours disparus remonté la vallée.
Ainsi vont, dans le lit des anciens torrents,
Les veneurs, les piqueurs avec les chiens courants.
O mondes, comme l'eau dans le sable en allée!

Chant du possédé.

Tes Chérubins, Seigneur, Toi seul connais leur nombre.
L'un plane en Ta clarté, l'autre glisse en Ton ombre.
Certains, la tête en bas, dorment sous mes plafonds.
Ceux-là, dans l'air nocturne, ont des battements d'ailes.
Ne T'étonne donc point si, parfois, je confonds
Les Esprits acharnés et les Esprits fidèles.

O Lointain dont le trône est par delà l'azur,
Pourquoi Tes serviteurs couvrent-ils leur paupière

Des fibres de l'écorce ou du grain de la pierre?
Pourquoi nous guettent-ils aux fentes d'un vieux mur,
Sous ces masques légers de fleurs, d'oiseaux, d'abeilles?
Est-ce pour étourdir d'un excès de merveilles
Nos cœurs trop pleins de vie à de certains moments?
Si le compte est tenu de nos tressaillements,
Si d'eux, pour nous confondre, on fait un jour la somme,
Quelle est en eux la part, la libre part de l'homme?
Submergé de couleurs, de saveurs, de parfums,
Captif de quelque voix qui dans le vent soupire,
Traînant aussi mes morts et vivant sous l'empire
Des désirs qu'ils ont eus en des âges défunts,
Comment me retrouver dans cette foule immense,
Distinguer en moi-même où mon âme commence?
Quand je pleure, quel pleur m'appartient à moi seul?
O goutte d'eau perdue au milieu de l'ondée!
Et toi qui viens du fond des temps, larme attardée,
Pleur jadis contenu par un lointain aïeul,
Quand ton obscur lien brusquement se dénoue,
Comment te reconnaître, humide sur ma joue?
Des chagrins d'autrefois suis-je le recéleur?
Suis-je des jours éteints l'urne lacrymatoire?
Pleur indiscret, pourquoi me prends-tu ma chaleur,
Toi dont j'ignore tout, la naissance et l'histoire?

*
* *

Premiers hôtes des bois que rien n'a fait plier,
Qui viviez dans la bauge avec le sanglier,
Dans la remise avec le chevreuil et la biche,
Heureux, ayant du bouc la corne et la barbiche,
Et l'odeur, et les sens constamment allumés;
Vous qui, tournant de loin autour des premiers âtres,
Regardiez sur le vert des champs accoutumés
Monter étrangement des volutes bleuâtres;
Satyres turbulents au moindre souffle émus,
Vous qui n'avez jamais baissé vos nez camus,
Jamais rien abdiqué de votre âme cynique

Devant ce Dieu jaloux qui se disait l'Unique;
Vous dont en vain le Maître a maudit par décrets
Le culte populaire et les rites secrets,
Vous sur le dos desquels se fatigua sa foudre,
Qui, partout poursuivis et partout mis en poudre,
Sans que l'on sût comment chaque fois réchappiez,
Plantant un peu plus loin la fourche de vos pieds,
Et qui, bientôt, marchant de travers sous les branches,
Toujours aimés, toujours caressant des peaux blanches,
Vous rapprochiez, sournois, de vos autels détruits,
Pour, de nouveau, goûter les prémisses des fruits
Et bénir le sillon que le rustre ensemence;
Vous que le nom de Pan, d'une syllabe immense,
Résumait tous jadis et tous auréolait;
Vous qui, d'un roseau creux, faisiez un flageolet
Rivalisant parfois avec la grande Lyre;
Vous, le trouble, l'instinct, la fureur, le délire,
Non, vous n'êtes point morts, car vous vivez en moi!
Fou j'étais, vous cherchant dans une autre broussaille!
Horde errante, c'est vous, lorsque ma chair tressaille,
Qui, campés dans mon âme, y jetez cet émoi!
Vagabonds qui rôdez aux lisières de l'être,
Au fond de mes désirs je reconnais vos pas.
Vous avez fait de moi votre logis champêtre,
Riant autour des feux et conspirant tout bas.

FRANÇOIS PORCHÉ.

Le Fisc contre le Capital

I. — Un gibier de choix : les valeurs mobilières françaises.

LA LOI AU SERVICE DE L'ILLÉGALITÉ OU LA DOUBLE IMPOSITION DES SOCIÉTÉS ANONYMES

Lorsque le chef d'entreprise a acquitté la série des impôts perçus sur l'effort industriel et commercial, l'impôt cédulaire sur les bénéfices, l'impôt sur le chiffre d'affaires, éventuellement la taxe de luxe — le tout aggravé par la double théorie des impôts frappant la circulation et couronné par l'impôt global sur le revenu, ce long martyre infligé par le fisc à la production connaît un terme si le producteur est isolé, si son entreprise ou son commerce se présente sous la forme individuelle ou d'une association de personnes.

Mais il n'en va nullement de même quand l'entreprise se présente sous l'aspect d'une association de capitaux, en d'autres termes d'une société. Alors le fisc reparaît. Il repart en guerre contre ce producteur, comme si rien ne s'était déjà passé, comme s'il avait, depuis ses derniers prélèvements, perdu toute mémoire, et l'ardoise qu'il a le front de présenter de nouveau au contribuable apparaît vierge de tout paiement. Aurait-il, par mégarde, passé l'éponge sur les impôts déjà acquittés?

Il n'a nullement eu besoin de ce coup d'éponge. On n'a aucune distraction à lui imputer. Un subterfuge du législateur lui a rendu la tâche fort aisée. Panurge, à vrai dire,

paraît un enfant auprès de lui. Plus expert mille fois en l'art de s'alimenter de revenus que ce héros légendaire de l'impécuniosité et de l'astuce, il a su, lui, soucieux apparemment de la forme sinon de loyauté, s'assurer la complicité toute-puissante de la loi, mettre de son côté le gendarme et faire insérer dans l'énoncé même des principes son droit à tout oublier, à tenir pour nuls et non avenus tous les paiements antérieurement effectués par ce malheureux producteur, dont il entend user le bénéfice jusqu'à la trame, et à le rançonner une seconde fois.

Le stratagème employé est cousu de grosse corde. Il faut, pour s'en accommoder, notre degré de passivité. Qui donc oserait, en effet, soutenir de bonne foi et sans rire la validité du principe, soi-disant juridique, qui fait de la société anonyme, entité, personne morale, un être différent des individus qui la composent, qui sont les propriétaires du fonds social, les véritables maîtres de l'entreprise et qui en courent seuls tous les risques?

C'est cependant en vertu de cette fiction, à la faveur de cette fausse distinction de principe entre la personne morale de la société et les personnes physiques de ses actionnaires, qu'il est possible au fisc de prélever un tribut supplémentaire sur toute la catégorie des entreprises conçues sous la forme de sociétés anonymes, et après les avoir lourdement taxées au moment de la création de leurs bénéfices, de les imposer de nouveau à l'occasion de la répartition de ces bénéfices.

Le principe de cette superposition des charges fiscales une fois admis, justifié, inscrit dans le texte de la loi, le même zèle apparent de légalité, le même esprit simulé d'obéissance aux règles de l'équité fiscale a dicté, tout naturellement, semble-t-il, les modes de prélèvement de ce nouveau contingent d'impôts. Les actionnaires sont considérés comme réalisant, en dehors des bénéfices de la société, des bénéfices propres? Ces bénéfices seront imposés, à raison de 18 pour 100 du coupon au titre de l'impôt cédulaire sur les bénéfices, comme doivent l'être, suivant la loi, toutes les catégories de revenus.

Tout titre dont l'objet est une reconnaissance de droits, est, selon notre législation, passible d'un droit de timbre.

Or les valeurs mobilières sont destinées à reconnaître le droit de propriété des porteurs sur l'actif social ; elles seront

donc soumises à ce droit de 0,20 pour 100 de la valeur nominale du titre.

Enfin, tout transfert de bien d'un propriétaire à un autre devant donner lieu au paiement d'un droit de mutation, les actions au porteur seront tenues d'acquitter une taxe de transmission, fixée à 0,50 pour 100 du cours moyen du titre.

Ainsi les apparences sont en faveur du spoliateur. Les formes sont sauvegardées. Le respect le plus strict de la loi semble avoir dicté jusque dans ses détails notre fiscalité mobilière, et secondé les exigences du fisc.

Mais que le simulacre, ici encore, apparaît grossier à qui entend y regarder de plus près, et ridicule cette superstition toute feinte des principes !

Sous ce souci de la forme se fait jour le mépris le plus certain du législateur pour les règles de la vraie justice.

Nous avons vu que le revenu des valeurs mobilières taxé à la cédule comme tout autre revenu, ne présente aucun trait de ressemblance avec un revenu ordinaire, puisqu'il a déjà payé son tribut au fisc.

Le droit de timbre, lui, cesse d'avoir droit à cette dénomination, du fait que l'enregistrement, devant l'impossibilité d'exiger des sociétés le paiement au comptant de ce droit sur la totalité de leurs titres, s'est vu contraint d'autoriser les sociétés à le payer par abonnement.

Que dire, enfin, de la taxe de transmission qui ferait double emploi avec l'impôt sur les opérations de Bourse, perçu sur chaque transaction, de même qu'avec l'impôt de mutation par décès, payé par les titres à l'ouverture de chaque succession, ou encore avec la taxe de mainmorte assise sur les immeubles que peut posséder la société et dont les actions ne sont que la représentation, si cette taxe de transmission était véritablement le droit de transmission que son nom indique et non un droit forfaitaire perçu annuellement sur tous les titres au porteur, qu'ils aient ou non changé de propriétaire?

Ainsi la loi même couvre la violation flagrante de l'équité fiscale. Le législateur s'est fait l'auxiliaire hypocrite du fisc dans ses abus les plus condamnables, et les oripeaux brillants de la légalité dissimulent mal l'injustice foncière et du principe et des modalités d'application de cette double imposition dont sont victimes les sociétés anonymes.

On s'étonnera peut-être que le législateur ait si volontiers prêté la main à cette manœuvre, qu'il n'ait pas senti l'odieux de cette double imposition et ne se soit pas cabré devant une exigence si choquante du fisc.

Ce serait mal connaître ce législateur, ses mobiles secrets, l'arrière-pensée qui n'est absente d'aucun de ses actes.

Ce serait oublier que, tout imprégné de la doctrine marxiste, fille directe de l'idéologie révolutionnaire, il a voué une haine sans merci à la propriété, qu'il a résolu d'en poursuivre systématiquement la destruction, et que le bénéfice des sociétés anonymes lui apparaît comme le revenu par excellence de la « fortune acquise », du capital à l'état pur, c'est-à-dire comme la catégorie de revenus la plus particulièrement visée.

Comment s'étonner, dès lors, que le fisc, voué tout entier à ce dessein, ait perdu, en ce domaine, toute retenue, et que, par ses soins, l'inimaginable même soit passé dans les faits, soit devenu une réalité !

LA PART DU LION

Nous disons l'inimaginable. Pouvait-on, en effet, imaginer avec le moindre semblant de raison, qu'après avoir prélevé sur le bénéfice des sociétés le tribut écrasant dont nous avons parlé, et qui peut se révéler dans de nombreux cas, dix ou quinze fois supérieur au profit revenant aux propriétaires de l'entreprise, la nouvelle série d'impôts exigée des actionnaires à l'occasion de la répartition de ce profit, déjà considérablement aminci, dépasserait, pour la moyenne des titres, le taux de 40 pour 100, fréquemment celui de 80 à 90 pour 100, absorberait parfois entièrement le coupon, et même dans certains cas, excéderait le montant de ce coupon?

Nous n'affirmons là rien qui ne soit prouvé par des chiffres.

Que l'on se reporte au tableau annexé par M. de Chappedelaine à son rapport général du budget de 1927. On y trouvera le pourcentage du prélèvement effectué par le fisc sur environ quatre cents valeurs françaises inscrites à la cote officielle. On verra si ce tableau n'est pas capable, à lui seul, de juger un régime fiscal, peut-être même le principe d'un régime politique. On ne peut prétendre citer la

totalité des cas où notre fiscalité mobilière a dépassé toute mesure. Bornons-nous à quelques exemples. On aura promptement jugé s'il est utile de les multiplier.

Le coupon de la *Foncière lyonnaise* s'élève, en 1927, à 16 fr. 25 ; sur ce coupon le fisc prélève 6 fr. 58 ; soit un pourcentage de prélèvement de 40,5 pour 100.

Pour la même année, les *Forges et Aciéries du Nord*, distribuent 15 francs par coupon. L'impôt se montait à 7 fr. 63, le pourcentage du prélèvement est de 51 pour 100.

Les *Tramways de Beyrouth* abandonnent au fisc 10 fr. 83 sur 17 fr. 05, c'est-à-dire 62 pour 100 de leur coupon.

Le dividende brut de l'*Industrie et Force* est de 3,70 ; l'impôt qu'il doit acquitter de 2 fr. 59 ; le pourcentage du prélèvement fiscal de 70 pour 100.

Le *Phosphate de Dyr* ne remet à ses actionnaires que 3 fr. 30 par coupon, alors que le montant brut de ce coupon s'élevait à 12 francs. Le fisc en a donc retenu les 72,5 pour 100.

Le dividende du *Grand Hôtel* fixé à 35 francs est amputé de 28 francs, c'est-à-dire dans la proportion de 82,5 pour 100.

Pour la *Thomson-Houston* le fisc retient 95 pour 100 du bénéfice distribué ; exactement 18 fr. 90 sur un coupon de 20 francs.

L'actionnaire de *Nickel* devait toucher 45 francs de dividende. Or il touche un franc seulement : les 97 pour 100 du coupon ont été dévorés par l'impôt.

On imagine ce que de tels prélèvements sur le coupon, joints aux multiples charges acquittées par la compagnie, préalablement à toute répartition de dividende, au titre des impôts fonciers, patentes, enregistrement, impôt cédulaire sur les bénéfices industriels et commerciaux, impôts sur les transports, impôts sur le chiffre d'affaires, peuvent représenter, au total, de charges fiscales pour l'entreprise. La comparaison du montant de ces charges avec la fraction du dividende abandonnée à l'actionnaire ne laisse pas d'émouvoir.

Souhaite-t-on, pour fixer les idées, quelques chiffres? Nous n'éprouvons que la difficulté de choisir.

Citons, au hasard, la *Société Hotchkiss* qui a versé au fisc, en 1925, deux fois plus qu'à ses actionnaires ; les Sociétés *de l'Est Hagondange, Knutange et Rombas* qui, de 1920 à 1926, n'ont réparti entre leurs actionnaires que la huitième

partie des sommes versées à l'État ; les *Compagnies minières* dont les charges fiscales ont été, depuis 1914, multipliées par 11, alors que le chiffre de leur dividende a simplement triplé ; les *Aciéries de Longwy*, qui ont payé, en 1926, un total d'impôts de 25 millions de francs environ, et versé moins de 10 millions de francs à leurs actionnaires, acquittant de la sorte un tribut fiscal supérieur de 250 pour 100 à la valeur nette du coupon ; la *Distillerie Cusenier*, qui n'a distribué, en 1928, que 5 millions de francs de dividendes, alors que le total de ses impôts s'est élevé à 31 millions de francs, ce qui porte à 600 pour 100 l'écart entre la part de l'État et celle de l'actionnaire ; la *Stéarinerie Fournier*, qui, pour balancer les 13 millions de francs versés au fisc, au cours du dernier exercice, n'a pu répartir entre ses actionnaires que la somme dérisoire de 1 234 100 francs, donnant ainsi l'exemple d'un prélèvement fiscal supérieur de 1 000 pour 100 au montant net du dividende ; rappelons enfin que M. Mathon, grand industriel du textile, a pu chiffrer à 7 400 pour 100 le coefficient d'augmentation, par rapport à l'avant guerre, des impôts acquittés par sa firme.

L'EXEMPLE DE LA « PARISIENNE ÉLECTRIQUE » OU LE COMBLE DE LA DEXTÉRITÉ FISCALE

Encore ces sociétés ne sont-elles pas parmi les moins favorisées. Les chiffres que l'on vient de lire ne traduisent pas les excès de notre fiscalité mobilière dans ce qu'ils présentent de plus absurde ni de plus odieux.

Si grevé qu'il soit de charges fiscales, si défavorable à l'actionnaire, le bilan de ces sociétés laisse, en effet, apparaître un dividende. Sans doute, ce dividende se trouve ramené à son expression la plus simple ; sans doute aussi, se révèle-t-il singulièrement disproportionné à la part que s'est taillée le fisc dans le profit de l'entreprise ; du moins possède-t-il une qualité dont on ne peut méconnaître le prix : il existe. Un coupon peut être détaché. L'actionnaire garde l'impression de toucher un revenu. C'est en cela que ces titres se distinguent de ceux d'autres sociétés, telles, par exemple, que la *Kali-Sainte-Thérèse*, la *Nantaise d'Eclairage*, la *Dabrowa*, *Edi-el-Adoum*, dont l'actionnaire est même dépossédé de cette suprême satisfaction, cependant plus théorique que substantielle.

Pour ces sociétés, en effet, il n'est même plus question de répartition. La part de l'État atteint 100 pour 100. L'actionnaire n'a pas à intervenir. C'est au fisc seul qu'il appartient de détacher le coupon que l'impôt absorbe entièrement.

On pense avoir atteint ici l'extrême pointe de l'extravagance, la limite même du possible. On se méprend. Nous n'avons pas encore touché le fond de cet abîme de sottise. Ce royaume du burlesque nous réserve une nouvelle surprise : l'exemple de la *Parisienne électrique.*

L'aventure de cette société a fait le tour du monde. Elle est appelée à figurer dans les annales de la fiscalité française. Elle l'illustrera, sans doute, à jamais.

N'y voit-on pas, en effet, notre fisc accomplir ce tour de force, réaliser ce comble de la dextérité, de prélever sur le coupon de cette société un impôt supérieur au montant de ce coupon !

Et le fait n'a pas été unique. Il s'est renouvelé durant deux années consécutives. C'est ainsi qu'en 1925, la *Parisienne électrique*, sur le montant d'un coupon de 20 fr. 80, a dû payer un impôt de 29 fr. 50, soit un prélèvement fiscal de 140 pour 100, et que, pareillement, en 1926, le coupon de cette société, ramené, après déduction du solde de l'année précédente, à 20 fr. 60, s'est vu contraint d'acquitter pour l'année en cours, un nouvel impôt de 24 fr. 70. Ainsi, non seulement le porteur de parts de cette entreprise n'a pas touché, pour ces deux exercices, le moindre centime d'un coupon, cependant élevé, mais il reste encore, tout son revenu absorbé, le débiteur du fisc, et son dividende de l'exercice prochain se trouve déjà grevé, avant même que d'être né, de la fraction d'impôt qui n'a pas été payée.

UN IMPOT SUR LE CAPITAL, PROGRESSIF A REBOURS ET A RETARDEMENT : LA TAXE DE TRANSMISSION

Quels sont les impôts à qui nous devons d'aussi singuliers résultats? Par le jeu de quel savant mécanisme fiscal est-il permis à l'État d'exiger une fraction si considérable d'un dividende qu'elle le peut absorber tout entier, et même, parfois, dépasser? Telle est la question que se pose assurément le lecteur.

L'esprit, même le moins suspect d'optimisme, est, en effet, enclin au doute quand l'injustice et le ridicule sont

donnés pour aussi violents, paraissent dépasser, comme c'est le cas, les limites permises.

Il ne sera accordé créance aux chiffres cités que lorsque nous aurons désigné les impôts responsables.

Ce ne sont pas, à un degré égal, les trois impôts frappant directement les actions au porteur.

Ni le droit de timbre, ni l'impôt cédulaire sur le revenu du coupon ne parviendraient à hausser la part du fisc jusqu'aux pourcentages couramment pratiqués, et dont nous avons produit quelques exemples. Sans doute, ces deux impôts sont-ils, pour des impôts de superposition, deux ou trois fois trop élevés et contribuent-ils fâcheusement à alourdir hors de raison la charge fiscale du porteur de titres. Mais, établi sur le nominal du titre, le droit de timbre est invariable comme lui. Quant à l'impôt sur le revenu, fixé à 18 pour 100, il ne saurait prélever sur le dividende un pourcentage supérieur à ce taux.

L'impôt responsable au premier chef des excès signalés est donc la taxe de transmission.

Cette taxe représente, en vérité, l'un des instruments les plus rudimentaires d'un arsenal fiscal qui ne saurait, cependant, se montrer plus dépourvu d'outils opportuns, intelligemment conçus, appropriés à l'objet.

Notons d'abord que, contrairement aux règles formelles de notre législation, elle constitue non un impôt sur le revenu, mais un véritable impôt sur le capital, puisqu'elle est perçue sur le cours moyen du titre, sans le moindre égard à son revenu, et même en l'absence de tout revenu.

Elle présente même ce caractère paradoxal, dont on appréciera comme il convient la haute valeur économique, d'être progressive à rebours, c'est-à-dire d'être d'autant plus élevée que le rendement du titre est moins grand, puisque, pour un dividende égal, ce rendement varie en sens inverse du cours du titre.

Aussi, dans les conditions actuelles, le capitaliste n'a rien à gagner, mais tout à perdre, — ô ironie ! — à une amélioration du marché financier. La baisse du taux de capitalisation qui en résulte entraîne, en effet, une augmentation de la taxe de transmission dans le moment même où décroît le rendement du titre.

Sur deux côtés différents le dividende se trouve rogné. Tel est le premier résultat de ce singulier impôt.

Le fonctionnement de la taxe de transmission se signale par une autre dangereuse anomalie.

Nous avons vu qu'elle n'était pas, en dépit d'un nom trompeur, perçue à l'occasion de mutations, mais payée annuellement par tous les titres sans distinction, même par ceux qui n'ont pas circulé.

Il en résulte que lorsque la spéculation s'est emparée momentanément d'un titre, l'a poussé aux plus hauts cours, puis son bénéfice pris, l'a laissé retomber à son niveau antérieur, le porteur qui, soucieux de placements à longue échéance, est resté indifférent à ces mouvements sans lendemain de la Bourse, n'en est pas moins contraint de payer, une fois les cours retombés, un lourd impôt sur leurs fluctuations dont il n'a cependant retiré aucun profit. La taxe de transmission est, dans ce cas, la sanction de sa méritoire sagesse. Elle pénalise son dédain de la spéculation à la petite semaine. Elle impose son souci de prévoir à long terme. Tout ce qui constitue le mérite fécond de l'épargnant est donc lourdement châtié, grevé, découragé. La taxe de transmission est l'ennemie du capitaliste patient. C'est dire qu'elle figure le plus néfaste des fléaux.

Le mode de recouvrement de la taxe de transmission n'appelle pas de moindres griefs. Il en vient encore aggraver les méfaits.

La taxe de transmission présente, en effet, cette nouvelle tare de n'être perçue sur le redevable qu'avec un important décalage.

Payée par la société, qui en fait l'avance au Trésor, sur le cours de l'année précédente, elle n'est récupérée sur le porteur que l'année suivante. Ce retard de deux ans dans le recouvrement de la taxe de transmission supprime tout rapport entre la situation de la Bourse au moment de son assiette et à l'époque de son paiement.

Que, dans l'intervalle, les cours aient fléchi : c'est au moment où l'épargnant est à la fois démoralisé par la baisse du marché et le plus dénué de disponibilités, qu'il est mis précisément en demeure d'acquitter, sur des fluctuations de cours périmées, les impôts les plus lourds. On conviendra que ce n'est pas fait pour le tirer d'embarras, ni lui restituer sa confiance et son allant.

C'est ce qui s'est produit, pour ne citer qu'un exemple, au début de 1929.

Alors que le marché financier se trouvait extrêmement désorienté par une baisse ininterrompue de plusieurs mois, le recouvrement de la taxe de transmission a atteint, à l'échéance d'avril 1929, le chiffre record de 257 000 francs. C'est que cette échéance se rapportait, en raison du décalage en question, au second semestre de 1926, c'est-à-dire à une période de relèvement des cours.

Tel est le danger de cette machine à retardement. Elle risque d'exploser au moment le moins indiqué, et de faire, par conséquent, le maximum de dégâts.

LA TAXE DE TRANSMISSION EST LE TYPE MÊME DE L'IMPÔT SELON LE VŒU DU LÉGISLATEUR

Tant de motifs se prononcent sans appel contre la taxe de transmission.

Elle n'est tolérable par aucun côté. Ni son principe, ni son assiette, ni son mode de recouvrement n'échappent, nous l'avons vu, à cette condamnation.

Au vrai, on s'explique mal qu'aussi néfaste par tant de points, aussi visiblement contraire à l'intérêt du marché financier, comme à celui de l'épargnant, comme à celui du Trésor, elle soit encore en vigueur.

Comment même a-t-elle pu voir le jour?

On a allégué, pour expliquer, sinon pour justifier — qui pousserait l'audace jusque-là ! — son existence, tantôt la paresse du législateur, qui aurait omis de tenir compte de l'évolution de la Bourse depuis la création, en 1857, de la taxe de transmission et négligé de mettre ce compartiment de notre législation fiscale en harmonie avec les conditions nouvelles du marché financier; tantôt l'impossibilité de suivre les titres dans leurs multiples et rapides déplacements afin de percevoir sur chacun de leurs transferts un véritable impôt de transmission.

Ni l'une ni l'autre de ces raisons n'est valable.

Nous savons de reste que le goût d'une immobilité systématique n'est pas précisément la caractéristique de notre législateur parlementaire, qu'il accuse plutôt un penchant marqué pour le changement, l'instabilité, même la plus préjudiciable au pays, et qu'il hésite rarement, fût-ce trois jours après son vote, à remanier une loi.

Quant à arguer, d'autre part, pour justifier la taxe de

transmission, de l'impossibilité de suivre pour les imposer tous les déplacements de chaque titre, c'est une plaisanterie que personne ne saurait prendre au sérieux. Nul n'ignore, en effet, que toutes les mutations de titres sont obligatoirement consignées par les établissements financiers, chargés de l'exécution des ordres, sous un répertoire destiné à permettre la perception de l'impôt sur les opérations de bourse, et dont un extrait est transmis tous les quinze jours à l'enregistrement.

On conviendra qu'il n'était pas plus difficile d'asseoir la taxe de transmission, si on l'avait voulu, sur tout achat et toute vente de titres qu'il ne l'a été d'établir l'impôt sur les opérations de bourse, sur chacune de ces opérations : le même registre eût pu être utilisé, et, pareillement, les mêmes fonctionnaires pour la perception.

Il apparaît, de la sorte, bien nettement que si la taxe de transmission est ce qu'elle est, c'est-à-dire un impôt aussi anti-économique par son assiette, qu'injuste par ses modalités de recouvrement, il ne convient pas d'en accuser le hasard, ni l'indolence inconsciente du législateur, ni l'impossibilité de percevoir sur les seuls titres circulant un véritable impôt de transmission, mais bien, ainsi que nous l'avons dit, le dessein fermement arrêté, la volonté irréfutable du législateur de frapper le plus durement possible la propriété, de la ronger, d'année en année, de façon automatique, sous l'une de ses formes les plus abhorrées, celle du capital productif.

Il ne siérait pas, au reste, de s'en étonner. Cette politique financière est dans l'ordre du régime. Elle est rigoureusement conforme à son principe même, à ses fins, à sa raison d'être. Et c'est là le plus dangereux.

II. — **La guerre aux valeurs étrangères.**

TRIOMPHE DU PROVINCIALISME FINANCIER

En ce qui concerne la fiscalité des valeurs étrangères, cette haine vouée par le législateur français à la « fortune acquise », vient se doubler d'une aversion non moins accusée, ni moins dommageable à l'épargne, pour tout ce qui se rapporte aux titres étrangers.

Le premier sentiment s'inspire tout net du *Contrat social;* il est l'aboutissement normal de l'idéologie encyclopédiste qui, du nivellement des fortunes, fût-ce par le bas, fait le gage assuré d'une félicité sans mélange ; le second est la manifestation de cet esprit petit bourgeois, de ce « provincialisme financier » qui caractérise essentiellement nos hommes d'État modernes. Ce que le simple raisonnement, les déductions naturelles de la logique, ne leur ont pas enseigné, ils ne l'ont appris, ni de la leçon évidente de l'histoire, ni de l'observation journalière des faits.

Il est, cependant, d'expérience courante que les placements en valeurs étrangères constituent un des emplois les plus féconds de l'épargne, qu'un pays tire le plus grand bénéfice à devenir le banquier, ou si l'on veut, le rentier des autres, que ses créances sur l'étranger lui permettent de faire travailler les autres peuples à son profit, et d'engranger, chaque année, sous forme de coupons, une nouvelle récolte d'or, qui vient accroître d'autant son capital de richesses nationales.

C'est là un ordre de vérités que les événements les plus lointains, comme les plus récents, se sont chargés d'authentifier.

Après la défaite de 1870, c'est à son portefeuille de valeurs étrangères que la France a dû, ainsi que le notait déjà Léon Say dans son rapport sur le budget de 1875, de pouvoir remédier facilement aux conséquences économiques et financières de la guerre et payer en or les 5 milliards d'indemnité réclamés par l'Allemagne.

Jusqu'à 1914, l'importance de nos placements à l'étranger nous a permis de participer virtuellement à la mise en valeur d'une multitude de pays neufs que notre argent allait, par delà les océans, féconder, et qui nous abandonnaient, en retour, une vaste portion de leurs profits.

Au début de la guerre, grâce à la mobilisation des valeurs étrangères détenues par ses nationaux, l'État français a pu, sans recourir à l'emprunt extérieur, effectuer pendant de longs mois, à l'étranger, les achats massifs qu'exigeait la conduite de la guerre.

Il en fut de même pour l'Angleterre.

M. Chamberlain déclarait que sans le secours de son portefeuille étranger, l'Empire britannique n'aurait pu, faute de crédits suffisants à l'extérieur, continuer la guerre.

L'exemple de cette nation est, au surplus, éminemment significatif.

Il convient, en effet, de noter que, de toute la durée de la guerre, la Grande-Bretagne n'a pas été contrainte d'emprunter à l'extérieur pour son compte propre. Les avances qu'elle a demandées à l'étranger nous étaient toutes destinées.

Les 8 milliards de dollars qu'elle a reçus des États-Unis, elle nous les a transférés. Si notre portefeuille de valeurs étrangères avait été à la mesure du sien, nous n'aurions jamais eu besoin de recourir à l'argent américain et nous n'aurions pas à supporter aujourd'hui les désastreuses conséquences des conditions léonines qui nous ont été imposées.

Qui ne connaît, enfin, le rôle primordial joué dans les réglements extérieurs de l'Angleterre par les 300 millions de livres qu'elle reçoit annuellement, du fait de son portefeuille mobilier, de tous les pays du monde et dont le précieux appoint lui permet de transformer en excédent le déficit chronique, et d'une importance annuelle de 200 millions de livres, de sa balance des comptes.

Ces faits parlent assez haut. Ils devraient comporter un enseignement.

Hélas! pour nos contemporains, ils n'en comportent aucun. Nos hommes d'État restent, en présence de ces vérités incessamment vérifiées, aussi neufs que des enfants.

Rien ne leur apprend rien. Ils gardent aux valeurs étrangères leur incurable suspicion, leur traditionnelle hostilité, sans se douter qu'ils donnent par là seulement la mesure de leur propre ignorance, de l'étroitesse de leurs vues, et de leur défaut d'observation.

LA BROCHE OU LE GRIL?

Cette suspicion, cette hostilité, trouvent leur expression dans notre fiscalité. Les valeurs étrangères, tout aussi honnies, ne sont pas moins traquées que les valeurs françaises. Apparemment, elles semblent cependant favorisées sur un point ; il leur est loisible de choisir entre deux régimes fiscaux qui leur sont également applicables. Mais, à l'examen, cet avantage ne tarde pas à reprendre sa valeur réelle, qui est nulle.

L'alternative laissée au contribuable fait penser à ce

repas de cannibales dont la victime avait gardé la faculté d'opter entre la broche et le gril. Les sociétés peuvent hésiter entre les deux régimes livrés à leur choix. L'un vaut l'autre.

Le premier de ces régimes, celui de l'abonnement, assimile les valeurs étrangères aux valeurs françaises et les soumet aux mêmes impôts, droit de timbre, taxe de transmission, impôt cédulaire sur le revenu.

Le second assujettit les valeurs étrangères à un droit de timbre perçu une fois pour toutes, au comptant, à raison de 4 pour 100 sur la valeur nominale du titre et au paiement d'un impôt annuel de 25 pour 100 sur le montant du coupon.

L'ABONNEMENT AU TIMBRE OU LE RÈGNE DE L'ARBITRAIRE

Ainsi, pour commencer par l'examen du premier régime, tout ce que nous avons dit des excès intolérables de la fiscalité des valeurs françaises s'applique rigoureusement et sans en omettre un iota, à la fiscalité des valeurs étrangères abonnées.

Celle-ci s'aggrave de surcroît de quelques vices qui lui sont particuliers.

D'abord, le paiement des impôts français représente pour les sociétés étrangères qui ont déjà acquitté leur quote-part d'impôts nationaux, une charge fiscale supplémentaire : son taux démesurément élevé, les conséquences de ses tares de toute nature pèsent, par suite, sur elles, plus lourdement encore que sur les valeurs françaises.

D'autre part, le mode de recouvrement des impôts français risque de léser gravement, par certains côtés, la société abonnée.

Le soin de déterminer le nombre des titres de la société, imposables à raison de leur circulation en France, incombe, en effet, au ministère des Finances. Mais celui-ci ne possède sur la circulation de ces titres dans notre pays, aucune donnée précise. La seule administration susceptible de lui fournir une base sérieuse de calcul, celle de l'enregistrement, se désintéresse précisément de ces titres du fait même de leur abonnement.

Faute d'éléments satisfaisants d'appréciation, la détermination de la quotité imposable relève donc du pur arbitraire.

Il en résulte que la société, qui a fait au fisc français l'avance des impôts pour le nombre de titres présumé circuler en France, risque de n'en pas récupérer entièrement la valeur, soit que certains porteurs français fassent encaisser, ce qui leur est toujours facile, le montant de leurs coupons à l'étranger et se soustraient par là au paiement de la taxe de transmission et de l'impôt sur le revenu, soit que le nombre de titres circulant réellement en France et sur lequel l'impôt est récupérable, soit inférieur au nombre présumé y circuler, c'est-à-dire au nombre pour lequel l'impôt a été avancé par la société. Ainsi la société étrangère abonnée risque de subir un double préjudice ; et le décret du 20 septembre 1928 qui s'est borné à abréger quelque peu les délais d'admission à l'abonnement et à supprimer le minimum de la quotité imposable, fixé jusque-là par la loi au dixième du capital, n'y a nullement remédié.

Ces déplorables conséquences de l'abonnement détournent de plus en plus de ce régime les sociétés étrangères.

Celles-ci se portent, de préférence, sur les places étrangères, où leur entrée n'est pas considérée comme subversive, ni frappée d'un aussi lourd tribut, mais, au contraire, saluée comme opportune et traitée avec ménagement.

Ou encore, si la société désire, néanmoins, pour certains motifs, introduire une partie de ses titres sur notre marché, elle renonce, comme trop onéreux, au système de l'abonnement, et ses titres circulant en France, tombent sous le coup du second régime fiscal admis par notre législation.

Quant aux sociétés abonnées, il n'est pas rare de les voir, leur période d'abonnement écoulée, renoncer à poursuivre une expérience jugée fâcheuse.

Le nombre sans cesse croissant des désabonnements exprime le degré de désaffection des sociétés pour ce régime fiscal et, par là, donne la mesure de son imperfection.

COMMENT ON A CHASSÉ DE NOS COTES OFFICIELLES LES MEILLEURES VALEURS ÉTRANGÈRES OU LE FILTRE A REBOURS

Mais, dans ce cas, le fisc avait entendu, jusqu'à ces derniers temps, — jusqu'à la loi du 1er août 1929, — infliger une sanction aux sociétés étrangères dont le seul tort était de juger prohibitif le taux de l'abonnement.

Il ne souffrait pas qu'elles s'y dérobassent impunément. En conséquence, il avait prescrit que les valeurs étrangères non abonnées ne pouvaient être inscrites ni à la cote officielle du Parquet ni à celle du marché en Banque.

On va voir le résultat de cet invraisemblable anathème. Il permettra de juger combien le législateur français moderne sait témoigner, quand il le veut, d'intelligence.

L'ostracisme du fisc a tout simplement eu pour effet de transformer en une pompeuse nécropole la cote officielle et de faire du hors-cote, en termes de Bourse, des « pieds humides », l'asile de prédilection des plus illustres valeurs étrangères.

Comment cela? Il est aisé de le comprendre.

L'inscription aux cotes officielles n'était profitable qu'aux valeurs de second ordre, ou peu connues, ou sujettes à caution, dont le placement était difficile et exigeait, par conséquent, de la part des établissements émetteurs, la mise en œuvre de tous les moyens capables d'écarter la suspicion.

Le décor d'apparat que constituent la cote du Parquet et celle de la Coulisse leur était donc d'un précieux secours. La signature, au bas de ces cotes officielles, du syndic des Agents de change et du président du Syndicat des Banquiers ne laisse jamais de faire impression sur l'esprit, vite hypnotisé, du public, qui ne peut se défendre d'y voir, bien que sans raison, une estampille de garantie apposée par les plus hautes puissances de la Bourse.

Les sociétés étrangères sont donc d'autant plus désireuses de se faire ouvrir les colonnes des cotes françaises que leurs titres offrent moins de sécurité.

Elles hésitaient donc d'autant moins à payer le montant usuraire de l'abonnement au timbre qu'elles avaient plus fermement l'intention de nous faire payer leurs titres au delà de leur prix.

Au contraire, les valeurs internationales de grand renom, universellement réputées, n'ont que faire de cette estampille du marché de Paris. Leur prestige n'est nullement intéressé à une admission à nos cotes officielles.

C'est uniquement un hochet dont leur vanité ne peut se soucier que gratuit. Mis jusqu'ici, par le fisc français à prix élevé, elles lui ont préféré l'exil au hors-cote ou même l'émigration vers des places étrangères plus hospitalières.

LE COUT D'UNE POLITIQUE D'EXCOMMUNICATION

On évaluera ce qu'a pu nous coûter cette politique d'excommunication si pertinemment qualifiée par M. Wolf de « filtre à rebours ».

Le porteur français a été naturellement le premier atteint.

La fermeture des cotes françaises aux meilleures valeurs étrangères lui a interdit jusqu'à présent de profiter des chances de bénéfice substantiel qu'elles comportent et qui ont échu aux épargnants des nations plus favorisées où elles ont émigré.

Celles qui n'ont pas fui définitivement notre place, mais n'ont trouvé que le refuge du hors-cote y traînent une existence languissante qui ne sert pas davantage les intérêts du porteur français.

Le resserrement de ce marché, l'absence de terme, indispensable à l'assouplissement des transactions, le défaut de cotation régulière, empêchent ce porteur de suivre les fluctuations de ses valeurs et lui en rend très difficiles l'achat et la vente dans des conditions satisfaisantes.

La place de Paris a perdu, de son côté, un élément très important d'activité. Sans parler des valeurs étrangères de grande classe que les excès du fisc français ont tenues pendant si longtemps à l'écart de notre marché, le chiffre des transactions journalières sur les valeurs désabonnées a connu, du jour au lendemain, du fait de leur radiation de la cote, une chute brutale.

On a cité l'exemple de la Modderfontein.

Traitée au marché à terme de la coulisse, le nombre des négociations quotidiennes dont cette valeur était l'objet variait de 20 000 à 25 000.

A l'heure actuelle, reléguée au hors-cote, c'est à peine si elle donne lieu à une centaine d'échanges par jour.

C'est là le sort de toutes les grandes valeurs internationales radiées de la cote ; par exemple, du *Congo Grands-Lacs*, du *Nitrate Railways*, du *Tabac des Philippines*, du *Cairo-Héliopolis*, d'*Urikany*, des *Railways électricité*, jadis recherchées des capitalistes français comme fleurons de notre marché, aujourd'hui presque totalement délaissées.

On conçoit ce qu'un tel ralentissement de l'activité du

marché français peut représenter annuellement de moins-value pour le fisc qui en est, cependant, le seul responsable et l'artisan volontaire. Lui-même devient ainsi la victime de sa propre sévérité. L'appareil de guerre qu'il a bien maladroitement dirigé contre son prétendu adversaire, après avoir atteint l'actionnaire français, se retourne par ricochet contre lui-même. N'est-ce pas dire encore contre le contribuable?

Ajoutez à cela que tout le lustre retiré au marché officiel a échu au hors-cote et que les sociétés douteuses ont beau jeu, désormais, de se prévaloir, pour écouler facilement leurs titres, du crédit dont la présence de grandes vedettes internationales a eu pour effet de parer le marché, jadis tenu pour suspect, des « pieds humides ».

On voit que notre épargne nationale est appelée à faire, de toutes façons, les frais des lourdes fautes du fisc.

Sans doute, sous la pression des événements, devant une telle révolte des faits, la loi du 1er août 1929 s'est-elle enfin décidée à supprimer la sanction qui frappait d'ostracisme les valeurs étrangères non abonnées.

Dorénavant l'inscription aux cotes officielles françaises ne leur sera plus systématiquement refusée. C'est là, assurément, un progrès. Mais il survient bien tardivement pour comporter sa pleine valeur.

L'effet d'une mesure aussi néfaste que ce bannissement, si prolongé, des valeurs étrangères ne s'abolit pas aussi facilement qu'un texte de loi. Un trait de plume a suffi à rapporter celui-ci. Mais quelle baguette enchantée du législateur nous rendra-t-elle, désormais, tant de biens dilapidés par sa faute : le prestige disparu de notre marché français, les inestimables revenus en devises appréciées que nous aurait rapportés chaque année, et notamment aux jours tragiques de la baisse du franc, un portefeuille étranger abondamment et judicieusement garni ; toutes les occasions perdues, dont nos rivaux ont hérité, d'étendre notre influence à l'étranger ; les avantages de toute sorte qu'aurait procurés à l'État français lui-même une activité décuplée du marché de Paris.

D'autre part, nous craignons bien que le mal ait pris aujourd'hui trop d'ampleur pour que la réforme si tardive, apportée sur ce point par la loi du 1er août 1929, soit, désormais, d'une véritable efficacité.

Ce n'est pas impunément que la politique fiscale du « filtre à rebours » a pu s'employer systématiquement pendant trois quarts de siècle à éliminer de la cote officielle les meilleures valeurs étrangères pour ne retenir que les pires. Le discrédit jeté, de ce fait, sur notre marché financier, l'habitude prise depuis de longues années, par les valeurs internationales, de se porter de préférence sur les places étrangères, ne s'effaceront pas facilement.

L'histoire du lièvre et de la tortue ne s'applique pas uniquement aux individus. La morale en est également vraie pour les organismes sociaux, dont l'activité ne s'exerce pas autrement et ne se trouve pas soumise à d'autres lois que celle des particuliers, dont elles ne sont, du reste, qu'un instrument.

Contre notre marché financier le temps a joué. Il a joué au profit des places étrangères.

Rattraperons-nous jamais le temps perdu?

Il y faudrait, en tout cas, une réforme autrement énergique que la réforme si timide, si mesquine, ébauchée par la loi du 1er août 1929.

Si l'on a pensé amuser et abuser les Français avec cela, quel mépris c'est leur témoigner !

LA TRIPLE IMPOSITION DES FILIALES ÉTRANGÈRES DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

Que dire enfin du régime fiscal appliqué jusqu'à ces derniers mois aux filiales étrangères des sociétés françaises?

Celles-ci tiennent le milieu entre la société française et la société étrangère. Elles participent à la fois aux vertus de l'une et de l'autre.

Aux sociétés purement françaises, elles empruntent l'avantage d'offrir un emploi productif à notre activité industrielle nationale ; aux sociétés étrangères, celui de venir grossir de tout le montant de leurs bénéfices, nos rentrées annuelles de créances-or sur l'étranger.

Leur caractère mixte nous permet enfin d'employer et de contrôler à l'extérieur les capitaux étrangers et d'étendre ainsi hors de nos frontières le champ de notre influence.

Tant de mérites, et si précieux, vouaient normalement cette forme de société à la bienveillante sollicitude du fisc. Notre expansion nationale s'y trouvant intéressée, n'en

devait-on pas favoriser le développement par tous les moyens?

On le devait, effectivement : c'est ce qui explique qu'on ne l'ait pas fait et que le fisc ait réservé pendant si longtemps à ces sociétés ses pires rigueurs.

Nous avons parlé de la double imposition des valeurs françaises.

Leurs filiales étrangères ont été, jusqu'à présent, victimes d'une imposition triple. Elles acquittaient d'abord toute la série des impôts propres au pays où s'exerce leur activité. Leurs bénéfices étaient ensuite amputés de l'impôt de 18 pour 100 sur le revenu à leur encaissement en France par la société mère. Ils étaient enfin grevés une troisième fois, de tous les impôts frappant les valeurs mobilières au moment de leur distribution par la société mère sous forme de dividendes.

Il s'ensuit que la création de ces sortes de filiales était rendue des plus difficiles. Le plus souvent la société française désireuse de se ramifier à l'étranger, de façon à toucher une clientèle demeurée inaccessible, se trouvait en présence de ce dilemme : ou bien adopter pour le fonctionnement de ses succursales à l'étranger la forme française et acquitter, de ce fait, les impôts très lourds, voisins parfois de la confiscation, perçus par le fisc local sur les entreprises non nationales, et subir également toutes les entraves administratives apportées pour le même motif à l'exercice de leur activité ; ou bien constituer ses filiales en pays étrangers sous la forme propre à chacun de ces pays, et supporter alors, après l'imposition étrangère, la double imposition supplémentaire du fisc français.

S'étonnera-t-on, dans ces conditions, que la société ait renoncé, dans la majorité des cas, à son projet d'extension?

La forme la plus moderne de l'association de capitaux, celle du trust, de l'omnium, s'est ainsi trouvée, jusqu'ici, irrémédiablement handicapée par notre fiscalité. Si l'une de ces grandes associations se constituait chez nous, elle en était exclusivement réduite à l'intégration de filiales françaises ; la constitution d'un portefeuille international, l'intégration de succursales étrangères, qu'elle contrôlerait, lui était, en fait, quasiment interdite.

Les pays étrangers, par la faute de notre fisc, se sont

trouvés ainsi pratiquement en possession du monopole des intégrations de sociétés.

LE BLUFF DE LA RÉFORME DU 1er AOUT 1929

Ce monopole sera désormais des plus difficiles à briser.

La loi du 1er août 1929 qui supprime, dans certains cas, la triple imposition des filiales étrangères de sociétés françaises est sans doute une étape heureuse dans ce sens.

Mais il convient de dire de cette amélioration trop différée ce que nous avons dit de l'amélioration apportée par la même loi aux modalités de l'admission des valeurs étrangères aux cotes françaises. Cette réforme nous rendra-t-elle toutes les occasions de profit que nous avons, depuis tant d'années, laissé échapper?

Tout le temps perdu par les sociétés françaises, tout le temps gagné par leurs rivales étrangères a créé, aujourd'hui, entre les conditions de fonctionnement de ces sortes d'entreprises à l'étranger et chez nous des différences si considérables à notre désavantage qu'il nous reste bien peu d'espoir de regagner un jour le terrain cédé. Du reste, si la loi du 1er août constitue un certain progrès, cette réforme partielle, et de beaucoup trop modeste, est loin de proscrire complètement la double imposition mobilière des sociétés.

Cette double imposition subsiste encore dans trop de cas pour que nos sociétés puissent, à l'avenir, bénéficier beaucoup plus largement que par le passé des avantages de la concentration. La loi du 1er août se borne, en effet, à assimiler, en ce qui concerne le paiement de l'impôt sur le revenu les filiales étrangères aux filiales françaises.

Or les filiales françaises ne sont pas toutes exemptes de la double imposition mobilière.

De telles restrictions sont apportées à cette exemption, à la fois par la loi dn 31 juillet 1920 et par l'administration fiscale chargée de l'interpréter, que cette exemption n'est appelée à jouer que dans un nombre minime d'hypothèses.

Seuls, en effet, sont admis à ce bénéfice les titres des sociétés mères.

Pour toutes les autres formes de sociétés, la double imposition subsiste, et, par suite, tous les avantages de l'intégration, de la spécialisation industrielle par l'association ou la demi-fusion d'entreprises similaires, leur restent interdits.

D'autre part, même pour une société mère, la superposition des impôts mobiliers frappant le même revenu n'est pas toujours supprimée.

L'exonération du second paiement est, en effet, seulement acquise aux titres remis à la société mère dès le moment de leur création, en contre-partie de ses apports ou de ses versements : encore est-il exigé que ces titres soient restés nominatifs.

C'est dire que la plupart des sociétés demeurent soumises à la double imposition, même en ce qui concerne le revenu de leurs filiales françaises.

On voit donc que la portée de l'assimilation, due à la loi du 1er août, des filiales étrangères aux filiales françaises, est singulièrement limitée, puisque la grande majorité des filiales françaises restent exclues du bénéfice de l'exemption, et que la concentration industrielle n'en sera, chez nous, que très médiocrement facilitée.

LES PARTICIPATIONS ÉTRANGÈRES DANS LES SOCIÉTÉS FRANÇAISES NE SONT PAS MOINS LOURDEMENT IMPOSÉES

Au reste, les sociétés étrangères, désireuses de placer leurs capitaux dans une société française, ne sont pas mieux favorisées que les sociétés françaises soucieuses d'employer leur activité ou leurs disponibilités au dehors.

Elles sont victimes de la même inique superposition de charges, un double impôt mobilier venant grever le revenu des capitaux étrangers employés en France.

Cette forme de participation étrangère dans une société française est, en effet, considérée, depuis quelque temps par le fisc, comme une exploitation étrangère de biens situés en France et se trouve, par suite, soumise aux prescriptions de la loi du 29 juin 1872 qui assujettit cette catégorie de société au paiement de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières. Ainsi le même revenu est frappé à deux reprises par l'impôt mobilier qui est acquitté une première fois par la société française, et une seconde fois par la société étrangère.

On ne saurait dire, véritablement, que cette double imposition mobilière soit une innovation heureuse de notre fisc. Elle détourne de nos entreprises le capital étranger qui

pourrait souvent s'y employer à notre plus grand profit.

Ainsi, s'il fallait choisir entre tant d'excès sans nom de notre fiscalité mobilière et désigner le plus dommageable au pays, l'octroi de la noire palme ne serait assurément pas d'une suprême facilité.

Les valeurs étrangères ne sont, on l'a vu, ni mieux, ni moins bien traitées que nos valeurs nationales, et de même le capital expatrié, en vue d'un emploi productif, hors de ses frontières natales, n'est pas l'objet d'un traitement différent, qu'il émigre vers l'étranger, ou soit importé chez nous.

A l'égard des différentes formes de sociétés sur qui s'exerce son autorité, le fisc a entendu ne pas témoigner d'une politique disparate. L'observation d'une parfaite égalité est restée sa règle.

Il est vrai que c'est une égalité dans le pire, l'égalité dans la confiscation, l'égalité, ainsi qu'elle existe seulement entre les mortels, devant le fossoyeur.

III. — **La rançon d'une fiscalité d'Iroquois ou la déchéance du marché de Paris.**

C'est bien, en effet, sous les traits de ce macabre personnage que nous apparaît, aujourd'hui, le fisc.

La fosse qu'il creuse est celle du marché de Paris et la fébrile activité qu'il y déploie n'est pas sans d'étonnantes affinités avec la fureur sadique, la folie sanguinaire de son ancêtre direct, de son père par l'esprit, le terroriste coupeur de têtes de 1789.

Comment le marché français résisterait-il à cette rage de destruction, à cette permanente saignée par où fuient ses forces vitales?

Ni les valeurs étrangères, ni les valeurs françaises ne peuvent lui apporter cet indispensable élément d'activité sans lequel il est promis à la mort.

Les onditions prohibitives de notre fiscalité interdisent aux premières l'entrée de notre place dans le moment où le paiement périodique de dettes écrasantes à l'extérieur et le déficit sans cesse croissant de notre balance commerciale exigeraient, au contraire, un accroissement correspondant de nos créances sur l'étranger.

Quant aux sociétés françaises, tout appel, dans de bonnes conditions, à l'épargne leur est rendu, par l'excès de nos impôts, pratiquement impossible.

S'agit-il d'un placement d'actions?

Le capitaliste répugne à courir les risques, toujours considérables, d'une entreprise, pour le seul avantage de remettre, chaque année, le montant intégral de son coupon entre les mains du fisc, sans être bien assuré, d'ailleurs, de ne pas lui devoir quelque chose encore.

La société souhaite-t-elle emprunter sous la forme d'obligations? Les difficultés ne sont nullement atténuées.

Le poids des charges fiscales maintient, en effet, très élevé le loyer de l'argent.

Que la société prenne les impôts à son compte ou qu'elle laisse au souscripteur le soin de les acquitter, le résultat est le même : les impôts sont toujours à la charge de la société, soit qu'elle les verse directement au fisc, en sus de l'intérêt servi à l'obligataire, soit que la rémunération assurée à ce dernier soit augmentée de tout le pourcentage de l'impôt.

De là le taux resté si élevé, en France, du loyer brut de l'argent à long terme.

Alors que, depuis plusieurs années, le taux de l'argent à vue ou à court terme se maintient sensiblement inférieur sur notre marché au loyer de l'argent de même nature sur la plupart des places étrangères, l'intérêt de l'argent à long terme est, à Paris, de beaucoup plus élevé que sur toutes les grandes places de l'Europe.

Cet écart entre les taux d'intérêt des deux sortes de capitaux est le fait des charges fiscales dont sont grevés, chez nous, les investissements à long terme, c'est-à-dire l'activité productrice des capitaux.

On comprendra, dès lors, l'insurmontable obstacle mis, de ce chef, aux émissions sur notre marché.

La production française, faute de pouvoir garantir à ses prêteurs un taux d'intérêt trop onéreux, ne peut s'assurer que dans une mesure très mesquine la collaboration de l'épargne.

La comparaison des émissions sur notre place avant et après la guerre est significative à cet égard

Si l'on s'en rapporte aux chiffres produits par M. Giscard d'Estaing dans son rapport de 1928 à la Fédération des porteurs de valeurs mobilières, le montant des émissions

des sociétés françaises soumises à la formalité de l'annonce, qui se montait, avant la guerre, à 3 milliards environ de francs-or par an, s'est trouvé ramené, compte tenu de la diminution du pouvoir d'achat de l'étalon monétaire, à 470 millions en 1925 ; à 515 millions en 1926 ; et à 951 millions en 1927.

Une régression de même ordre se révèle dans la création même des sociétés.

Le nombre des sociétés nouvelles se montait, en moyenne, à 70 par mois en 1913. Il atteignit seulement 22 en 1927.

Quant au capital absorbé par ces sociétés nouvelles, il est passé de 76 millions de francs-or par mois en 1913 à 60 millions en 1927.

Ces chiffres donnent la mesure de la décadence du marché de Paris depuis la guerre, et du divorce, chaque jour plus marqué, entre ces deux agents de la création des richesses, que la raison souhaiterait indissolublement associés : la production et l'épargne. L'une et l'autre en sont également lésées. L'épargne se trouve frustrée d'un emploi lucratif ; l'économie nationale privée du seul moyen d'accroître son rendement, de perfectionner son outillage, de conquérir au dehors de nouveaux débouchés.

Or, considérons le moment où survient, par la faute du fisc, à la suite du resserrement du marché financier français, cette paralysie de la production, cette douloureuse crise de croissance de l'épargne.

Il est peu d'époques qui aient aussi impérieusement réclamé de nous la tension de tous nos ressorts, l'utilisation jusqu'à leur suprême limite de nos ressources naturelles, la mise en œuvre de toutes nos réserves latentes d'énergie.

Les ruines accumulées par quatre ans de guerre sont loin d'avoir été toutes relevées.

Les brèches faites dans notre patrimoine restent béantes.

Elles se trouvent encore aggravées par les innombrables fautes commises depuis la cessation des hostilités.

Une politique systématique d'abandons nous a ravi, l'un après l'autre, tout les fruits déjà si médiocres de la victoire.

La ratification de nos prétendues dettes envers nos anciens alliés, coïncidant avec la renonciation quasi-totale à nos droits sur l'Allemagne, nous fait augurer, pour l'avenir, une série sans fin de douloureuses ponctions qui aspireront périodiquement le plus clair de nos revenus.

Comment faire face à de si nombreuses obligations, prélever annuellement un si lourd tribut sur notre production nationale, mère de toute richesse, si la plus funeste des fiscalités mobilières détournant d'elle l'afflux vivifiant de l'épargne, lui refuse les moyens de se développer, et même de vivre?

Dans le même moment les pays étrangers décuplent leur production, modernisent leur équipement industriel, font profiter leur économie des plus récents perfectionnements de la technique du crédit, mettent à la disposition du commerce, de l'agriculture, de l'industrie, un marché financier prospère et souple, et dont l'activité s'accroît chaque jour de tous les éléments de vie dont le nôtre est frustré.

Le chiffre total des émissions nouvelles a atteint en 1926, en France, 6 milliards de francs environ.

Au cours de la même année, le montant des placements nouveaux s'est élevé, compte tenu des cours du change, à 18 milliards en Allemagne ; à 28 milliards en Angleterre ; à 150 milliards aux États-Unis. En 1927, le total des titres nouveaux placés en France, sous forme d'actions, d'obligations et d'augmentation de capital, a atteint à peine 10 milliards de francs. Il a dépassé 26 milliards en Allemagne et 44 milliards en Angleterre.

Chiffres éloquents, chiffres accusateurs ! Ils écrivent en signes irréfutables le prodigieux décalage de notre marché par rapport aux grandes places étrangères. Ils condamnent sans recours le système fiscal responsable, pour la plus large part, de cette déchéance.

Ou plutôt, à parler franc, ils le condamneraient si le résultat n'était pas, en vérité, celui qu'a visé le législateur.

Nous avons dit la haine vouée par ce dernier à la « richesse acquise ». Elle l'aveugle ici au point de lui masquer la véritable victime de ses rigueurs.

Il a entendu frapper les associations de capitaux. Ce faisant, il ne s'est pas rendu compte qu'il atteignait surtout, par delà celles-ci, cette partie de la population à laquelle il affecte de témoigner précisément le plus de sollicitude, celle des petits épargnants, à qui l'organisation financière actuelle fournit la possibilité de faire fructifier leur pécule dans les conditions les plus fécondes.

La société par actions, en effet, réalise ce miracle, que Karl Marx n'avait pas prévu, de n'exclure aucun épargnant,

si modeste fût-il, du partage des bénéfices, souvent substantiels, des grandes entreprises modernes.

La limitation exacte des risques au montant des apports de chaque associé, la faculté de miser une somme aussi minime qu'on le peut désirer sur un nombre, varié à l'infini, de tableaux, ont surtout profité au petit épargnant, dont l'avoir semblait, jadis, trop réduit pour se prêter à un emploi productif et trop cher à son possesseur, trop nécessaire à son existence même, pour être associé tout entier aux chances d'une seule entreprise.

Si bien que les sociétés anonymes sont aujourd'hui le contraire d'entreprises aristocratiques. Elles figurent le modèle même des associations de petits épargnants.

Mais ce n'est pas là leur seul avantage.

La répartition de leurs risques sur une multitude infinie de têtes, qui en constitue la caractéristique, et, de même, la facilité de leur approvisionnement en capitaux, qui en est le corollaire, leur ont permis d'entreprendre avec toute la hardiesse voulue et de mener à bien tant de travaux cyclopéens qui sont la marque et l'orgueil de notre époque.

Sans leur intervention, en quelque sorte magique, les torrents de nos montagnes n'eussent, probablement, jamais livré à la discrétion de l'homme leur incomparable énergie, leur lumière et leur chaleur, ni la marmite de Papin vaincu la distance et le temps, ni les giganteques enjambées des viaducs de fer ou de pierre réconcilié, en les unissant, des monts ennemis.

Ces entreprises méritaient à la société anonyme les égards déférents du fisc.

En la brimant, en la paralysant de parti-pris, comme il le fait, il n'assouvit pas gratuitement sa haine du capital créateur.

Il arrête, chez nous, ce glorieux travail de conquête de l'homme sur la nature.

Par là, il fait de notre pays la proie désignée de ses rivaux mieux armés.

GEORGES DOVIDE.

Le Prince qui m'aimait [1]

VI

POURTANT je revis encore Miquelotte avant son départ pour la ville :

— Bertille, nous allons à la foire de Cahors demain avec notre voiture. Tu n'as pas envie d'y venir?

— Et pour y voir quoi?

— Tu es bête, tu ne connais rien ! Pour y voir quoi? Mais sais-tu bien un peu ce que c'est qu'une foire?... Voyons, c'est la ville, le monde, et les baraques et les cafés, les magasins, les belles dames...

Au fond j'avais un immense désir de connaître ces plaisirs qui étaient le rêve et la passion de Miquelotte, et à son invitation mon cœur avait sauté.

— Oui, je veux bien y aller, pour une fois...

— Ah! fiérotte, tu vois que tu aimes cela comme tout le monde !

Et notre Manoue radieuse s'agitait, s'affairait pour repasser ma robe et préparer, dans le panier garni de foin, les œufs de la semaine qu'on faisait vendre.

A quatre heures du matin, j'étais debout en même temps que le jour. Déjà dans la cuisine j'entendais se traîner les vieilles savates de la grand'mère, du cantou à l'évier et de l'évier au placard ; déjà le feu flambait nourri de sarments secs qui débordaient de l'âtre

jusqu'au milieu de la cuisine, et la bonne odeur de la soupe aux choux qui bouillait, laissant chat et chien immobiles et pensifs devant la flamme.

— Je vais au bout du chemin, voir si l'on ne remue pas en bas.

— Bête, il n'est pas quatre heures !

La campagne est bien belle lorsqu'elle sort de la nuit ! malgré mon impatience, je m'arrêtai toute surprise devant le champ de jeunes blés, bleu, d'un bleu de fleur claire, et sur l'écorce blonde des bouleaux, passaient des teintes roses, des teintes orangées qui se mêlaient, s'effaçaient, renaissaient ; c'était la danse des couleurs ; mais ces féeries du matin passent et tout de suite s'en vont pour laisser monter la pleine lumière du jour.

En bas, la ferme des parents de Miquelotte semblait dormir encore, malgré l'heure. Tout alentour la chanson des pinsons s'éveillait :

— Tchipioui, tchipioui !

Et dans les vignes la grive répondait.

Manoue natta mes longs cheveux, et mit entre ma camisole et ma robe une petite bourse bien cousue, avec deux grosses pièces qui s'entre-choquaient.

— Embrasse-moi, ma fille, et réjouis-toi. Il faut bien qu'on soit jeune à quatorze ans !

Ah ! quel plaisir ce départ de grand matin en pleine fraîcheur, serrés, mal à l'aise, entre les paniers de fromages et les canards plus affolés que moi encore de ce voyage.

— Boun Diou ! criait Miquelotte en tenant son chapeau à deux mains, et son ombrelle verte entre ses genoux.

A travers le brouillard gris du matin, les peupliers et la rivière semblaient courir à reculons, à mesure que la charrette roulait avec un bruit d'essieux rouillés et la monotone cadence du trot de la jument poussive ; puis ils s'estompaient, s'effaçaient, ne laissant plus dans le lointain brumeux troué d'un premier rayon, qu'un paysage voilé où le jour grandissait peu à peu.

C'était presque ma première sortie à la ville ; tout m'émerveillait et tout me faisait peur. Miquelotte riait, me regardant de haut avec son expérience, déjà blasée un peu sur ces petits plaisirs. A mesure que Cahors approchait, je la voyais se redresser, respirer fort, pareille, avec ses joues émerveillées et roses, à une fleur des prés qui fait la belle. Bien avant les premières maisons, elle remit droit son chapeau, essaya de défriper sa jupe, puis ayant fait bouffer sous les bords du chapeau de petits cheveux brillants et flous, elle tourna vers moi une figure anxieuse :

— Regarde moi : est-ce que ma figure est rouge, est-ce que mes dents brillent?... J'ai peur que lou popa ait défait mes cheveux avec le bout du fouet!... Ah! Boun Diou, et toujours ces canards qui sortent la tête pour que tout le monde voie que nous allons vendre de la volaille comme les paysans!

— Mille troupeaux! tu n'as pas fini de faire la bête! grognait le père en mâchant une paille.

— Oui, oui. Mets droit ton chapeau, tu arrêteras sur le marché en face du magasin de dentelles.

Miquelotte sauta de voiture, rougissante et hardie d'avoir montré un peu la dentelle très blanche de son jupon, devant tous ces gens qui ne songeaient pas à la voir.

— Popa, veux-tu qu'on reste pour les œufs?

— Non, y a pas besoin, ça va comme ça. Et il la regardait complaisamment, étonné toujours qu'elle fût bien à lui, blonde et fine comme une dame.

A Cahors, sur les boulevards, Miquelotte n'était plus la Miquelotte de la ferme ; elle marchait comme on danse. J'avais peine à la suivre.

— Regarde là, et puis ici... et cette devanture... et ce beau chapeau qui passe! Ah! Bertille, j'étouffe de contentement...

Moi aussi j'admirais, mais avec le dédain, la méfiance du paysan qui trouve un peu chétif tout ce qui n'est pas la terre et la nature. Fût-elle mille fois plus belle je pensais qu'à la ville, dans le bruit, dans la foule inconnue, il ne pouvait plus rester de place et de temps pour la tendresse et le bonheur.

Tout à coup Miquelotte se serra contre moi avec un frémissement et toute rose:

— Bertille, il y a quelqu'un qui nous suit!

— Tchézus! et pour quoi faire! qui est-ce?

— Mais que tu es bête, tu as l'air d'un lapin qui prend peur! Marche vite...

— Partons Miquelotte, allons retrouver lou « popa ».

Miquelotte rougit de colère.

— Ah! fit-il avec un haussement d'épaules, tu ne plairas jamais à un garçon, ma fille, si tu as toujours peur, et tu n'auras pas d'amoureux.

— Si, j'aurai des amoureux, autant que toi, autant que d'autres si j'en veux, mais à quoi bon plusieurs? Il en faut un, celui qu'on aime et c'est à celui-là que je saurai plaire.

— Ah! comment sais-tu ces choses, toi qui ne dis rien?

— Parce que ce ne sont pas des secrets qu'on apprend ; on les a en soi depuis toujours.

Quand le soleil fut languissant et moins doré sur les beaux toits bleus, Miquelotte soupira et m'entraîna encore sans babiller ni rire, traînant les pieds sur les pavés des vieilles rues. Des serviettes séchaient aux fenêtres, à côté des fleurs violettes et tristes d'un fuschia. Nos sabots glissaient sur les pavés souillés. Miquelotte releva avec dégoût sa jupe courte.

— Ce n'est pas le beau côté, regarde, il y a un chien crevé sous la gouttière. Pourtant j'aimerais mieux vivre ici, sans beaucoup d'air et d'espace, tout près du bruit et des gens qui passent, que là-bas au milieu des prés, où c'est pour moi comme une petite mort.

Ah ! cette fiérotte qui ne savait pas qu'il n'y a qu'un coin, où dans le malheur comme dans le plaisir on peut vraiment comprendre le bonheur de vivre, où tout est doux même la tristesse ! et c'est le coin où l'on est né, Miquelotte, c'est le coin où l'on est né !

— Allons, les pitchounettes, c'est attelé ; j'ai peur que la grande nuit ne nous atteigne en route !

Miquelotte se réinstalla, grave, la jupe étendue, l'ombrelle de sa première communion serrée entre ses deux genoux ; elle ne parlait plus.

Comme au printemps la nuit tombe très vite, elle nous attrapa en chemin, au bout de la côte, et nous n'avions pas de lanterne... On voyait sur la colline en face s'avancer le beau château de Roussilon, tout déchiré, tout noir, et derrière lui couraient les nuages. Il n'y avait que le ciel triste et la route sans couleur qui grimpait presque droite, bordée de troènes dont la lune déjà allumait le faîte d'une clarté pâle et bleue ; leurs parfums lourds suivaient le chemin près de nous.

— Tu n'entends pas?

Si, j'écoutais un tintement de sonnettes, et le bruit sec et régulier d'un trot de chevaux dans la côte.

— Oh ! popa, la belle carriole !

Lui jurait contre la Jacotte qui, placide, suivait la route et son rêve de bête, sans se garer.

— Mille et mille troupeaux, criait le père de Miquelle.

— Et jure donc pas comme ça ! on va t'entendre !

Derrière nous un appel jaillit, d'une voix gasconne et bourrue. Les chevaux essoufflés secouèrent leurs mors, tandis que notre Jacotte s'arrêtait net, sans raison, nous projetant tous trois dans les corbeilles vides.

— Braves gens, fit une voix y a-t-il loin d'ici Brouelles?

— Dame, c'est loin parce que les chemins sont mauvais et vous n'avez pas pris la bonne route... Mais c'est donc vous, monsieur le médecin ! aussi je me disais...

— Oui, oui, je ne vous avais pas reconnu, mon brave.

— Regarde ce jeune homme qui dort, me souffla Miquelotte. Mais depuis longtemps je ne voyais que lui, toute interdite qu'un visage d'homme pût être aussi clair, et beau comme ce visage. Sa tête s'enfonçait dans un coussin ; il semblait mort ; pourtant, dans la blancheur de son visage, je voyais immobiles ses yeux comme deux flammes. Près du cocher, une forme raide et noire se tourna vers nous :

— Vous n'auriez pas une couverture à nous vendre, ou une pèlerine chaude, pour le monsieur qui a la fièvre?

Cette vieille femme, penchée vers l'intérieur, parlait dans une langue plus étrange, plus douce et plus noire que notre patois.

— Ma pauvre dame, gémit le père de Miquelotte, je n'ai ni couverture ni pèlerine...

Mais soudain, d'un geste brusque, j'avais tiré l'immense fichu de Manoue qui m'entourait toute :

— Tenez, la laine est bourrue mais chaude ; le monsieur sera bien.

Elle attrapa un pan du châle avec des remerciements, sans que le regard immobile et clair voulût bien se tourner vers moi. Pourtant mon cœur se gonfla d'une douceur molle. Je pensais que l'amour devait avoir le même épanouissement soudain, la même émotion brève et triste.

— Tiens, tiens, mon enfant, commença le docteur en fouillant ses poches.

Mais je ne voulus pas tendre le bras. Les chevaux, fouettés, repartirent, et moi de tous mes yeux, de tout mon être, je fixais des cheveux que le clair de lune faisait légers et blancs et vaporeux au-dessus d'une tête.

— Tu n'as pas de malice, ma « drôle » ; un fichu tout bon encore ! Hue, sale bête !

Et placidement la Jacotte avança un pied.

VII

Quelquefois de vieilles femmes montaient, quand il faisait soleil, pour voir Manoue et causer avec elle du vieux temps.

Ce jour-là Manoue s'affairait :

— Où as-tu mis le ratafia, Bertille !... Vite mon tablier des dimanches qui sèche sur le chenet ! et remue-toi un peu, ma fille !

Alors je tirais un banc au soleil, et elles venaient s'asseoir entre

les pots de géraniums roses, toutes trois bien serrées, bien pareilles avec leurs « mouchoirs » à deux coques. Leurs rires aussi se ressemblaient.

— Bertille, porte le ratafia, et nous grappillerons quelques anciens raisins de l'automne passé.

Elles faisaient quelques manières, protestant que la liqueur était chère cette année, et qu'on ne rendait pas visite pour boire et pour manger ; puis toutes trois ensemble, un petit doigt en l'air, elles buvaient avec des lampées de chattes le ratafia piquant. Quand elles avaient sucé la dernière goutte, au fond du verre, leurs langues claquaient contentes et leurs joues rosissaient.

— Quel âge peut bien avoir la Bertille, à cette heure?

— Hé, un âge à marier bientôt, ma fine. A quinze ans, j'avais déjà mon nobio et les jours de vêpres nous nous promenions sous le mur du cimetière. Il volait les cerises de la Julie et me les mettait entre les dents pour le plaisir d'avoir la cerise et la bouche.

— Heu, heu, quinze ans, pauvres de nous, cela nous fait vieillottes !

Les muscats dorés et ridés, encore gros et ronds comme de petits cailloux de ruisseaux, craquaient sous leurs mauvaises dents de vieilles. Elles riaient ; elles ne se souvenaient jamais qu'elles allaient avoir quatre-vingts ans.

Nous les regardions descendre quand le soleil tombait, l'une à droite, l'autre à gauche, cahin-caha, jupes balancées, appuyées sur un gros bambou. Et Manoue contente agitait son menton.

J'étais heureuse aussi lorsque montait le Jeantou au moment des labours. Quand il vint, l'année de mes quinze ans, pour labourer les Cajades, j'avais peut-être autant d'agitation que notre Manoue recevant ses vieilles amies. Il n'était pas beau garçon comme Malique, mais son rire et ses yeux étaient hardis. Il parlait et son regard se plantait droit au fond de mes deux yeux, jusqu'à ce qu'il rît de les voir se troubler et de me voir rougir.

Un soir, rentrant du pré, le tablier rempli de luzernes, je le sentis venir près de moi :

— Et tu n'as pas peur quand il fait si noir, Bertille?

— Eh, peur de quoi? Il n'y a que le ciel d'un côté et les arbres de l'autre.

— Il n'y a pas que le ciel et les arbres dans la vie ! et il me prit aux épaules sans façon. Au bout du chemin, Malique nous regardait monter, les bras croisés, sans rien dire.

— Donne-moi un baiser, Bertille, rien qu'un petit.

— Non, non, reste en paix, je n'aime pas ces choses.

J'entendis son rire de diable et sa joue s'appuya contre ma joue. Je la sentis rêche et piquante, mais soudain une chose ronde vint le frapper au front : une petite pomme pourrie.

— Eh ! vas faire ça à d'autres, on ne s'amuse pas oïtal chez nous.

Malique descendit le coustalou à grandes enjambées et se mit entre nous avec colère.

— Ne te fâche pas, Malique, ce n'était que baiser d'amitié.

Je ne disais rien, honteuse comme si la faute venait de moi, heureuse et déçue que notre bouvier se fût trouvé là. Et je m'interrogeais sévèrement en moi-même, curieuse de savoir si j'aurais accepté le baiser.

Après le souper, j'enlevais les assiettes et j'écoutais, en caressant la chatte, les histoires que racontait Malique ; mais quelquefois Manoue disait :

— Tu peux t'en aller coucher, Bertille ; et c'était un ordre.

— Bah ! disait le garçon en cherchant mes yeux, ce sont des histoires qu'elle est en âge d'entendre.

— Va te coucher, Bertille, répétait Malique comme s'il eût été mon père. Et je lui en voulais.

De mon alcôve, pourtant, je prêtais l'oreille sans très bien entendre et sans très bien comprendre. Sous la porte des mots passaient :

— Un ser lo fènno... ol lietch...

Et tout à coup le petit rire drôle de Manoue qui éclatait, faisant trembler le haut du buffet.

* * *

Elle roulait un œil en perle, prenait l'air inquiet et vainqueur, puis s'en allait battant de l'aile, laissant tout chaud dans la paille chaude le petit œuf qu'elle avait pondu. Longtemps on entendait monter son cri de stupide triomphe, que Manoue immobile au milieu des salades écoutait et savait reconnaître :

— Ah ! c'est la vieille grise ! ou : « Tiens la petite blanche ! »

Et de son petit pas, balayant les copeaux et la poussière de sa jupe trop longue, elle se livrait à des recherches sans fin, grimpant aux échelles, se faufilant dans les rangées épineuses des fagots, battant les buissons.

Elle trouvait des nids dans les coins les plus impossibles, dans la mangeoire aux vaches, dans les tonneaux qui n'avaient plus de fonds, dans les épines et parfois au grenier dans une très vieille paillasse crevée de partout.

Lorsqu'elle avait choisi l'œuf le plus frais, elle arrivait vers moi

avec mystère, cachant ses mains sous son tablier, les yeux brillants comme une écolière coupable et fière de son méfait.

— Il sort de la poule, bois-le vite, et surtout sans que Malique s'en aperçoive. Tu sais comment il est?...

Et elle levait une épaule comme pour excuser l'originalité de Malique qui, toujours pratique, pensait que l'œuf ajouté à l'œuf « faisait d'argént » à la fin de la semaine... Et puis Manoue aimait les mystères et les cachotteries ; elle aimait qu'on parlât bas, elle aimait les atmosphères d'aventure, elle qui n'en avait jamais connue, elle aimait la curiosité et la malice et tout ce qui était pétillant et jeune.

Pour la contenter, je devais aller me cacher dans la grange à foin pour gober l'œuf chaud. La grange à foin, mon domaine, mon coin secret, mon refuge, était aussi grande que notre église et silencieuse aussi, pleine d'ombre et de parfums... Depuis des jours, des jours, peut-être des années, les choses avaient leur même place et leur même couleur de poussière et de vieillesse : dans un coin la meule à aiguiser, plus loin une échelle, un vantail, des sacs pleins, des sacs vides, des fourches, des râteaux, et même, au fond, sur le plancher luisant ciré par les herbes entassées, un vieux chapeau sans fond semblait résigné à n'attirer l'attention de personne. Pourtant, dans cet engourdissement morne des choses, passaient des bruits familiers ; murmures, chuchotements, mouches bleues, glissements furtifs des souris et le travail muet des araignées bâtissant sous les poutres leurs maisons de voile. Entre les tuiles mal jointes de la toiture, parfois un rayon venait rire comme un fil d'or. Il tombait droit sur le foin triste et toute l'ombre en devenait dorée.

Un jour, Malique vint troubler ma solitude et ma paresse. Il entra avec des sifflements de merle et des claquements de sabots, entraînant tout le soleil de la cour. Et ce jour-là je fus surprise de n'avoir pas trouvé plus tôt qu'il était mieux que tous les autres. Il frappa des mains pour éloigner les poules qui accouraient derrière lui, comme vers une fête, parce qu'elles avaient aperçu le blé en gerbes dressé dans un coin de la grange ; mais quand il me vit piétiner le foin sec, droite comme une reine au bout du tas, il fronça les sourcils et ne voulut pas rire.

— Et les vaches ne voudront plus manger le foin. Veux-tu descendre !

— Je ne peux pas, j'ai grimpé trop haut !

Je me fis gentille pour l'apaiser, et puis parce que j'avais, soudain, plaisir à être gentille avec lui.

— Viens m'aider à descendre Malique, et ne grogne plus.

Il s'approcha, maussade, et m'enleva au bout de ses grands bras, sans effort, comme il aurait fait d'une fourchée de paille.

— Tu es plus lourde qu'autrefois, quand même !

— Pardi, la salade qui monte est plus lourde que lorsqu'elle sort de terre. Bêta !

Il me regardait, une mèche blonde entre les deux yeux, tranquille, un peu surpris, et je vis bien que sa colère s'en était allée.

— C'est drôle, tes cheveux sentent la vanille, tu sais cette vanille... Mais quel âge as-tu enfin, Bertille?

— Seize ans aux noix, tu le sais bien.

— Boun Diou, seize ans aux noix !

Il me suivit des yeux d'un air drôle, tandis que toutes les poules s'avançaient, rasant les murs, crêtes baissées pour courir vers les gerbes.

VIII

Il me parut un jour que Manoue vieillissait. Je n'avais jamais eu l'idée qu'elle pût changer d'âge et qu'il vînt une heure où la vieillesse aussi touche à sa fin comme un hiver trop long, comme les soirées d'automne, comme aussi la belle jeunesse et les beaux soleils. Et soudain je la vis vieille, très vieille, et cette révélation me bouleversa.

Elle dormait les yeux bien clos, mais son sommeil me parut lourd de lassitude. Entre les plis familiers de sa robe figés dans leur raideur, sa main tachée de veines bleues pendait comme une main de morte. Alors pour qu'elle rouvrît les yeux, pour revoir son regard toujours le même, un peu malicieux, un peu surpris, tendre et couleur d'eau, je me mis à chanter, à crier, renversant le seau du puits dont la chaîne déroulée sur la pierre eut un bruit de ferrailles et de fantôme. Minette se dressa inquiète au milieu des salades, oubliant la prudence et les savantes ruses qui l'avaient fait se glisser là sans qu'on la vît ; une poule affolée s'échappa sous les buis, le cou tendu, mais Manoue ne s'éveilla pas. Je vins m'asseoir contre elle, posant sur sa vieille main ma bouche désolée, et toute la luzerne de sa robe s'éparpilla autour de nous. Je me disais, réfléchissant à ces mystères pour la première fois, que toute chose devait changer de couleur et d'âme quand la mort passait sans rien voir. Et je regardais avec un nouveau regard l'indifférence du ciel, du ciel merveilleux qui s'étale superbe et trop haut sur les douleurs des hommes sans penser à rien qu'à la belle lumière de ses aurores et

de ses couchants. Mais le vieux puits qui l'avait vue naître, ne bougerait-il pas d'épouvante si Manoue s'en allait? Je me disais : « Boun Diou, à quoi bon accrocher son cœur à tant de choses qui ne savent pas aimer et qui vous regarderont mourir avec la même passivité qu'elles vous regardaient vivre? » Je me sentais vieillir. Manoue avait ouvert les yeux, des yeux peureux tout illuminés d'autre monde.

— Voilà que je m'endors à toute heure maintenant, sans savoir pourquoi! Je me sens vieillotte, pécairé, et pour de bon.

Je secouai la tête avec révolte. Minette se roulait dans le persil tout jeune que j'avais semé; elle étalait au grand soleil son ventre nu, blanc comme neige, heureuse, pâmée de bien-être.

Je dis :

— Regarde la chatte, grand'mère, comme elle se « traite » dans la lumière. Non, non, tu ne seras jamais vieille, toi, avec ta petite figure de poupée.

Mais elle sourit à peine :

— Et pourquoi s'en cacher, moun fil, pourquoi s'en cacher! Ce n'est pas une misère de devenir vieux; ce n'est pas une misère, c'est une victoire.

Elle soupira et continua de sa voix tranquille :

— C'est un long chemin, ma fille, de la jeunesse à la mort! A la fin, les jambes sont usées et le cœur dolent. Mais tu as l'air d'une mendiante avec tes yeux pleurants. Est-ce que je suis morte déjà? La bonne terre nous prendra chacun à notre heure; pour moi, je la voudrais comme ce soir, tout enfleurie.

Malique vint au puits pour remplir les peyrolles, elle l'appela et le regarda devant elle d'un air content.

— Tu ne quitteras jamais l'oustal, moun fil, tu ne le quitteras pas! Je t'ai pris quand tu n'étais pas plus haut qu'une herbe et que tes culottes n'avaient plus de fond...

Elle s'arrêta, la tête penchée, et la malice soudain, mais vite éteinte, vint rire dans son œil.

— Qu'est-ce que tu attends pour prendre femme, boun Diou! qu'es-ce que tu attends?

Malique s'en retourna riant, mais, levant les yeux, je vis les yeux de Manoue, pleins d'inquiétude et d'immense tendresse, qui me regardaient.

L'ombre était d'une si jolie couleur que les lointains et les collines et les prairies avaient l'air semés de violettes. La phrase de Manoue me suivait :

— Ah! je la voudrais comme ce soir, tout enfleurie!

IX

Au temps du maïs, le sanglier ne se gênait pas pour venir, à la tombée du jour, le saccager aux portes des maisons.

Des hommes sortaient dans la nuit avec des lumières, de vieux chaudrons sur lesquels ils tapaient, des cornets, des pistons, des ferrailles. Tous ces bruits de carnaval effrayaient la bête et amusaient beaucoup les enfants du village, mais la nuit restait surprise, comme indignée d'avoir été brutalement sortie de son rêve.

C'était aussi le temps où Malique faisaient des coupes d'arbres dans notre combe du Clos-Grand, et tous les midis j'allais lui porter sa soupe fumante, et quelquefois, enveloppé dans des lainages, un plat de mourtayrol. Un jour, je le surpris arrêté au milieu du chemin, la hache à l'épaule, effeuillant une pâquerette, avec l'air d'un bandit tranquille.

— J'ai vu le sanglier par là-haut, alors je viens t'attendre.

Il ne disait jamais beaucoup de mots ; ses yeux bleus avaient l'air d'écouter des choses que les autres n'entendaient pas. C'était bien le paysan de chez nous, silencieux, paisible, qui ne laisse pas voir son cœur et garde pour lui ses penssée.

Dans la combe, il reprit son travail. Il frappait l'arbre lentement, lourdement, avec le même geste régulier et sûr, et ses coups solides donnaient un grand frémissement à tous les arbres de la combe qui semblait souffrir. Et nous souffrions aussi sans trop y penser. Une petite abeille tournait dans les feuilles, pensant consoler l'arbre avec sa chanson, et regrettant le suc printanier de ses feuilles qu'elle croyait son bien, et qu'on lui disputait.

Bientôt Malique s'arrêta, la main lasse, laissant plantée la hache dans l'écorce, comme dans une blessure profonde qui n'a plus de sang. Je plaignais l'arbre ; il était venu là tout petit comme une herbe et, surpris de voir le ciel si beau et si haut, il avait grandi pour l'atteindre, rempli d'ambition et de rêves peut-être, comme un homme. Les chansons des oiseaux en été berçaient son ennui. Et de la vie il ne connaissait qu'eux qui naissaient et mouraient dans ses feuilles, et leurs dîners de pimprenelles et leurs nids de regain, et leurs petites amours. Il ne se savait pas heureux, ne sachant pas penser. Un jour, l'homme le frappe et l'abat, souffre-t-il? Il tombe et la lumière vient éclairer le trou énorme où il n'est plus et que le bouillon-blanc, très vite, cachera de sa floraison blonde.

Malique soupira, comme si sa pensée avait suivi la mienne. Il

avait une âme douce que la souffrance des choses blessait, un profond amour de la terre et de ce qui vivait d'elle.

Il dit :

— Tout à l'heure, il sera couché dans les bruyères, mais que veux-tu, petite, il faut de l'argent en ce monde pour vivre heureux. Il faut une oie rôtie à ce Noël pour la grand'mère, et pour toi, Bertille... tout ce qu'il te plaira.

Il fixa ses mains écorchées.

— Est-ce que tu n'as jamais envie de quelque chose d'agréable?

— Boun Diou ! j'aurais envie de tout ce qui est agréable, bien sûr, mais je n'y pense pas et je me sens contente.

— Oui, mais parfois on peut avoir une préférence ; les filles surtout qui ont tellement d'idées dans l'esprit ! Il te faudra me le dire, Bertille, si parfois une chose te tente. Je...

Il reprit sa hache, un peu timide, sans me regarder.

Je me sentais pour lui une grande tendresse, une tendresse à laquelle je n'avais jamais prêté attention, trouvant naturel qu'il fût près de moi, et qu'il fût bon et doux et me traitât en reine.

Un petit écureuil passa, queue en l'air, l'œil brillant, hardi comme un monsieur qui se sent sur ses terres, mais derrière nous, soudain, des branches craquèrent dans les fourrés. Je vis Malique tourner sa figure tranquille et tout à coup s'immobiliser, les yeux droits...

Une bête énorme et grise s'avançait tête basse, le museau contre terre, avec des reniflements, des grognements pressés, et je restai glacée d'épouvante sans songer à fuir. D'un bond, notre bouvier fut près de moi. Ses bras m'enlevèrent, me soulevant jusqu'à la branche penchée d'un cognassier sauvage où je grimpai sans force, croyant sentir déjà le souffle de la bête. Lui resta contre l'arbre, la hache entre les deux genoux, mais le sanglier avança le groin dans l'herbe et se perdit dans les futaies.

Malique rit et leva la tête.

— Tu peux descendre, il ne reviendra pas. D'ailleurs, il n'y a que la femelle qui est mauvaise quand elle a ses petits.

Je devais être pâle ; il m'aida à sauter et me garda entre ses bras avec surprise.

— Comme tu trembles, Bertille, ne fais pas ces yeux... Voyons, il n'aurait pas grimpé dans l'arbre, petite falourde, et maintenant il est loin !

Je me laissais aller contre lui, la tête lourde. Son cœur battait, régulier et fort contre mon bras, mais bientôt je ne sus plus si c'était le sien ou si c'était le mien qui s'agitait avec tant de tapage.

Il se tut aussi, puisque je restais silencieuse et peu à peu je sentis

autour de moi l'étreinte de son bras se faire plus enveloppante et douce ; il vint un moment où nos visages furent proches, mais je n'avais plus la force de me dégager, ni même de penser ; une mollesse adorable me prenait tout le corps, grandissant comme un parfum qui s'étale, et je me laissai aller, je me laissai serrer, ne disant rien, le cœur brûlé d'une étrange fièvre.

Pourtant quelque chose nous arrêta tous deux et sépara nos visages avant que ma bouche n'ait connu son baiser ; quelque chose en nous meilleur que nous-mêmes qui nous fit honte et nous cria que c'était mal.

Malique resta interdit, respirant plus fort, tandis que je courais, comme une aveugle, dans le chemin.

Le soir, au souper, je cherchais ses yeux en cachette, le cœur et l'esprit déjà tourmentés d'amour, et chaque fois je les trouvais grands ouverts, face aux miens. Je rougissais, perdais la tête sans que Manoue, la pauvre, se doutât qu'entre nous il y avait un secret qu'on ne lui disait pas.

Mais cela ne dura qu'un jour. Malique semblait s'échapper quand j'osais aller vers lui. Il oublia vite ou voulut oublier, et puis tout redevint calme, comme autrefois.

L'amour venait et passait sans rien laisser au cœur de sa nouveauté et de sa douceur ; la mort passa, et bien plus que la mort, des souffrances, des regrets qui ne mourront qu'avec moi.

X

Les soirs étaient si chauds, cette année-là, que nous dépouillions le maïs devant la porte, très tard dans la nuit. Nous avions bien une lanterne près de nous, mais son reflet n'éclairait que la marche de pierre où elle était posée, et près de nos formes noires accroupies, le poitrail blanc de Kisette, raide et pensive. Nos trois ombres se perdaient dans l'ombre, mais parfois, au milieu des feuilles entassées, le grain clair d'un épi scintillait comme une minuscule flamme. Alors Manoue, frappant du pied, se mettait à chanter un refrain du pays, et je reprenais sa chanson à pleine voix, surprise, un peu troublée de l'entendre tomber dans le silence noir et résonner dans les Fustes endormies.

La rosée des roses te fera mourir, petite,
Si tu la bois au matin.

Depuis quelque temps, une chouette avait installé son nid dans une crevasse ronde du marronnier. Elle avait un long cri de bête qui agonise, un cri pitoyable qui fendait douloureusement l'ombre. Moi seule j'aimais ce cri, et tous les cris tristes de la nuit, qui me transportaient dans des régions mélancoliques et mystérieuses, vers des êtres inconnus, que seuls la nuit et le silence avaient le pouvoir de faire vivre.

— Ah ! mais, Sainte Marie comment tu es faite ! gémissait Manoue quand je tentais d'expliquer mes rêves. Voilà qu'elle pleure quand la chouette crie, et que la chanson des crapauds lui paraît plus belle que tous les cantiques ! Tu n'as pas le cœur simple, Bertille, et c'est pourtant le bon moyen d'être heureux dans la vie.

Quand Malique parla, un soir, de tuer cette chouette, je me dressai contre lui avec colère. Mais il n'écouta ni mes cris ni mes prières ; pour la première fois, il restait indifférent et têtu, plein d'impatience alors que je cognais mon sabot sur la pierre ou que j'essayais de me faire gentille. Il marcha vers l'arbre avec des allumettes et du foin, et boucha l'entrée de la crevasse.

— Je t'en prie, Malique, elle va souffrir !...

— C'est présage de mort.

Dans le trou, la bête s'agitait. Je m'imaginais l'horreur de son agonie impuissante dans ce coin rond et chaud qui était son foyer, et les tremblements de souffrance de ce corps d'oiseau.

— Tu es sans cœur. Ah ! comme je te déteste.

— Tu me détestes?

Alors il me prit à l'épaule et me tourna vers lui.

— Fais doucement, Manoue viendrait et comprendrait, elle... Tu ne vois donc pas que ce cri de mort la fait trembler toute, parce qu'elle croit aux présages.

J'ouvris des yeux immenses. Ah ! c'était donc la mort de Manoue qu'il avait chanté, et moi j'avais aimé son cri ! Superstitieuse, crédule comme toutes les femmes de chez nous, je me mis à pleurer en sanglotant contre son épaule.

— Tu n'as pas honte de t'inquiéter pour ces choses !

Il m'embrassa et je finis par rire, mais la chouette avait chanté.

. . . .

Et quelque temps après, un beau dimanche, je vis Manoue s'endormir d'un bon sommeil. Du plancher fraîchement lavé montait une odeur d'humidité chaude, et le soleil de midi, entre les rideaux couleur d'orange, éclaboussait de flaques d'or les murs et les chaudrons rouges alignés.

Et Manoue, en dormant, souriait à cette belle heure que le Sei-

gneur donnait encore à sa vieillesse, avant qu'elle ne connût celle du paradis et les pût comparer.

Malique m'appela devant la porte.

— Il y a fête en bas ! tu entends toutes les cloches qui s'éveillent ?

Toutes les cloches, tintements doux, tintements graves, tous un peu usés, un peu fêlés, mais encore allègres, s'appelaient, se suivaient, se fondaient dans l'air doux, et tout cela montait vers notre oustal, juché, sur la colline, bien haut, bien loin de tout ; d'en bas on aurait cru voir une petite chaumière à l'entrée du ciel où, sur le seuil, tous les bruits de travail, de vie, de misères et de fêtes venaient s'éteindre. Nous vivions tout près des nuages, dans le silence et la lumière.

A droite, au fond, c'était Maxou : un petit village, un petit coin, de tous le plus aimable et le plus silencieux. Je l'aimais, les gens y étaient tranquilles et doux, mais les granges abandonnées, les fermes pauvres s'effondraient, laissant dans les déchirures des toits en ruines briller des coins de ciel. De la solitude, de la solitude, des vignes dorées aux coteaux, des peupliers balancés, un berger, un troupeau, minuscules... oui c'était Maxou que j'aimais le mieux ; j'y étais née dans la maison de mon père, face à l'église, dans une drôle de maison où les fenêtres étaient rondes.

Et dans les lointains, comme des villages de nains, à droite à gauche, éparpillés sans ordre, montaient, descendaient Brouelles, Pélacoy, Boissière, le Mas de Lacombe et bien d'autres !

Soudain Malique m'appela de l'intérieur. Je ne perçus que bien plus tard comme sa voix, dans cet appel, résonna de façon étrange. Je dis en arrivant près d'eux.

— Eh, Manoue, petite vieille, entends-tu les cloches? Il y a fête quelque part...

J'étais si chaude de soleil que le froid de sa main me glaça.

— Il y a fête au paradis, Bertille !

Lui restait debout, regardant la grand'mère doucement, comme aux jours où il écoutait les conseils qu'elle donnait. Il dit encore :

— Ma petite fille !

Et son regard désolé vint sur moi.

Mes yeux s'ouvrirent d'épouvante, fixant comme des yeux fous Manoue toujours pareille, eh oui toujours pareille, et pourtant déjà si lointaine ! D'un bond je fus contre elle, secouant son bras, caressant sa coiffe.

— Manoue, Manoue !

Et bientôt mon appel ne fut plus qu'un cri. Peu à peu je reculais, entraînant vers moi ses épaules raides et son visage mort, qui se

laissaient aller sans lutte, sans réveil, sans vie. Je me mis à crier, folle d'épouvante, en m'échappant dans le chemin.

Et Manoue était morte. Des voix chantaient dans le chemin d'en bas, des voix qui passaient ; moi je n'avais plus d'ami sur la terre. Je revins vers l'oustal, poussée par je ne sais quelle curiosité lugubre, quel impérieux besoin plus fort que ma terreur, plus fort que mon effroi, car je ne souffrais pas encore n'ayant pas bien compris.

Malique avait tout grand ouvert la fenêtre ; le beau soleil rentrait pour éclairer la mort. Un instant, mes yeux sauvages la fixèrent de loin, essayant de percer son mystère, essayant de « la » voir, puisque Manoue morte ressemblait tellement à Manoue endormie, et ce n'est qu'après d'angoissantes minutes d'attente, d'espérance folle en je ne sais quel miracle qui lui ferait ouvrir les yeux et s'éveiller, que je « vis » la mort. Manoue soudain me parut inconnue, étrangère, déjà tout entière emportée par ce mystère noir qui était en elle, et plus grand qu'elle, plus grand que nous, plus grand que toutes les forces. Non, non, déjà ce n'était plus Manoue ! Ce que j'avais connu en elle, ce que j'aimais c'était toute la vie de son visage et de son cœur, tout ce qui s'agitait en elle et bouillonnait de douceur, d'activité, de malice et d'inépuisable tendresse. Et voilà que s'en allait vers je ne sais quels autres paysages, ce vieux cœur qui avait tant vécu !

— Viens, dit Malique d'une voix tendre. Elle est toujours la même, pécairé ! Il n'y a que ses yeux qui se sont fermés. La laisseras-tu partir sans lui dire adieu !

Partir ! et c'est vrai que ce n'est qu'un départ, mais un départ dont le retour n'a pas de nom ni d'heure, peut-être pas d'espoir. Alors je retrouvai Manoue, je m'accrochai à elle, pauvre petite statue raide et jaune dont les mèches, sans plus de coquetterie, passaient sous le bonnet. Ma joue se glaçait à vouloir réchauffer sa main froide et très lentement mon cœur se creusait. Et j'en voulais à Dieu.

Malique courut au village et tout aussitôt des gens montèrent, des vieilles femmes essoufflées et pleurantes qui prièrent au pied du lit et nous aidèrent à revêtir Manoue pour son dernier sommeil.

Bientôt la nuit tomba à pleine ombre. Les dernières femmes secouèrent le buis mouillé d'eau sainte sur les mains mortes et croisées, et repartirent menton branlant, songeuses, toutes noires dans leur pèlerine.

Malique n'avait pas voulu qu'on restât avec nous pour veiller. Même à M. le curé il avait dit, têtu et grave :

— Non, non, nous vous remercions bien, mais la nuit sera froide. Il vaut mieux que, pour le dernier soir, nous soyons seuls comme autrefois.

Et quand nous fûmes seuls, désemparés, ma douleur fermée éclata, bondit, effrayante. Malique sans parler me prit entre ses bras, et longtemps après, brisée de sanglots, je m'aperçus qu'il me restait un refuge.

Un long cierge brûlait devant le lit dont la flamme longue et droite seule éclairait la chambre où nous veillions. Parfois, le regard morne, je la fixais ; elle était sans couleur, elle montait comme une prière muette, souple, mince, implorante, et puis s'affaissait sans espoir ; alors la chambre sans lumière semblait devenir le tombeau. Mais quand elle s'agitait, quand elle se tordait jaune et bleuâtre sur le fond noir, une ombre dansait sur la figure morte, si terrible que j'aurais voulu ne plus voir. Il me semblait que je devais avoir perdu toutes mes larmes, et que des mains creusaient dans mon cœur l'immense tombeau de Manoue. Plus de frayeur, plus de colère, un grand vide seulement, un grand vide qui se faisait...

Je lui avais mis sa coiffe à pois, sa coiffe grise, et sur sa jupe de fête son tablier de soie ; elle l'aimait. Des feuilles sèches de trèfles restaient attachées à ses poches, qui s'en iraient avec elle porter dans le trou noir leur parfum de prairie.

Et des images flottaient sur son corps étendu, qui surgissaient, glissaient et s'effaçaient dans l'ombre. Mes yeux les suivaient, fixaient à la fois le visage vivant et riant et le visage mort. Je la voyais par-ci, je la voyais par-là, mes yeux brûlés ne voyaient qu'elle ; elle marchait à petits pas sous les arbres du pré, elle devait chercher des pissenlits, sans doute parce qu'elle allait à pas comptés, penchée sur l'herbe, et moi tout au bout du prunier je m'amusais à lancer sur sa coiffe les prunes vertes.

— Oh ! ma coiffe, poulido pécairé !

Ah ! je riais !

Et je la revoyais encore, un soir de moisson, montant la côte derrière le char balancé, vaillamment, la chienne tournant autour d'elle. Le beau soleil du soir les enveloppait d'ombre mauve. Et elle encore, sur la marche assise, écossant dans sa jupe les petits pois nouveaux, et devant les chenets remuant les braises, et droite sur le seuil, une main sur les yeux, regardant sur Saint-Pierre si l'orage était là...

— Manoue, Manoue !

Je n'avais jamais su souffrir tout bas, ni pleurer. Il me fallait gémir comme une bête blessée, il me fallait serrer les dents et détester quelqu'un, ce quelqu'un qui m'avait frappée.

Malique s'endormit au matin, la tête contre mon épaule. Dans le silence, on entendait les vaches mal attachées soupirer et mâcher le regain.

Bientôt les nuages s'enflammèrent, le crépuscule dans la chambre devint jaune et tiède ; le premier rayon de soleil brilla. Il vint frapper Manoue en plein visage.

Elle ne s'éveilla pas.

XI

— Il ne faut pas tellement pleurer, Bertille ! ouvre-moi ton cœur mon enfant !

M. le curé avait suspendu son chapeau à la branche du figuier ; il essayait, le pauvre, de chercher des mots, des mots qui fussent doux à ma peine. Il n'y avait pas de mots.

Non, non, je ne voulais pas qu'on me consolât, je ne voulais pas surtout qu'on fouillât en moi pour me plaindre et me regarder souffrir. Je restais silencieuse et penchée, luttant contre les gros sanglots.

— Tu ne dis rien Bertille? Confie-toi, ma petite enfant. Parle-moi de Manoue, ça te soulagera le cœur.

Pourtant je l'avais toujours aimé comme un grand-père ; sa vieillesse et sa douceur m'enchantaient, mais je restais près de lui, front dur, sans pleurer, sans rien dire, parce que je ne savais pas laisser parler mon cœur. J'avais une honte pareille à celle ressentie un jour, le jour très ancien où Malique m'avait vue nue dans le chaudron aux confitures. J'aurais voulu, devant ces bons yeux de vieillard, jeter des mots, des mots, des souvenirs, des larmes, cherchant avec passion un être doux qui mît sa main consolante sur mon front lourd, j'aurais voulu pleurer sur sa soutane, lui si semblable à Manoue, et tellement près de Dieu !

Je restai morne. Alors M. le Curé soupira :

— Tu ne dis rien, Bertille? Il ne faut pas être orgueilleuse, ni trop vaillante et renfermer trop de tristesse dans son cœur... Allons, allons, il faudra venir me voir en bas, quand tu te sentiras trop malheureuse et seule. Pourquoi es-tu si renfermée?

— Ce n'est pas ma faute, monsieur le curé.

— Non, non, ce n'est pas ta faute. Tu as toujours été ainsi, Bertille, pas assez pareille à tout le monde. Tu n'as pas de simplicité dans tes pensées, et à cause de cela, tu seras toujours malheureuse. Tu viendras me voir quelquefois, nous planterons des dahlias blancs sur la tombe de ta grand'mère.

Il se leva, vieux, maigre, penché. Pécairé, sa soutane verdie se déchiquetait dans le fond. Sur la porte il se retourna, me regardant avec mes joues rougies, mes bras ballants ; et il traça dans l'air, vers moi, une petite croix.

— Fais bien ta prière, le soir, Bertille, et reste claire en toi, comme une eau propre.

La porte retomba en craquant. M. le curé rencontra Malique dans le chemin, et de la cuisine j'entendais leurs paroles, sans le vouloir, parce que le fenestrou de l'évier était ouvert.

— ...Une vieille servante qui ne demanderait pour gages que la soupe et une place le soir dans le cantou...

Malique dut secouer la tête ; je devinais son front têtu :

— Bertille ne voudra pas, monsieur le curé. Et puis, à quoi bon une servante, il y a peu de travail à l'oustal !

M. le Curé ne répondit pas tout de suite, puis sa voix se fit basse comme pour un secret :

— Tu comprends bien ce que je veux dire, Malique ! Bertille et toi vous êtes trop jeunes pour rester seuls ensemble loin de tout ; on en parlerait au pays...

— Le diable les emporte ! Quel mal y a-t-il, grand Dieu, quel mal y a-t-il puisque nous sommes comme frère et sœur la petite et moi, depuis si longtemps?

— Oui, oui... seulement le mieux, vois-tu, serait que tu épouses Bertille. La pauvre enfant sera si seule, et toi aussi tu es seul !

— Oui, monsieur le curé, nous sommes seuls !

— Allons, que Dieu vous garde, et aussi le souvenir de la bonne vieille que vous n'avez plus. Je sais que tu es un honnête garçon, Malique. Fais ta prière le soir, ce n'est pas grand'chose et le cœur est content. Si parfois vous avez besoin d'un conseil, d'un secours, venez vers moi ; je suis comme un vieux grand-père.

Il reprit son chemin, en faisant taper sa canne de bambou.

— J'ai vu M. le curé, Bertille, dans le chemin.

— Et moi aussi, j'ai vu M. le curé.

Il se tourna vers l'âtre, et nos pensées, sans qu'il s'en doutât, se suivaient.

— Il prend bien pitié de notre malheur, le pauvre !

— Oui, c'est un bon curé, il plantera des fleurs sur la tombe de la grand'mère.

Souvent je m'endormais à table, lasse d'avoir trop pleuré. Malique levait le couvert et faisait la vaisselle avec des gestes prudents et doux, puis quand l'ordre était mis, il s'asseyait, les bras croisés, me regardant dormir...

— Il faut t'en aller dormir, droulletto ! j'ai mis le calel dans la chambre.

Un soir il demanda :

— Veux-tu que je t'emporte comme autrefois?

J'entendis sa voix sans comprendre et ma tête endormie tomba contre sa tête. Alors il m'emporta pliée dans mon fichu, comme au bon temps...

*
* *

Le dimanche suivant, je descendis à la messe à Maxou. Il y avait fête sans doute, parce qu'au milieu des fleurs le beau Saint-Sacrement était comme un soleil. Il me parut plus grand que l'autel, plus haut que la voûte ; « Il » regardait avec douceur les grandes lézardes, les murs croulants et les grandes misères de tous ces cœurs à ses genoux. Et ce fut Lui qui me parla et qui caressa mes cheveux.

XII

Lorsque j'ouvrais les yeux de grand matin, je ne voyais qu'une morne grisaille, un vide désolé où le jour bleu entrait sans laisser de lumière. Je ne pouvais m'habituer à ce silence et à cette ombre ; à peine sortie de mon sommeil et de mon rêve, je pleurais de ne plus voir, face à moi, sur le lit trop haut, ma grand'mère endormie. Et je ne criais plus : « Bonjour Manoue, petite vieille ! »

L'âme de la chambre semblait meurtrie ; elle cherchait quelque chose qui s'en était allé, emportant la lumière et la raison de vivre ; elle agonisait lentement, sans plainte, sans geste, sans qu'un autre que moi pût s'en douter. Les maïs suspendus laissaient tomber leurs feuilles noires, sèches et roulées comme des petites veuves penchées, et sur la belle couverte, où dansaient des filles en sabots, un creux, une empreinte restaient du dernier sommeil de Manoue.

Et l'automne revint encore ; sur les coteaux dorés, des oiseaux blancs s'enfuyaient par grands vols. Je me sentais vieillir. Oui, réellement, je devenais sérieuse et grave, enfoncée en moi-même comme si toute ma fougue de jeunesse, tous mes élans, Manoue, en partant, les eût calmés. Mais il me fallait toujours quelque chose au cœur, près de ma peine, et c'est à ce moment que me vint un étrange besoin de prières et de sacrifices.

Nous allions au Rosaire, le soir, avec Malique. Les voix monotones, les grillostis des chapelets balancés, tant de lumières parmi tant d'ombre me plongeaient dans un engourdissement heureux, une torpeur ravie dont je n'aurais jamais voulu être tirée. Tout se voilait devant mes cils baissés : les dos noirs penchés n'étaient qu'une masse confuse entre le bleu sali des murs peints et le mystérieux

foyer d'or où brûlaient des dentelles. Ce n'étaient pas le sommeil ni le rêve, c'étaient le demi-sommeil, le demi-rêve des minutes enchantées où la réalité change de forme.

Mais à la porte, en sortant, le grand jour m'éveillait, en même temps que la vue de la terre soulevée et fraîche encore qui cachait le corps de notre Manoue.

— Tu vois, Bertille, c'est un rosier de Bengale. Il sera toujours en fleurs, même à Noël avec les neiges.

Il n'y avait sous les roses tombantes, qu'une croix noire mal plantée, et déjà une herbe petite et menue avait hâte de pousser, de monter, pour tout couvrir et que la tombe comme un berceau eût sa parure.

Et puis dans le chemin du presbytère, M. le curé me parlait de Manoue, des récoltes, de l'éternité jusqu'à ce que sur le chemin, rose de la dernière lumière, l'ombre vînt s'étaler comme un grand bras.

Une main levée sur la charmille rousse, il récitait, comme un prophète.

— Et pourtant demeurez calmes dans votre peine, jusqu'à ce que déclinent les ténèbres et luise l'aube d'un matin nouveau

Et moi, naïve, j'attendais chaque aurore, impatiente, affamée d'un bonheur inconnu.

*
* *

Et puis un autre hiver et un autre printemps. Je vis refleurir l'amandier de la cour. Au matin, les fleurs des pommiers flottaient comme une poudre dans le brouillard d'argent. Ma peine au cœur se fit plus douce, et puis lentement s'apaisa. La souffrance qu'on voudrait garder parce qu'elle est encore le meilleur souvenir, ne devient dans le cours de la vie qu'un orage perdu au milieu des orages.

XIII

Je m'étais égarée, mais je n'en prenais point souci. Il avait plu, le bois mouillé avait de violents parfums d'herbe nouvelle, de fleurs fauchées, de bois pourri, de source fraîche, et tous ces parfums mélangés passaient en tourbillon autour des arbres ; je les buvais en marchant, la tête levée, la bouche ouverte, comme un vin fort.

Des pierreries dansaient aux branches luisantes de soleil, et sur toutes ces couleurs lavées par la pluie du matin, la lumière dans sa plénitude mettait son étincelle et sa joie. Dans le rouge, le vert, le rouille et l'or des feuilles anciennes, des bourgeons neufs et pâles

éclataient, tandis que se détachaient une à une les vieilles écorces pourries laissant le bois nouveau étaler par plaques sa chair lisse. Parmi les perce-neige blancs, dessinés comme des étoiles, le vent avait lancé des branches mortes. Et je me surpris à danser, ravie de je ne sais quelle nouvelle que personne n'avait annoncée. Que de bourgeons nouveaux pourtant j'avais vus naître, et que de mois d'avril j'avais connus qui ne m'avaient pas apporté une si radieuse joie de vivre. Joie d'être jeune, de pouvoir attendre de la vie toutes les promesses qu'elle donne. Joie d'attendre l'amour. Et ce soudain printemps réveillait en moi quelqu'un qui dormait, quelqu'un qui pénétrait dans mon âme, se glissait dans mon corps comme pour lui imposer son humeur étrange et d'inexplicables désirs.

Les églantiers étaient à peine en fleurs, car le mois de mars avait été pluvieux et froid comme le plein hiver, mais, dans les feuilles, des ramures de petits boutons clairs s'écartaient un peu pour respirer ; ils s'ouvriraient davantage, éclateraient dans une subite et brève éclosion, puis se faneraient, laissant à la branche, pour ne pas tout à fait mourir, ces prunelles longues et jaunes, sucrées à l'intérieur comme une confiture.

Je me mis à chanter, et le coucou, cet oiseau du printemps, chantait une chanson toute pareille faite de cris qui annonçaient un bonheur. Sa note toujours la même contait des histoires d'amour et des histoires drôles que, d'après Malique, seuls les amoureux avaient le don d'entendre.

En sortant de l'oustal il m'avait regardée partir, Malique, une hache à l'épaule et content de me voir contente.

— Eh ! tu entends le coucou, Bertillotte?

— Oui, je voudrais comprendre sa chanson.

— Mais tu ne la comprendras pas. Il n'y a que les amoureux qui la comprennent. Il leur dit sans doute qu'il y a des fraises dans les buissons, et les fraises que l'on cueille à deux sont meilleures... et des coins d'ombre où l'on s'embrasse mieux.

Je riais en marchant, curieuse de surprendre des amoureux en plein baiser, et je me contais des histoires pour moi, le long du chemin ; j'étais princesse, cette princesse blonde aux cheveux couleur de miel au soleil dont Manoue racontait l'histoire, et le coucou était un enchanteur. Ma belle robe s'accrochait aux épinettes de genévriers, le satin bleu de mes pantoufles se tachait du jus noir des mûres écrasées ; soudain, dans un recoin plus vert, je rencontrais le prince qui m'aimait. Je le reconnaissais, son baiser venait à ma bouche, humide comme un fruit, mais mon imagination vagabonde ne savait plus ensuite quel goût donner à ce baiser. Serait-il doux, serait-il

amer comme une saveur d'amande? Et tandis qu'il m'embrasserait, bien loin, là-bas derrière les peupliers, le soleil s'allumerait pour que les vallons et les prés et le ciel fussent magnifiques de lumière. Et j'appuierais ma joue contre sa joue. C'était pour moi tellement simple l'amour, tellement simple ! Comme un grand jardin où l'on serait deux à cueillir des pêches.

Un merle noir, tinté de vert sur ses ailes luisantes, sautait autour d'une mûre écrasée, puis, quand il eut donné son coup de bec dans la chair rose, il secoua ses ailes et s'enfuit. C'est alors que, cherchant mon chemin, je revis cette petite clairière dorée, où les tilleuls mêlaient aux charmes sombres leurs feuillages tendres, traversés de rayons. L'herbe avait grandi, et moi j'avais grandi comme elle ; mais il n'était pas oublié encore le souvenir de ce petit prince étranger qui m'avait chassée de ses terres avec un baiser. Avec moi, et plus que moi encore il avait grandi, restant au milieu de tant d'images éparpillées et prisonnières en ma pensée la plus brillante, presque la plus aimée.

Je me mis à pleurer sans raison, comme j'avais ri. Je vis passer un lièvre étroit et long, couleur de terre, qui semblait chercher son chemin entre les racines ; et je me souvins d'une petite histoire de Manoue qui finissait ainsi :

Il fit une cabriole sous la lune et s'enfuit.

Toute secouée du besoin d'aimer, je songeais que les filles d'en bas avaient toutes leurs amoureux. Le dimanche, on les voyait se promener à petits pas, de l'église à la place, sous les noyers, riant clair, sans savoir pourquoi... Je me mis à chercher, parmi les garçons du village, lequel m'aurait plu pour mari. Et je n'en vis aucun. Je n'en vis point, parce que mon cœur n'était pas simple, qu'il s'était trop nourri de contes et de rêves, parce qu'un espoir insensé était né avec moi, d'un prodigieux, d'un merveilleux bonheur. Et Manoue, chère petite vieille, avait sans le savoir attisé cette folle erreur.

— Elle en gardera regret, elle en gardera regret, répétait Malique, quand la grand'mère me saoulait l'esprit avec trop d'histoires, sans songer, si pétillante, l'œil tout grand ouvert en face des réalités, qu'à l'âge d'être femme, sans instruction ni expérience, moi j'aurais gardé toutes mes illusions d'enfant. Et qui me les aurait fait perdre, qui aurait pu m'instruire et m'apprendre à démêler la part de rêve et de réalité qu'il faut savoir choisir, à me défier des entraînements de mon cœur? Je vivais seule entre les grands arbres et le ciel !

Une petite cabriole sous la lune et s'enfuit!
Une petite cabriole...

Manoue, Manoue, petite vieille, à dix-huit ans peut-on rester sans amitié, sans amour, sans mère surtout, ah! sans mère?

Je me mis à pleurer, et voilà qu'au fond de la clairière une voix magnifique d'oiseau ou de dix, de mille oiseaux vibra et monta et s'alanguit plus limpide qu'une plainte de rossignol; plus profonde, plus large, plus belle que tout ce que j'avais entendu de ma vie de voix d'hommes ou de chants d'église. Et c'était un chant sans paroles. Brusquement il s'arrêta et je retins un cri, haletante, appuyée au chêne, parce qu'un homme était devant moi. Il parla ; bien des voix ont parlé depuis que je n'ai pas voulu entendre parce que celle-là m'appelait.

— Tu pleures encore, petite? Non, regarde moi, je veux voir le soleil dans tes yeux. Et c'était bien toi, grand Dieu, c'était bien toi que je cherchais avec ton clair visage...

Mes yeux agrandis fixaient ses yeux pâles ; il était habillé de velours comme un roi.

Le prince qui m'aimait! Jadis une voix semblable que des années après entre mille voix j'eusse aussitôt reconnue, avait bouleversé ma jeunesse. Je bondis vers lui d'un élan plus fort que ma sauvagerie, que ma timidité, que ma surprise, et je restai sans paroles, prête à m'avancer davantage, prête aussi à m'enfuir. Il souriait sans faire un geste, et ce fut à cette minute que je compris la raison de mes espoirs et de mes rêves, de cette attente douloureuse, enchantée, qui avait rempli mon enfance et ma jeunesse.

— Seigneur, mais ce n'est pas possible!... Je n'avais pas eu le temps de voir votre figure le premier jour... je n'avais pas osé ; vous savez, ce jour, ce printemps... Et c'est aussi à vous que j'ai donné mon fichu, dans la côte... Manoue m'en a voulu... Je m'appelle Bertille... J'ai peur!

J'aurais voulu fuir, éperdue de honte, comprenant tout ce qu'il devait trouver en moi d'incohérent, de campagnard, de niais, lui si magnifique et grand seigneur!

Mais il prit ma main dans sa main longue, et la bonté de son sourire me calma. Elle était si étrangement douce cette main d'homme, que je dus lever vers lui un visage stupide, et ses yeux riaient en me fixant de la tête aux sabots. Il dit :

— J'ai trouvé un trésor dans ce bois!

— Un trésor? Est-ce dans cette boîte que vous l'avez caché.

Il regarda la boîte longue avec respect et posant un doigt sur ses lèvres.

— Non, là dedans c'est un oiseau qui chante ; je le ferai chanter pour toi.

Je dis enfin, avec un grand soupir, déjà apprivoisée, presque hardie.

— Vous êtes venu...

Et je mouillai mes lèvres, haletante, étouffée par le grand bonheur comme jadis m'étouffait ma peine.

— Vous êtes venu... Je ne sais pas qui vous êtes, mais je savais que je vous reverrais... Je me souviens de la belle voiture qui grimpait la côte dans la nuit, et longtemps avant qu'elle fût au bout, j'ai vu vos cheveux si blonds et brillants sous la lune comme des cheveux d'ange...

Il m'entraîna, son bras autour de mes épaules comme s'il m'avait connue depuis toujours, et je ne me souviens plus des mots qu'il me dit alors, n'essayant pas de comprendre, écoutant mon bonheur.

Bientôt il s'arrêta ; devant nous, dans un ciel superbe, les nuages couraient tous en bande droit au soleil ; le soleil pensif était comme un roi. Je vis mon prince s'incliner ; ses grands cheveux couvraient son visage.

— Tu vois, je suis le fils du soleil... Un jour j'aurai sa gloire.

Je pensais que les princes et les étrangers avaient coutume de parler ainsi une langue obscure et brillante que ma simplicité ne pouvait saisir, et je le crus puisque je l'aimais. D'ailleurs l'idée de l'interroger m'eût paru monstrueuse, et toujours près de lui une étrange timidité me paralysa. Je me sentais petite, très petite, comme une herbe près d'une fleur.

Et pourquoi s'étonner? Le merveilleux, avec lui, pénétrait dans ma vie paysanne, simplement, aussi simplement que le printemps prend un beau jour possession de la terre. J'avais toujours pensé que nous nous rencontrerions ainsi, poussés l'un vers l'autre par quelque magique destin. Et, à peine entrevu, je me mis à l'aimer comme Dieu.

Il me regarda encore, longtemps, comme pour mieux fixer en lui toute la joie de mon visage, et puis je le vis s'éloigner vers les collines roses où je pensais qu'il avait son palais.

Alors je me sentis perdue et seule comme si devant moi, d'un seul coup, notre vieil oustal se fût écroulé.

Michel Davet.

(A suivre.)

les idées & les faits

LECTURES

ŒUVRES D'IMAGINATION

En annonçant, le mois dernier, la fondation d'un prix par *la Revue universelle*, nous avons commis une étourderie que nous tenons à réparer. Nous avions dit que si nous avions conçu l'idée de signaler par ce moyen un ouvrage de haute critique à un public étendu, c'était parce que les prix littéraires, qui sont nombreux, sont presque tous destinés à des œuvres d'imagination.

Nous nous sommes servi de ce dernier terme par la contagion du langage ordinaire et l'entraînement de l'habitude. Œuvre d'imagination se dit d'un roman, en particulier. Parmi les productions de l'esprit, le roman est peut-être celle où l'imagination a le moins de part. Il en faut infiniment plus dans les sciences, en philosophie, en histoire. C'est une vérité reconnue, sauf des membres du comité supérieur de l'enseignement, que les mathématiques exigent une faculté imaginative plus puissante que n'importe quelle autre « discipline » et que l'algèbre est un brouillard pour les intelligences réalistes. Paul Valéry, dans ses *Rhumbs*, a là-dessus des remarques pénétrantes.

Que le roman vive surtout d'observation, qu'il soit une peinture des mœurs, et par là un peu terre à terre (ce qui d'ailleurs, dans notre pensée, n'est pas un blâme), M. André Thérive ne nous le contestera pas. Il écrivait, au commencement du mois dernier, dans un de ses feuilletons du *Temps* :

On se plaint généralement que nous manquions aujourd'hui de moralistes. Ce n'est qu'une illusion : ils se sont faits en général romanciers. Les

gens qui par principe n'aiment pas les romans s'en alarment ; ainsi M. Jacques Bainville, qui en est resté sur le genre romanesque à des idées de l'autre siècle, et qui, je le crains, ne tient pas à les réformer en lisant ses contemporains, vient de fonder un prix pour encourager les essayistes et les philosophes. L'initiative est heureuse, car la littérature dite sérieuse ne nourrit pas son homme, et il est bon de lui réserver un peu d'argent et de publicité. Mais la littérature sérieuse ne réside plus uniquement dans les ouvrages où nos pères l'auraient cherchée. Jadis le roman était un pur divertissement, une fiction agréable à l'usage des cabinets de lecture. A présent, il englobe les recherches de psychologie les plus scientifiques — au point que des savants comme M. Georges Dumas le déclarent leur meilleur auxiliaire, — et les informations sociales, l'histoire actuelle, la chronique, le journalisme supérieur, et enfin, s'il vous plaît, la philosophie, la morale, cent choses respectables qu'il déguise à peine et qu'il sert assidûment en leur conquérant un vaste public.

Plusieurs remarques s'imposent tout de suite. D'abord si quelqu'un ravale l'état de romancier, c'est M. André Thérive. Le roman, n'est-il que « l'auxiliaire » de la science, pas même comme la philosophie était la servante de la théologie, puisqu'il se réduirait à la vulgarisation? Adopter cette définition ne serait pas faire preuve d'une haute estime pour le genre romanesque dont le modèle deviendrait l'*Histoire d'une bouchée de pain.*

Ce qui est encore plus contestable, c'est que le roman ait attendu le vingtième siècle pour vulgariser le savoir humain grâce au pouvoir des fables. On a assez dit que plusieurs générations entière devaient leur connaissance du passé aux *Trois mousquetaires.* Quant aux ambitions ou aux prétentions scientifiques d'Émile Zola, lequel ne date pas du vingtième siècle, elles sont assez célèbres. Avant lui, Balzac, qu'il se flattait de continuer, avait mis la sociologie dans la *Comédie humaine.* Que Stendhal ait apporté une contribution aux recherches de psychologie, c'est un mérite qu'on ne saurait lui refuser.

Mais en remontant encore plus haut, ne voit-on pas déjà le roman dans ce rôle de véhicule? Ce n'est pas parce que nous ne lisons plus ceux du dix-huitième siècle, qui sont devenus insipides, qu'il faut croire qu'ils étaient tous de simples divertissements. Ils ont aussi véhiculé les idées du temps, ils ont servi le mouvement des encyclopédistes. Jean-Jacques a peut-être agi par *la Nouvelle Héloïse* plus que par le *Contrat social.* Et *les Incas* de Marmontel, c'était encore un roman à idées. Remontons bien plus haut, au delà de Rabelais lui-même. *Le Roman de Renart,* c'était de la sociologie. Et où donc ai-je lu que *le Roman de la rose* était une « épopée psychologique »?

Pour nous, la question est de savoir si le roman, simple divertissement ou bien étude des âmes et des mœurs, est une œuvre d'art, et à quelles conditions il est une œuvre d'art.

Il l'est dans la mesure où il est lui-même poésie. Autrement, il n'a de chances de rester que comme document.

L'EMPEREUR PROBUS

Beaucoup dire en peu de mots. Dans la préface qu'il a mise en tête de *la Nécropole d'or*, roman historique de Mme Anta Cantegrive, M. Camille Jullian évoque la statue que les Allemands de Neumagen viennent d'élever au poète bordelais Ausone, et il écrit :

A la vue de cette statue d'Ausone sur les bords de la Moselle, nous autres Bordelais et Français, fils de Gaulois, nous pensons à autre chose qu'au chantre des rives mosellanes, nous nous souvenons que notre poète a été, dans une mesure très certaine, le collaborateur de Valentinien et de Gratien, les deux empereurs qui ont le mieux monté la garde sur la Moselle et le Rhin, qui ont le plus nettement saisi et le plus fortement appliqué le devoir d'un chef de Gaule : fixer les yeux sur la frontière.

Ceux qui ont lu l'œuvre historique de M. Camille Jullian savent une chose. Lorsqu'au troisième siècle de notre ère l'empereur Probus eut repoussé les Germains, on crut déjà, dans les Gaules, que cette invasion serait la dernière.

Au témoignage de M. Jean Martet, dans *le Silence de M. Clemenceau*, le vieux Vendéen disait de M. Camille Jullian : « C'est un poète. » Pas mal trouvé. Et qui confirme ce que nous venons de dire des œuvres d'imagination.

POÉSIE DES NOMS DE LIEUX

Des vers de Chénier, fleuris comme des archipels, chantent dans les mémoires :

Salut, belle Syros, deux fois hospitalière...

Mallarmé prolongeait une rêverie sur les syllabes qui désignent la ville d'Aphrodite :

Mes bouquins refermés sur le nom de Paphos
Il m'amuse d'élire avec le seul génie
Une ruine, par mille écumes bénie
Sous l'hyacinthe, au loin, de ses jours triomphaux.

Ces noms lumineux d'îles fortunées et de cités mythiques nourrissent, exaltent depuis des siècles la poésie. Déjà, ils n'avaient plus

que leur harmonie pour l'antiquité classique. La Grèce ancienne avait oublié que l'un voulait dire la Roche (Syros), d'autres la Belle, la Plate, la Haute, ou la Coiffe (Cythère), etc. M. Victor Bérard a montré, dans *les Phéniciens et l'Odyssée*, que l'origine de ces noms de lieux était presque toujours sémitique et leurs images, dans ces idiomes lointains, celles dont se servent les marins de tous les temps.

Si Délos est Ortygie, et si Délos comme Ortygie est l'Ile aux Cailles, que pensez-vous de Siphnos et de Seriphos, îles mélodieuses de « la très verte »? M. Victor Bérard nous apprendra que, dans Seriphos, on retrouve la racine sémitique *s. r. p.* qui exprime le travail de transformation des métaux et, dans Siphnos, la racine *s. p. n.*, caché, enfoui. Siphnos, c'est donc la *Mine* et Seriphos la *Fonderie*. Allez plus loin, *s. p. n.* fournit encore *Hispania*, la terre où les navigateurs phéniciens allaient chercher l'or, l'argent, le fer. Vous prononcez Espagne. *España* suffit à un poème. Cependant, c'est la *Mine*, comme Siphnos, et de même que Siphnos est la *Fonderie*.

Il ne nous gêne d'ailleurs pas plus de connaître ces étymologies que de les ignorer. Je n'ai pas rencontré celle de Paphos dans le livre de M. Victor Bérard. Alors Mallarmé a raison :

Ma faim qui d'aucuns fruits ici ne se régale
Trouve en leur docte manque une saveur égale.

Mais un jour viendra où des lieux dits *l'Entrepôt*, *la Gare*, *l'Usine à gaz*, seront aussi mystérieux et aussi riches de poésie que *Siphnos*, *España*. Quand Citroën et Michelin élèvent des cités ouvrières, ils travaillent pour le vocabulaire rythmique et lyrique de l'avenir. Déjà *Emporium* évoque des images grandioses. *Entrepôt* se sublimera lorsque, sur le mot, quelques dizaines de siècles auront passé.

LE VEAU D'OR

On trouve dans les mémoires de Thibaudeau sur le Consulat :

Les salons qui avaient le plus d'éclat étaient ceux des fournisseurs, banquiers, gens d'affaires, qui s'étaient enrichis sous le Directoire. Personne ne le leur disputait en prodigalités, en folies. Beaucoup de ces fortunes mal acquises n'étaient pas assises solidement. Les moyens de gagner n'étaient plus les mêmes. Scandalisé des dilapidations passées, le Premier Consul y mettait bon ordre pour l'avenir. Quelques nouveaux riches surnagèrent, les autres précipitèrent leur ruine. Parmi ces salons, le plus brillant était celui de Mme Récamier. La cour, la ville, les étrangers affluaient dans ce temple, attirés par le charme de la divinité. Hélas ! ce temple s'écroula aussi, et la foule des adorateurs disparut.

Nous ne citons pas Thibaudeau pour un rapprochement que chacun fera de soi-même. Un autre est plus piquant. M. Édouard Herriot, qui semble avoir en ce moment un accès de moralité, dénonçait l'autre jour, bibliquement, ou comme à l'Opéra, le culte du Veau d'or. Mais M. Édouard Herriot est aussi un des derniers adorateurs de Mme Récamier à laquelle il a consacré tout un livre. Mme Récamier, qu'était-ce en somme? L'Io dorée d'une époque qui ressemble tant à la nôtre. Ce n'est pas la peine de renverser le veau pour exalter la génisse.

DROITS DE L'HOMME

Et nos mutamur in illis. Certaines des positions que l'on peut occuper par rapport au libéralisme ne sont-elles pas sur le point d'être complètement tournées?

Le conflit des assurances sociales, qui semble réservé à la rubrique économique et financière, intéresse peut-être les idées surtout. La répugnance à ce système d'un monde qui était libéral par profession et définition (nous voulons dire les médecins), est le signe d'une insurrection de ce que Renan nommait avec complaisance les portions libérales de l'humanité contre la tendance naturelle, croissante, accélérée de la démocratie à une égalisation qui ne laissera plus que des assistés et des fonctionnaires.

N'en déplaise à l'ombre de Clemenceau, pour qui la Révolution restait comme un bloc, on avait compris avant Émile Faguet, auquel il a dédaigné de rendre les honneurs académiques, que la liberté et, l'égalité étaient ennemies. La grande découverte de Napoléon fut que les Français, dans leur masse, préféraient l'égalité à la liberté, et, pourvu qu'ils eussent la première, faisaient bon marché de la seconde. En dernier résultat, les Droits de l'Homme deviennent réactionnaires.

L'esprit du médecin, qui veut demeurer libre dans son métier, est celui du gentilhomme-fermier, du propriétaire bourgeois, libre sur son carré de terre. Il y a un chapitre du livre de M. Jean Martet sur Clemenceau qui s'intitule : « Un mélange d'anarchiste et de conservateur. » Formule qui était vraie d'Anatole France, qui l'avait déjà été de Tocqueville. Grattez le libéral chez l'auteur de *l'Ancien régime et la Révolution*, vous trouverez un individualiste féodal. Clemenceau est un Tocqueville d'une classe en dessous, — un pigeonnier au lieu d'un château — qui est venu plus tard et qui a vécu plus longtemps.

Jacques Bainville.

LA VIE A L'ÉTRANGER

FIN D'ANNÉE GRISE

L'année 1929 s'achève sur des impressions plutôt moroses pour les prophètes des temps nouveaux. Qu'il s'agisse de l'évolution générale des rapports internationaux, ou de l'évolution particulière des États, le bilan de la démocratie est nettement négatif.

Où en est le grand projet de liquidation de la guerre et de réconciliation des peuples? Les seuls résultats acquis sont les nouveaux sacrifices que nous avons dû faire. Ratification des dettes de guerre dans l'espoir de voir les Allemands consentir à payer. Concessions dans l'élaboration du plan Young, nouvelles concessions à la conférence de La Haye, toujours dans l'espoir que les Allemands consentiront à acquitter régulièrement un programme de réparations réduit. Et voici qu'avant même d'avoir reçu la consécration suprême, ce programme prend l'allure d'un mirage ! M. Stresemann lui donnait tout au plus dix ans de vie, M. Schacht nous avertit que la carence pourrait être beaucoup plus rapide.

Encore si le cri d'alarme du président de la Reichbank était accueilli comme un rappel opportun aux réalités ! On ne lui reprochera pas de manquer de franchise. Avant la seconde conférence de La Haye, c'est-à-dire, alors que nous avons encore les mains relativement libres et qu'il est temps d'opérer un redressement, le technicien allemand le plus qualifié crie casse-cou. Les prévisions des experts de l'hôtel Georges V sont, dit-il, dès maintenant doublement faussées. On avait fixé le maximum de ce que l'Allemagne

devait payer. Or, le Reich a été frustré de certaines recettes éventuelles pour satisfaire M. Snowden et il est exposé à payer encore quelques centaines de millions pour le bassin de la Sarre. D'autre part, les calculs supposaient une bonne gestion des finances allemandes, alors que la persistance de fâcheux errements prépare une nouvelle faillite.

L'effet de ce manifeste a été bien curieux. Logiquement les créanciers auraient dû s'émouvoir. De deux choses l'une, en effet, ou M. Schacht opère un chantage pour préparer une nouvelle demande de concessions à la seconde conférence de La Haye et pour escamoter le rachat de la Sarre et alors on devait mettre le gouvernement allemand en dehors de se dégager de la manœuvre, ou bien M. Schacht remplit son devoir d'honnête financier en jouant les Cassandre et alors il est absolument vain d'échafauder un plan de réparations avant de s'être assuré des possibilités de paiement de l'Allemagne. Le cas était si évident que, de suite, la question a été posée : jusqu'à quel point le gouvernement allemand est-il surpris et mécontent de l'intervention de M. Schacht? La réponse ne s'est pas fait attendre. Elle n'a pas été précisément dans le sens de l'explication par trop naïve qui s'acharne au mythe des deux Allemagne, la méchante Allemagne, nationaliste réactionnaire et l'honnête Allemagne démocratique. M. Schacht n'a été blâmé que juste dans la mesure nécessaire pour apaiser les susceptibilités des créanciers et éviter le naufrage du plan Young. Non seulement le chancelier Muller a dû reconnaître que le tableau du gâchis financier n'avait pas été poussé au noir, mais il a présenté l'avenir immédiat sous un jour plus sombre encore. Vingt-huit milliards de francs de dette flottante, un déficit budgétaire de l'ordre d'une dizaine de milliards, une trésorerie à ce point démunie que l'échéance de fin d'année est compromise. Voilà qui est encourageant pour les futurs souscripteurs des emprunts allemands.

Le comble est qu'il ne s'agit pas du tout d'un mal dont la révélation soudaine éclate comme un coup de tonnerre. M. Parker Gilbert et M. Poincaré n'ont cessé de le dénoncer alors même que, par la plus étrange des aberrations, ils mettaient en train la révision qui devait supprimer la garantie et les contrôles du plan Dawes.

Qu'on ne dise pas que l'Allemagne manque de ressources. Sans doute son économie nationale reste déséquilibrée. Et pour elle ce n'est pas seulement la rançon de la guerre, mais la conséquence de vices qui existaient déjà avant et qui ont survécu à la catastrophe. Une volonté farouche d'expansion qui ne mesure pas les possibilités. Une discipline de fer qui n'hésite pas à sacrifier les petits aux appé-

tits des grands. Ainsi s'est constitué un organisme qui ne parvient pas à utiliser son rendement, tandis que la rationalisation combinée avec l'arrêt de l'émigration et les indemnités de chômage entretiennent une armée d'un million et demi de sans-travail. Il y a incontestablement de la misère en Allemagne, mais il y a aussi un grand élan de production. Malgré la nécessité d'importer une bonne partie de l'alimentation, la balance commerciale est favorable. Le mouvement des échanges égale celui de l'Angleterre. On évalue à 120 milliards de francs les capitaux reconstitués au cours de ces dernières années. On ne peut donc incriminer l'absence de ressources. Tout le mal vient d'une mauvaise utilisation. Entraînement démagogique d'un gouvernement socialiste, gaspillage particulièrement intensif des budgets des états particuliers et des communes. Gardons-nous d'oublier le fardeau écrasant des assurances sociales qui donnent lieu à des fraudes colossales. Voilà encore un avertissement qui ne devrait pas tomber dans l'oreille de sourds.

Le remède est bien facile à concevoir. Avant tout il faudrait réduire les dépenses, assurer un emploi judicieux des recettes, organiser un contrôle rigoureux et pour commencer casser aux gages les mauvais administrateurs. Admirez la logique. Ce qu'on veut éviter avant tout — et les créanciers sont les premiers à le demander — c'est la crise gouvernementale qui risquerait de bouleverser le beau programme des réunions et de remettre en question des projets péniblement échafaudés. Mieux vaut mille fois garder le cabinet Muller et son ministre des Finances socialiste.

Du moins M. Hilferding a-t-il la confusion d'être obligé de proposer des expédients outrageusement bourgeois. Emprunter des centaines de millions à l'Amérique pour faire face au plus pressé, c'est-à-dire implorer le secours du vil capital. Réviser les impôts dans le sens le plus réactionnaire, en augmentant les impôts indirects qui pèsent sur les prolétaires, notamment, les droits sur le tabac et la bière, pour diminuer les impôts indirects qui grèvent la production. Rien de plus conforme aux lois économiques, mais aussi rien de plus antisocialiste.

On comprend que les social-démocrates aient fait la grimace. Ils n'en ont pas moins avalé la pilule. Ce sont les populistes qui se sont cabrés, c'est-à-dire les représentants de la grande industrie. Le parti de M. Stresemann, qui vient entre parenthèses de choisir comme nouveau chef le rival le plus notoire de l'homme d'État défunt, M. Scholtz, refuse de se compromettre pour un programme qu'il considère comme tout à fait insuffisant. C'est dans ces conditions que le vote d'un ordre du jour, qui ne résout rien puisqu'il ne fait que

gagner du temps et ajourner la crise financière et politique allemande jusqu'après la conférence de La Haye, a réuni tout juste 222 voix sur 491 députés. Ce n'est pas précisément une majorité. Ce n'est rien moins que la promesse du gouvernement fort qui serait indispensable pour nettoyer les écuries d'Augias. Allons-nous vraiment nous contenter de cette manifestation pour mettre en vigueur le plan Young? Allons-nous supprimer les contrôles et les gages sans autre garantie qu'une banque internationale, dont la première mission pourrait bien être de venir au secours d'une Allemagne défaillante.

Ne criez pas au paradoxe, c'est déjà commencé. Le plan Young n'existe pas encore et déjà 86 millions de marks payés par l'Allemagne ont été prélevés dans la Caisse des réparations pour être mis à la disposition de la Trésorerie du Reich.

Nous en verrons bien d'autres pour peu qu'on laisse se développer le nouveau mythe d'Ugolin qui nous montre les produits dégénérés de la démocratie aspirant à se laisser dévorer par leur marâtre. Le parlementarisme se précipite au sacrifice avec plus d'inconscience si possible que la pacifisme internationaliste. Là encore l'année qui s'achève n'a pas ménagé les avertissements.

Ce n'est certes pas le moins frappant que celui de la Belgique. Pendant des siècles, la Belgique a-t-elle été autre chose qu'une marche avancée de la civilisation latine en travers de la poussée germanique? N'est-ce pas pour échapper au germanisme que les Belges ont voulu se séparer des Hollandais et revendiquer leur indépendance? Et c'est au lendemain de la plus brutale manifestation de la persistance des ambitions germaniques que nous voyons menacé par les Belges eux-mêmes le foyer de la culture française, bien plus l'union nationale elle-même. On a commencé par réclamer l'égalité des langues. Les Wallons ont accepté, bien que l'égalité fut tout à leur désavantage car ils n'ont rien à attendre du Flamand, tandis que les Flamands ne peuvent se passer du Français. Maintenant le bilinguisme ne suffit plus. On réclame le cloisonnement des langues. On commence par l'enseignement, mais déjà on vise ouvertement l'administration, l'armée, tous les cadres de la nation. Le jour où il y aura deux Belgiques, une flamande et une wallonne, que restera-t-il de la Belgique?

Telle est la crise. Elle n'a été possible que parce que la démocratie a dévoré l'élite de culture française. Le danger est apparu dès que la démocratie a établi la représentation proportionnelle. Il s'est précisé quand le vote plural a été aboli au lendemain de la guerre. C'en a été fait de la majorité et de l'unité du parti catholique. Alors est apparue la coalition des deux démagogies rouge et noire, et cela a été le cabinet Poulet-Vandervelde qui en quelques mois a mené le pays

au bord de la banqueroute. Comme les Français, les Belges se sont ressaisis. Comme eux, ils ont constitué un bloc des éléments d'ordre qui a rétabli l'équilibre financier. De nouveau la caisse est garnie. Le moment vient de réformer le régime fiscal et d'utiliser les réserves au développement de la nation. A Bruxelles comme à Paris, les éléments démagogiques lorgnent la caisse. C'est cette ruée de convoitises qui se dissimule derrière la crise provoquée par la transformation de l'Université de Gand. Les éléments modérés et libéraux n'ont reculé devant aucune concession. Ils ont fini par s'apercevoir qu'on les entraînait sur une pente conduisant à la dislocation de la nation. Il n'est que temps de revenir au bon sens.

Le cas de l'Angleterre est peut-être plus décisif encore parce que la Grande-Bretagne est le berceau et le pays d'élection du parlementarisme. Dix années de suffrage universel, il n'en a pas fallu davantage pour disloquer la machine. L'entrée en scène de la démagogie a détruit l'équilibre des partis bourgeois. Les surenchères ont paralysé les éléments même les plus conservateurs. On est arrivé à la situation qui est vraiment le comble de l'incohérence. Un gouvernement de minorités socialistes a commencé le sabotage systématique des finances publiques. Augmentation des primes au chômage, chantiers nationaux, accroissement artificiel du prix du charbon pour permettre de réduire la journée de travail. Les défis aux lois économiques se multiplient. Les partis bourgeois ont pleinement conscience de la gravité du mal. Vont-ils intervenir pour arrêter une expérience néfaste? Tout au contraire. Ils se font systématiquement violence pour se défendre d'interrompre l'épreuve. Ils y sont obligés parce que de nouvelles élections prématurées risqueraient de renforcer encore les démagogues. Il faut attendre que la caisse ait été bien mise au pillage pour que les yeux des électeurs s'ouvrent. Le salut ne peut venir que quand le pays est ruiné. Qui oserait soutenir qu'un régime qui aboutit à de tels paradoxes peut durer.

Un pays tente de réagir. C'est l'Autriche. Il a la chance d'avoir un homme habile et énergique. Le chancelier Schœber a pris le pouvoir dans des circonstances critiques, alors que les campagnes exaspérées des folies ruineuses des socialistes viennois se préparaient à déclencher une véritable guerre civile. Pour conjurer le danger on a cherché à réaliser une réforme constitutionnelle qui renforce le pouvoir exécutif. Ce n'est d'ailleurs qu'un palliatif. L'Autriche reste en suspens entre un parti révolutionnaire et des forces réactionnaires qui tous deux regardent vers Berlin.

SAINT-BRICE.

LES LETTRES

UNE MALADIE DE NOTRE LITTÉRATURE

Nous devons à M. Louis Reynaud, qui est professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, d'importantes études sur les rapports de l'esprit germanique depuis trois siècles. Un autre livre de M. Reynaud sur le romantisme, utile complément de l'ouvrage de M. Pierre Lasserre, détaille les influences anglaises et allemandes qui sont à l'origine du mouvement romantique. M. Louis Reynaud a profondément analysé tout ce qui, dans le romantisme, tient d'une faiblesse et d'une crise, pour en déceler les causes. Et c'est peut-être à la suite de cette étude qu'il s'est demandé si les maux dont souffre notre littérature actuelle n'ont pas la même origine et n'admettent pas une explication analogue. M. Reynaud est de ceux qui pensent que la littérature française traverse en ce moment une crise. Ne serait-ce pas une conséquence, — assez peu lointaine, — de la crise romantique? Voilà une filiation littéraire que M. Reynaud devait être tenté d'établir. Il l'a fait ; et le livre où se développe cette étude porte, dans son titre même, son plan et son sommaire : *la Crise de notre littérature, des romantiques à Proust, Gide et Valéry.*

Aux yeux de M. Louis Reynaud, les plus graves maladies dont nos lettres souffrent aujourd'hui sont l'esthétisme et le dilettantisme, qui éloignent les œuvres littéraires du public, même cultivé. Jamais l'écrivain ne s'est autant enfermé dans la tour d'ivoire, ou, pour parler un langage plus moderne, dans une chapelle dont l'accès est réservé

à un petit nombre de dévots. « Les œuvres, écrit M. Reynaud, existent pour elles-mêmes. Elles naissent et meurent dans des cercles fermés... Elles se glorifient d'être artificielles, arbitraires, inabordables à la plupart des esprits. Elles traduisent la fantaisie la plus personnelle de leurs auteurs, et ne représentent qu'un jeu souverain de leur caprice. » A se retrancher ainsi de la vie, la littérature s'affaiblit et se diminue. Mais d'où lui vient cette dangereuse habitude? C'est un travers, répond M. Louis Reynaud, qui remonte au romantisme. Et le livre qu'il a écrit est une sorte d'histoire critique du dilettantisme et de l'esthétisme en littérature, depuis l'époque romantique jusqu'à nos jours.

M. Louis Reynaud part d'une remarque fort juste, qui lui est fournie d'ailleurs par tous les observateurs de l'histoire littéraire au dix-neuvième siècle. Il faut distinguer deux romantismes ; l'un, que M. Reynaud appelle le romantisme *de foi*, et qui est le plus éclatant et le plus fécond : celui de Lamartine et de Hugo, de Lamennais et de Michelet ; l'autre, plus sceptique, d'un art plus détaché, le romantisme de Stendhal et de Mérimée, dont M. Reynaud dit qu'il est un romantisme *de jeu*. C'est par celui-ci que le dilettantisme va s'introduire dans notre littérature, et c'est lui qui triomphera pour finir. Car le romantisme de foi accompagne certaines idées politiques, héritées de la Révolution, dont il verra le succès en 1830 — et ce sera alors son apogée — mais qui avorteront ensuite misérablement dans les mois qui suivront Février 1848. Le romantisme de foi ne survivra pas à l'échec de la Seconde République (sauf chez Victor Hugo dont le génie saura attendre 1871.) Et le jour de sa déception mortelle est aussi celui où va triompher le parti du « jeu », de l'art pour l'art, qui l'emporte, vers 1850, avec Théophile Gautier.

Comment l'esthétisme va continuer de régner dans l'œuvre d'un Flaubert et d'un Leconte de Lisle, c'est ce que M. Reynaud montre sans peine. Esthète et dilettante également, Anatole France, que M. Reynaud rattache, non seulement à Renan, mais à Flaubert. Le naturalisme va-t-il marquer un retour à l'humanité et à la vie? Non : de même que le réalisme flaubertien était paralysé par le dogmatisme artistique, le naturalisme sera faussé par le dogmatisme scientifique. L'un et l'autre, d'ailleurs, par leur mépris et leur haine du « bourgeois », ne s'apparentent-ils pas aux romantiques et aux Jeune-France du début du siècle? La filiation continue.

Nous arrivons ainsi à la génération qui suit la guerre de 1870. Quand cette génération arrive à l'âge d'homme, la France est au bord d'une débâcle intellectuelle. M. Reynaud signale la réaction dont *le Disciple* et sa célèbre préface ont marqué le début. Il n'en dit

peut-être pas assez l'importance. Sans doute, la nouvelle secousse politique, la nouvelle épreuve nationale survenue en 1914, n'a pas laissé le temps aux efforts d'un Bourget, d'un Barrès, d'un Maurras, — et, pour une part, aux livres d'Anatole France — d'aboutir à la renaissance littéraire que l'on a vu poindre à partir de 1910. Sans doute aussi la guerre a-t-elle laissé se répandre après elle une nouvelle vague de romantisme et de désordre intellectuel. Mais l'action accomplie entre 1885 et 1900 demeure. Nous ne devons pas l'oublier.

Cela dit, nous ne nierons pas que les symbolistes, et entre tous les symbolistes Stéphane Mallarmé, s'enfoncent encore un peu plus dans l'esthétisme où la littérature tend à s'isoler depuis le début du siècle. Mais c'est une illusion, pour un artiste, que de croire s'isoler tout à fait, et l'on ne se soustrait à une influence que pour tomber sous une autre. C'est le complément de la démonstration d'histoire littéraire que nous fait M. Reynaud : les écrivains qui ont coupé toutes communications avec la vie française se sont ouverts, du même coup, aux influences étrangères. Ils prétendaient tirer leurs ressources de leur propre fonds ; or ils ont été envahis, qui par le roman russe, qui par le drame norvégien, qui par la poésie anglo-saxonne. Ces artistes penchés sur eux-mêmes n'y ont trouvé que le reflet de pensées étrangères.

Il n'est pas douteux que les œuvres de Proust, de Gide et de Valéry — choisies par M. Louis Reynaud comme les plus représentatrices de notre époque — appartiennent aussi à la littérature égotiste. C'est ce qui permet à notre auteur de les grouper dans le dernier chapitre de son livre et d'achever par elles la chaîne qu'il a suivie à travers cent ans de vie littéraire. C'est toujours la littérature de « jeu », trop artificielle, selon lui, pour n'être pas froide et caduque.

Ce résumé sommaire du livre de M. Louis Reynaud en fait paraître le principal défaut qui est de se présenter comme une thèse trop systématique. M. Reynaud a étudié moins une série d'écrivains considérés en eux-mêmes que le jeu des influences exercées par les uns sur les autres. Mais un jeu d'influences se figure mal par le tracé d'une ligne, même un peu sinueuse ; on imagine plutôt des ondes, parties de centres multiples, qui s'entrecoupent les unes les autres. Le tableau dressé dans ce livre manque de nuances et de complexité. Surtout, M. Reynaud a eu le tort de s'attacher à une seule idée, de tout ramener à elle. Le dilettantisme esthétique est-il la seule cause des maux dont souffre notre littérature, est-ce même la plus grave? Nous dirions plus volontiers que c'est une des faiblesses, une des maladies de la littérature contemporaine ; mais la crise

qui inquiète justement M. Reynaud se manifeste d'autre façon.

Les artistes que M. Reynaud accuse de s'être isolés ne sont d'ailleurs pas les seuls responsables de cette rupture avec le public. Quel public devaient-ils chercher? Pouvaient-ils tenter de lui plaire sans se diminuer? Quand on évoque l'époque classique comme un modèle de vie littéraire, il faut prendre garde que le public se composait à cette époque de quelques centaines de personnes, d'une société élaborée par un ordre politique. Cet ordre ayant été détruit, la société qui dépendait de lui a été atteinte du même coup et ne s'en est jamais relevée. Bien plus, l'idée politique qui, au cours du dix-neuvième siècle, a pris de plus en plus corps et réalité, tendait à la subversion complète de l'ordre social, et imposait à l'écrivain l'audience du plus grand nombre, de la même façon qu'elle faisait dépendre du nombre le choix du souverain. Un Michelet ou un Hugo, quand ils prétendaient s'adresser au peuple, se conformaient à cette orientation de la vie intellectuelle. Ce n'est, au contraire, que par un illogisme ou une hypocrisie que des écrivains pouvaient, sans protester de toutes leurs forces contre les idées nouvelles, se livrer à des travaux dont la lecture était réservée à une élite d'esprits cultivés. Les « esthétes » et les « dilettantes » apparaissent alors comme des écrivains loyaux qui n'ont pas accepté de tels compromis. Ce sont des intelligences assez lucides pour ne pas se leurrer sur les destructions sociales accomplies par la Révolution. Mais il ne leur restait d'autre ressource que de s'enfermer, avec quelques amis, dans le culte de l'Art.

M. Reynaud écrit : « Tous ces dilettantes affectent... de s'intéresser à l'Art. » Non. Ce n'est pas une affectation, c'est une nécessité. L'Art devient un refuge quand tout le reste se dérobe. Ce n'est pas un dérivatif, un divertissement pour esprits morgués, mais un asile où se retirent des intelligences jalouses de conserver leur vérité. La lignée d'esthètes que M. Reynaud dégage du dix-neuvième siècle pourrait aussi bien être montrée comme une suite d'hommes qui ont eu le courage du vrai. (C'est ce qu'il faudrait dire notamment de Stendhal et de Baudelaire, à l'égard de qui la critique de M. Reynaud est trop incomplète pour être juste.) Sans doute, cet isolement a de graves inconvénients, que M. Reynaud signale à bon droit. Mais le contact avec le public entraînait l'adhésion à un certain nombre d'idées qui devaient faire reculer tout esprit soucieux de raison et de vérité.

L'isolement des artistes s'est, du reste, d'autant plus accentué que l'idéal des romantiques « de foi » se heurtait à des accidents et à des déceptions. M. Reynaud fait partir des déconvenues qui ont

suivi 1848 l'importance prise par l'esthétisme dans notre littérature. Remarquons d'autre part, que l'esthétisme se renforce après 1871, et qu'on s'y enferme de plus belle après les déboires qui ont escorté la victoire de 1918. Tandis que dans le même temps, c'est-à-dire en 1852, en 1875 et de 1919 à 1924, un ordre formel satisfaisait les esprits tout à la fois romantiques et bourgeois qui ne voyaient pas que les principes du désordre étaient maintenus. Mais les « esthètes » ont cherché autre chose, et c'est pourquoi nous pourrions dire, si nous avions le goût des raccourcis qui font image, que Baudelaire est sorti du Second Empire, comme Stéphane Mallarmé de la République de M. Thiers, et M. Paul Valéry de celle du Bloc national : une lignée d'esthètes en marge d'une série de démocraties à l'aspect conservateur.

Rien de tout cela ne représente l'ordre parfait, ni en politique ni en littérature. L'art qui se tient éloigné de la vie peut servir de refuge quand la vie s'engage dans une fausse direction ; mais il est sujet lui-même à des erreurs assez graves pour qu'elles aient fait l'objet d'une étude comme celle de M. Louis Reynaud. Prenons garde seulement que ce n'est qu'une des conséquences du mal initial, qui est le romantisme. M. Reynaud a bien raison d'écrire : « Toute notre littérature contemporaine sort du romantisme. » Oui, toute notre littérature, avec tous ses défauts, dont l'esthétisme n'est pas le plus grand. Le jour où une réaction s'est dessinée, où une réforme a été tentée, il fallait commencer par une critique du romantisme. M. Charles Maurras l'a faite, à fond, en montrant les liens du romantisme et de la Révolution. Pour le suivre, il aurait fallu renverser complètement l'état dans lequel on vivait ; et peut-être, alors, certains des esthètes qui s'exilaient dans l'art ésotérique se fussent-ils retrouvés dans un ordre réel. Mais on écoute trop peu M. Maurras. Et le romantisme continue, comme la Révolution. Il engendre la poésie pure, la prose poétique, la confusion des genres. La crise dont parle M. Louis Reynaud, nous n'en sommes pas sortis depuis cent ans, et elle se développe tous les jours. Un livre peut nous en donner un aperçu ; il en faudrait dix, il en faudrait vingt pour en découvrir l'étendue, pour en pénétrer la profondeur.

André Rousseaux.

Les Livres Nouveaux.

PSYCHOLOGIE DE L'IMMORTALITÉ, par *Bernard Grasset* (Gallimard).

Ce titre elliptique — qui fait songer à la *Psychologie de Dieu* du professeur Adrien Sixte — signifie tout simplement que l'auteur a voulu examiner de quels développements, de quelles conséquences, l'instinct de durée, commun à tous les êtres vivants, est susceptible quand il s'exerce chez l'homme. Ceci, en dehors de toute considération métaphysique. L'instinct de durée est apparu à l'amateur de psychologie qu'est M. Bernard Grasset comme un objet d'étude particulièrement attachant, à l'égal du bonheur et de l'action, qui lui ont déjà suggéré de pénétrantes remarques.

« Toute l'explication de l'homme tient en ceci qu'il ne peut accepter de finir, » écrit M. Grasset qui ajoute : « Il ne semble même pas exagéré de dire qu'un homme ne peut vivre que dans la mesure où il se sent immortel. » Cependant les seules données de l'expérience devraient lui montrer la mort au bout de tous ses efforts. Il se peut que l'homme tienne de sa nature animale un instinct de durer et de se survivre qui le porte à se prolonger dans ses enfants. Mais la mémoire, privilège de l'esprit humain, ne devrait cesser de lui rappeler la vanité de cette perpétuelle tentative, en lui montrant les générations englouties par la mort, à mesure qu'elles sont nées et qu'elles ont vécu. Or, il se fait que l'instinct de durée ne s'exerce pas seulement, chez l'homme, selon les lois de la vie animale, mais qu'il inspire ses facultés les plus hautes. L'homme ne se survit pas seulement par la paternité, mais par les œuvres de l'artiste et du poète. Cependant que la mort demeure toujours présente, car la vie donnée par l'homme à son fils ou à son œuvre se détache de lui pour suivre son développement propre, et l'amertume de la dépossession se mêle aussitôt au triomphe de la création.

On le voit, les réflexions de M. Bernard Grasset n'abordent pas un instant l'immortalité spirituelle. Mais le pathétique de la vie humaine, mêlée *avec conscience* au déroulement de la création, est analysé par lui avec la plus sensible intelligence. Un ton soutenu donne à cette méditation philosophique la résonance et la puissance d'émotion d'un poème.

A. R.

CLASSE 22, par *Ernst Glaeser*, traduction de Cécile Knœrtzer et Joseph Delage. (Éditions Victor Attinger.)

Voici le roman qu'on a présenté comme la suite du livre de Remarque : *A l'ouest rien de nouveau*. Après l'histoire des combattants de dix-neuf ans, celle des enfants qui n'avaient pas l'âge de se battre. *Classe* 22, comme on les appelait avec un sourire, parce qu'ils avaient douze ans et que 1922 paraissait une échéance aussi lointaine que la fin du monde.

Les romans de langue germanique nous déçoivent habituellement par

une sorte d'opacité. Les personnages d'*A l'ouest rien de nouveau*, se délectent dans l'idée de fatalité : non pas une fatalité brillante et dure comme la *Moire* antique, mais une chose sans forme et sans nom, qui vous opprime sans qu'on puisse la voir ni en discerner les contours, de même que le *poumon marin* étouffait les découvreurs de la légendaire Thulé.

Rien de tel chez Ernst Glaeser qui voit nettement les choses. Il croit comme ses camarades à une force immanente, supérieure à l'individu, mais il se donne la peine de la définir et l'appelle assez drôlement l'*horaire*. Cela ne veut pas dire que son livre soit un modèle de clarté. Pour prendre une image connue, il ressemble à un panier plein de vitres : chacune est transparente, mais l'ensemble fait opaque. Qu'a-t-il voulu montrer? Les impressions d'un gamin avant et pendant la guerre. Un Français n'aurait pas vu là un *sujet* de roman, mais un thème, auquel manquait une ossature, une intrigue. Chez Glaeser, on trouve cinq ou six amorces d'intrigues, mais rien de poussé, ni de définitif. C'est peut-être conforme à la vie, mais la vie n'est pas un roman.

La première partie, qui se passe avant guerre, nous montre un collège tyrannisé par un professeur de gymnastique, une petite ville, de vilains bourgeois, d'honnêtes ouvriers, un ancien diplomate ennemi de Guillaume II qui annonce l'avenir avec la sûreté d'un office météorologique, et comme bouquet deux petits vicieux qui jouent à Daphnis et Chloé. Freud chez Karl Marx, c'est la formule à la mode chez les jeunes écrivains d'outre-Rhin.

La deuxième partie est plus heureuse : c'est la guerre vue par un enfant : le retour précipité de la Suisse où il passait ses vacances, les trains pris d'assaut, les branchages, les inscriptions à la craie sur les wagons, les cris, les pleurs, les embrassades entre bourgeois et socialistes et un peuple qui vit dans la rue, dans l'attente des nouvelles. Puis des victoires et des victoires. Mais des mois de victoires sont cependant de longs mois et l'enthousiasme commence à fléchir. Puis c'est Verdun et l'angoisse des listes de morts. Puis la faim... Toutes réserves faites sur cette philosophie de l'histoire qui consiste à présenter tous les peuples comme également responsables de la guerre, les dernières lignes sont poignantes et d'un sentiment qui contraste avec les pages du début. L'histoire du bombardement de représailles, qui écrase le premier amour du petit bonhomme, est très simplement contée. Si simplement, que l'esprit ne se décide plus à l'oublier.

Jacques de Montbrial.

LA VIE DE MADAME DE MAINTENON, par *Gonzague Truc* (Gallimard).

Le nouveau livre de M. Gonzague Truc sur la marquise de Maintenon ne fait pas double emploi avec celui que publia, voilà quelques années, Mme Saint-René Taillandier, et qui reste inoubliable. L'ouvrage de Mme Saint-René Taillandier était surtout un portrait historique : Mme de Maintenon dans son milieu et son temps. Celui de M. Gonzague Truc est

essentiellement une étude d'âme. L'introduction que M. Truc avait donnée aux *Lettres de Madame de Maintenon*, en 1921, dans la *Collection des Chefs-d'œuvre méconnus*, laissait prévoir cette étude. L'auteur de *la Grâce* et des *Sacrements*, l'historien de Racine, le commentateur de Bourdaloue, que fut successivement M. Gonzague Truc, avaient témoigné des plus brillants et précieux dons de l'analyste. Ces dons trouvent ici la plénitude de leur expression. Pour faire revivre la marquise de Maintenon, il est impossible d'unir plus de délicate finesse à plus d'exactitude nuancée, de sûreté historique et de vérité humaine. Mme de Maintenon, ouvrière du salut de Louis XIV, vouée à rendre le prince aussi ordonné dans son cœur que dans son génie, apparaît tout entière dans ce portrait, qui est, tout simplement, un chef-d'œuvre.

Jean Héritier.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de M. René Gillouin une lettre dont, avec sa permission, nous sommes heureux d'extraire les passages suivants qui ont l'avantage de proposer ce qui peut unir au lieu d'aigrir ce qui sépare.

Mon cher Directeur,

Voulez-vous me permettre de vous soumettre et de soumettre à vos lecteurs quelques réflexions en réponse à l'article que M. Maximilien Vox a bien voulu consacrer, dans *la Revue universelle*, à mon *Destin de l'Occident?*

Me suis-je posé dans ce livre, comme l'affirme M. Vox, en « défenseur et illustrateur du protestantisme »? Ai-je fini par y assumer, « après bien des hésitations et des détours, » le rôle de « critique spécifiquement protestant »? Oui et non. Quoique protestant ou parce que protestant, je ne serais nullement embarrassé pour dresser contre le protestantisme un sérieux réquisitoire, et ceux qui me font l'honneur de me suivre avec quelque attention savent que je l'ai esquissé à maintes reprises. Mais il est bien vrai que j'ai fini par trouver intolérable une certaine façon, trop fréquente chez les écrivains catholiques, de faire perpétuellement leur *mea culpa* sur la poitrine d'autrui, et notamment de charger la Réforme d'une foule de péchés dont elle est entièrement innocente ou dont elle partage la responsabilité avec beaucoup d'autres, et en particulier avec le catholicisme lui-même...

J'avais rêvé quant à moi d'une autre méthode, dont le temps me semblait venu. J'aurais voulu que les protestants ouvrissent les yeux sur les déficiences du protestantisme et, cessant de méconnaître les incomparables trésors spirituels que recèle le catholicisme, apprissent au contraire à y puiser à pleines mains. J'aurais voulu que les catholiques, de leur côté, apprissent à se montrer justes à l'égard du protestantisme et comprissent enfin que, si graves que soient les divergences qui séparent les deux confessions, elles ne sont rien auprès des harmonies qui devraient, sinon les unir, du moins les rapprocher, soit dans une action positive' soit dans une défense commune contre l'ennemi commun. Mon rêve est-il une chimère?

Veuillez agréer, etc... René Gillouin.

L'HISTOIRE

M. LOUIS BERTRAND ET PHILIPPE II

Le second livre de M. Louis Bertrand sur *Philippe II* ne passera pas plus inaperçu que le premier. L'auteur lui donne pour sous-titre : « Une ténébreuse affaire », et jamais ne se justifia mieux cet emprunt à Balzac. Le sujet présente, en effet, deux aspects : d'un côté un drame romantique, avec un luxe inouï de noirceurs, trahisons, empoisonnements, assassinats, prisons, évasions ; de l'autre, un problème captivant d'histoire.

Le drame eût ravi Stendhal, qui eût trouvé dans Antonio Perez un prototype éclatant de son Julien Sorel, avec l'avantage, sinon de la vraisemblance, du moins de la vérité. Mais, passionné surtout pour la Renaissance italienne, Beyle connaissait peu la Renaissance espagnole, et il était mort lorsque Mignet publia son livre sur *Antonio Perez et Philippe II* — livre que M. Louis Bertrand vient, en somme, de refaire. Mignet, historien consciencieux, se documentait à fond et prenait à tâche de bannir sa personne de ses récits, ce qui est une grande qualité lorsqu'on le compare à ses confrères romantiques. Stendhal qui le rencontrait parfois dans le salon de la comtesse de Castellane, le jugeait « sans esprit », mais cet académicien ne l'eût sans doute pas ennuyé s'il lui avait conté l'histoire d'Antonio Perez.

Fils naturel d'un clerc qui avait été longtemps secrétaire d'État de Charles-Quint et de Philippe II lui-même, Perez se disait Aragonais de vieille souche, ce que ne justifiaient pas les recherches

du tribunal de l'Inquisition, d'après lesquelles il était « petit neveu d'un certain Antonio Perez, juif converti et relaps, brûlé de ce chef et dont le san-bénito se voit encore dans la cathédrale de Calatayud ».

Beau, très séduisant, très intelligent et doué, surtout, de la superbe audace des parvenus, introduit de bonne heure par son père dans les bureaux de la secrétairerie d'État, je jeune Antonio ne tarda pas à capter la faveur d'un roi qui ne pêchait pourtant point par l'excès de confiance. Il devint l'un des deux secrétaires du Conseil, spécialement chargé du *Despacho Universal*, c'est-à-dire de la correspondance, du chiffre et du sceau royal. Ces fonctions le mirent au comble de la puissance et, bientôt, de la richesse. Tout grisé de sa fortune, il rencontra l'amour d'une grande dame, Doña Ana de Mendoza, veuve de Don Ruy Gomez de Silva — car ce personnage a existé ailleurs que dans Victor Hugo : il était duc de Pastrana et prince d'Eboli. De si haute naissance qu'elle fût, Doña Ana n'avait rien de son aimable homonyme, la fiancée de *Don Juan* (celui de Mozart). Voici comme M. Louis Bertrand nous la dépeint : « Mère de dix enfants, approchant, elle aussi, de la quarantaine, elle n'avait pas précisément la fraîcheur de la jeunesse. Noire de cheveux, l'œil sombre (un œil unique, le gauche, car le droit, perdu, était toujours recouvert d'un carré de taffetas), la lèvre épaisse et arrogante, un air de chipie, c'est la mégère conjugale dans toute son horreur. Mais, comme Pérez, elle devait avoir le diable au corps... »

Cette liaison adultérine (car Pérez était marié) s'étalait dans Madrid quand, le 31 mars 1578, on trouva assassiné dans la rue le seigneur Don Juan Escovedo, secrétaire de Don Juan d'Autriche, l'illustre vainqueur de Lépante et le frère naturel du roi, alors gouverneur des Pays-Bas. Dès le premier moment, on soupçonna du meurtre Pérez et la princesse. Mais le roi hésita longtemps à les poursuivre et, en un mot, il essaya d'étouffer l'affaire. Ce ne fut que seize mois plus tard, le 28 juillet 1579, qu'il donna l'ordre d'arrêter Dona Ana et son amant. Puis l'instruction de l'affaire traîna quelque chose comme onze années... En 1590 seulement, Pérez, convaincu du meurtre par les aveux de ses domestiques, fut mis à la question : il avoua à son tour, mais déclara n'avoir commis le crime que sur l'ordre du roi ! Même après ce défi impudent, sa prison était si peu rigoureuse qu'il put s'évader par deux fois : la première, il gagna l'Aragon, dont il sut lier les libertés à sa cause ; la deuxième, il passa en France. Là, avec les subsides de Henri IV et ceux d'Élisabeth, adversaires naturels du roi catholique, il fit

paraître des *Mémoires*, où il renouvelait publiquement ses effroyables accusations.

Qu'y a-t-il de vrai dans celles-ci? M. Louis Bertrand le remarque, tous les historiens, y compris le probe Mignet, ne se sont fondés jusqu'ici que sur les *Relaciones* de Pérez, c'est-à-dire de l'inculpé lui-même. Par un malheur irréparable, la thèse contraire, c'est-à-dire celle de la justice royale, nous échappe, les pièces originales ayant disparu. Cependant, M. Louis Bertrand a pu en reconstituer quelques-unes et, y joignant le plus savant travail de critique, il a montré l'invraisemblance du crime imputé au roi. La grande force de Pérez était de produire pour sa défense des billets ou des annotations marginales attribués à Philippe II. Dans quelle mesure ces pièces étaient-elles authentiques? Les longues fonctions du secrétaire l'avaient mis à même d'imiter parfaitement la griffe du maître. Celui-ci n'écrivait guère qu'en langage chiffré et en termes convenus : Pérez avait beau jeu d'interpréter à sa guise les ordres qui émanaient vraiment du roi. Quant aux autres, il a fort bien pu les fabriquer lui-même ; des témoins l'ont vu dans sa prison, surcharger et gratter certains papiers. Bref toute sa défense et tous les documents qu'elle a produits, doivent être enveloppés d'une juste défiance.

Philippe II, pour donner l'ordre d'assassiner Escovedo, avait-il un intérêt quelconque à le faire disparaître? Aucun. Il est vrai que Perez avait eu le talent de lui représenter Don Juan d'Autriche et son secrétaire comme des rebelles et des conspirateurs. Mais si le roi en eût été bien convaincu, il avait le moyen de faire arrêter Escovedo ; il ne l'a pas fait. Le factotum de son frère a pu débarquer à Santander le 21 juillet 1577, se rendre à Madrid et y séjourner pendant huit mois, sans être l'objet même d'une surveillance. Et c'est au bout de ces huit mois, alors qu'il l'avait sous la main, qu'il pouvait, en un clin d'œil, le jeter dans un cul de basse-fosse, que Philippe II, brusquement, l'aurait fait assassiner? L'incohérence serait vraiment étrange.

En revanche, Pérez et sa maîtresse, la princesse d'Eboli, avaient des raisons de craindre Escovedo et un intérêt même assez vif à le supprimer: l'assassinat, ne l'oublions pas, était sinon tout à fait de règle, du moins dans les usages du temps. Le secrétaire de Don Juan d'Autriche avait été autrefois l'écuyer de Don Ruy Gomez de Silva, mari de la princesse, et sa fidélité à la mémoire de l'époux voyait avec peine l'infidélité de la veuve. Il se croyait quelques droits de parler dans la maison, il en usa, et sa franchise approcha de la brutalité. La princesse, dans tout l'emportement de sa passion troublée, et dans toute sa superbe castillane, en fut outrée de colère. Elle entre-

tenait à demeure des *bravi* chargés de la défaire de ceux qui la gênaient. Il était plus facile encore à Pérez de recruter des assassins, et les révélations de ses domestiques prouvent qu'il le fit. Aux griefs qui lui étaient communs avec sa maîtresse, il en ajoutait de personnels. D'après certaines chroniques, Escovedo avait pu obtenir une ou plusieurs audiences du roi. Il lui avait montré qu'il était trahi, non par ceux que Perez lui avait désignés, mais par Perez lui-même, lequel vendait aux Flamands révoltés les secrets des délibérations du conseil royal, de telle sorte que lorsque le gouverneur des Pays-Bas voulait agir contre les rebelles, toutes ses combinaison étaient connues d'avance et toutes ses mesures déjouées. Le fait est que l'accusation a officiellement relevé contre Perez le crime d'avoir trahi les secrets de l'État et trafiqué de ses fonctions. Ainsi, le secrétaire d'État et sa complice avaient des raisons de faire disparaître en Escovedo un témoin gênant qui venait même de se transformer contre eux en accusateur. Le roi n'en avait aucune. D'autre part, si la raison d'État lui faisait sinon admettre, du moins ne pas proscrire, en certains cas, le meurtre politique, les scrupules de la conscience religieuse de Philippe lui interdisaient d'exposer un homme à la damnation éternelle en le faisant mourir sans confession. Ce motif psychologique est de ceux sur lesquels M. Louis Bertrand insiste, et à bon droit, semble-t-il, pour laver Philippe II de la tache faite à sa mémoire. Quant à l'extraordinaire longanimité du roi, à sa faiblesse voisine de l'inaction dans l'affaire Perez, elle ne serait due qu'au désir d'éviter le scandale que devait infailliblement faire naître la mise en jugement de l'homme le plus haut placé après le monarque et d'une femme de la première noblesse.

M. Louis Bertrand profite de sa minutieuse enquête pour refaire le portrait de Philippe II et lui donner ses proportions, ses lignes et sa couleur véritables. Comme tout ce qui sort du préjugé et des idées reçues, ce portrait surprendra bien des gens : « Cet homme, si maître de lui, se rendait esclave de la raison d'État... Philippe a tous les motifs du monde d'en vouloir à Pérez comme à la princesse d'Eboli : motifs personnels, motifs d'ordre public. Il devrait même châtier, comme il convient, leurs crimes et leurs trahisons. Et, au risque d'être accusé de complaisance pour les coupables et même de complicité, il contient ses ressentiments et il suspend la juste vindicte des lois, parce qu'il est convaincu que cela importe au service de l'État et au bien public... Au fond, cet homme intransigeant et impitoyable était un doux, qui n'employait la violence qu'à la dernière extrémité... Nous connaissions sa lenteur à se décider, sa temporisation réduite en système et souvent due à des scrupules de cons-

cience. Ici, c'est un beau cas, un cas extraordinaire de cette maladie du scrupule dont il a constamment souffert, surtout à la fin de sa vie... Nous voudrions contre le coupable un acte plus direct, plus honorable pour le roi... Quelque chose, enfin, de plus viril. Mais justement ce serait mal connaître Philippe que de lui reprocher cela. Lui, il n'est pas un chevalier, c'est un homme de bureau. Il est l'homme du papier beaucoup plus que de l'épée. Il se défie même de l'épée et des hommes d'épée, des orgueilleux et des belliqueux : car c'est Dieu qui donne la victoire... Sa gloire n'est rien, il n'a en vue que celle de Dieu. Tel il s'est manifesté à nous dans son Escorial, assis dans une stalle du chœur sans épée ni chapeau, en simple robe et en bonnet, « comme un médecin », priant, épaule contre épaule, avec ses moines, tel nous le retrouvons à sa table de travail. L'humilité du moine a marqué la politique du roi. »

Telle est la conclusion de cette thèse véridique et puissante, qui change toutes les idées admises sur un des grands personnages de l'histoire.

Paul Ballaguy.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

M. RUDOLF HILFERDING

Le docteur Schacht vient de l'emporter sur M. Hilferding et son intervention a contraint le ministre socialiste des Finances à démissionner. Le président de la Reichsbank cherche de plus en plus à jouer le rôle de dictateur financier; et son premier soin a été d'écarter celui qui est toujours resté un théoricien et non un réalisateur et qui n'a jamais su que promettre sans tenir.

Né en août 1877 à Vienne, fils d'un employé d'assurances. Rodolf Hilferding ne semblait pas destiné à la politique ni, surtout, au rôle important qu'il a joué et joue encore dans le parti social-démocrate allemand.

Issu de petits bourgeois, il fit des études qui le conduisirent au doctorat en médecine. Mais son esprit, plus qu'à toute autre chose, s'intéressa, dès le début, aux questions sociales. Théoricien avant tout, il essaya de pénétrer jusqu'au fond du système marxiste et de le perfectionner en l'adaptant aux nécessités de son temps.

Le hasard l'ayant mis en présence de Kautzky, Autrichien comme lui, et, comme lui, possédé de la passion de l'étude, Hilferding entra à la rédaction de la revue : Die neue Zeit, *où il publia son grand ouvrage intitulé :* Capital financier.

Pendant la guerre, nous le retrouvons médecin-militaire, à Vienne d'abord, puis sur le front d'Italie où il dirigea un hôpital.

Rentré à Berlin après la débâcle, il se rallie au parti des Indépendants. *Il en est, bien entendu, le chef, mais comprenant que la division du socialisme en trois fractions rendait inévitable la victoire des partis bourgeois, il s'applique à ramener ses amis vers une conception moins*

radicale du socialisme. Non sans peine et sans heurts, que toute son habileté suffit à peine à adoucir.

La mort de Haase, assassiné, le prive d'ailleurs d'une grande part de son autorité. Au Congrès de Halle, en 1920, il voit, sous l'influence de Zinovief, la moitié des siens se rallier au communisme. En vain essaye-t-il de justifier son attitude et de démontrer que si le socialisme n'a pas réussi à réaliser ses buts, c'est que l'Allemagne, pays élevé dans la réaction et le culte de la force, n'est pas mûre encore pour la vraie démocratie.

« Lorsque, le 9 novembre, nous arrivâmes au pouvoir, s'écrie-t-il, l'Allemagne reçut une constitution qui faisait d'elle une république de Soviets. Pour nous, social-démocrates indépendants, nous avons toujours soutenu qu'il ne devait pas y avoir d'élections à l'Assemblée nationale avant que la bourgeoisie eût été chassée des positions les plus importantes qu'elle avait acquises par la force et que, jusque-là, la dictature du prolétariat devrait être exercée par les Conseils d'ouvriers. Tel était notre point de vue. Tel était également celui de Haase et de ses amis dans le gouvernement... » Pourquoi ce point de vue n'a-t-il pu se réaliser?... « Parce que, répond Hilferding, neuf dixièmes des représentants au Congrès des Conseils d'ouvriers et presque tous les ouvriers organisés — à une toute petite exception près — ont été contre nous. Nous avons donc eu la même idée que Lénine, nous avons voulu suivre la tactique préconisée et mise en pratique par Lénine, disant naguère : « Si nous ne « pouvons pas réaliser la république des Soviets, et nous sommes main- « tenant trop faibles pour cela, nous devons dire aux ouvriers : la Répu- « blique vaut mieux que la Monarchie et une république bourgeoise avec « Assemblée nationale vaut mieux qu'une république sans Assemblée « nationale », et c'est pourquoi Lénine après avoir fait sa république, a convoqué immédiatement l'Assemblée nationale. »

Après cet échec, Hilferding continue sa progression à droite. De plus en plus, il rêve d'unifier les diverses fractions socialistes. Il y est aidé par la mort de Rathenau, assassiné au cours de l'été 1929, ce qui, en démontrant la force des partis anti républicains, réunit les esprits divisés.

Cependant, Hilferding était entré en relations avec le chancelier Wirth qui avait apprécié sa compétence financière. Il avait représenté le gouvernement du Reich à la conférence de Gênes. Il avait été le porte-parole des employés au Conseil économique du Reich.

Après la chute du docteur Wirth qui n'avait pas réussi à élargir son cabinet en y faisant entrer des populistes et des social-démocrates, et lorsque son successeur, le chancelier Cuno, incapable de faire face aux nécessités nouvelles créées par l'occupation de la Ruhr, se trouva, à

son tour, emporté par le mécontentement général, c'est à Hilferding que s'adressa Stresemann pour lui confier la difficile succession du ministre des Finances Hermès.

Les résultats de la gestion financière de Hilferding furent d'ailleurs médiocres. Ses partisans mêmes lui reprochèrent avec raison, de n'avoir su ni se débarrasser des personnalités responsables du désarroi financier où se débattait l'Allemagne, ni créer une devise nouvelle.

Il faut dire à sa décharge qu'il ne cessa de réclamer, comme condition préliminaire indispensable à l'établissement d'une monnaie nouvelle, la suppression de la presse à billets, l'arrêt des subventions données par le Reich en vue de soutenir la résistance passive dans la Ruhr, et qu'il s'opposa à la création du mark-seigle, prévoyant à juste titre que, dès que viendrait à tomber le prix du seigle, le cours du mark baisserait automatiquement.

Les qualités très réelles de théoricien, de diplomate, de créateur de compromis que l'on doit reconnaître à Hilferding ne suffirent pas à le maintenir au pouvoir. Les social-démocrates l'abandonnèrent. Stresemann lui-même qui, cependant, était comme lui un homme de compromis et d'accommodements, se désintéressa de lui sans qu'il eût pu mener jusqu'au bout les travaux préparatoires de la réforme prolétaire.

Ses ennemis, — car, en dépit de son amabilité il en a, — déclarent que tout son travail consista alors à rejeter, après de longues tergiversations, le projet de réforme financière élaboré par Helfferich et, par là, d'avoir contribué à retarder la stabilisation du mark. Un fait reste certain : c'est que, sous la gestion Hilferding, le stock des bons du Trésor escomptés s'éleva de 177 billions à 70 231 billions. Si Hilferding a réclamé la suppression de la presse à billets, c'est son successeur, le docteur Luther, qui l'a réalisée. Ces hésitations, cette « temporisation » finirent par détourner de lui ses amis et amenèrent sa chute le 4 octobre 1923.

Revenu au ministère des Finances au mois de juin 1928, M. Hilferding n'a pas réussi à satisfaire, mieux que par le passé, ses adversaires ni même ses amis.

Le reproche qu'on lui adressa avec le plus de véhémence, au centre et à droite, c'est d'avoir accepté le plan Young. Il est évident que les pêcheurs en eau trouble qui gravitent autour du docteur Schacht et du pseudo-dictateur Hugenberg, ne pouvaient être satisfaits de voir un ministre du Reich renoncer de but en blanc aux jeux de procédure qui ont si bien réussi à l'Allemagne depuis que M. Briand dirige nos Affaires étrangères.

Il est désormais inutile de discuter la valeur et l'efficacité des moyens qu'avait envisagés M. Hilferding pour diminuer la dette flottante

du Reich et ramener un équilibre volontairement peut-être compromis par les nationalistes et le docteur Schacht en première ligne. Mais nous ne pouvons pas ne pas constater une fois de plus que chaque fois qu'un homme politique allemand semble vouloir tenir les engagements pris envers les anciens ennemis et s'applique — avec timidité, avec prudence, avec hésitation, si l'on veut, mais tout de même sincèrement, honnêtement — à redresser la situation de l'Allemagne pour éviter des crises intérieures qui pourraient avoir leur répercussion à l'étranger, il trouve toujours, pour lui barrer la route, le docteur Schacht, président de la banque d'Empire, élaborateur du plan Young.

★★★

Le Théâtre : *Durand bijoutier* et *Le Sexe faible*.

Voilà de ces faits, en apparence secondaires, et qui reproduisent, dans un ordre d'idées en effet secondaire, une vérité générale et essentielle : pourquoi va-t-on chercher à l'étranger des pièces ou médiocres ou mauvaises, alors que celles de chez nous sont incomparablement meilleures? Il est tout de même rageant de penser qu'un pays qui produit naturellement des hommes ou des œuvres de valeur se laisse imposer des idées telles qu'il perd la conscience de son évidente supériorité, et qu'il accepte non pas même comme des curiosités mais comme des exemples n'importe quelles inventions ou ordinaires ou plates ou barbares. Qu'avons-nous à faire de ces Russes, de ces Allemands et de ces Américains puisque nous sommes encore capables de produire des œuvres ou honorable comme celle de M. Léopold Marchand ou remarquable comme celle de M. Édouard Bourdet?

M. Marchand a intitulé sa comédie *Durand, bijoutier*. Le choix de ce nom montre assez que l'auteur a voulu peindre un héros qui n'a rien d'exceptionnel. Il paraît que la pièce devait s'appeler d'abord *Jouons à tout nous dire*. C'est en effet le jeu redoutable auquel Renée Durand convie son mari quand elle s'aperçoit que celui-ci, après dix ans de ménage et fortune faite, commence d'éprouver des sentiments bizarres. Lesquels? Eh! Durand lui-même ne le sait pas encore au juste, ce sont ces désirs vagues et ces poussées de l'instinct dont on n'a même pas conscience, et c'est l'analyse à laquelle sa femme le mène et le force qui lui fait apercevoir où il en est. Il n'est plus jeune, il est riche, il n'a jamais pensé à s'amuser et sa femme n'est plus pour lui qu'une habitude, évidemment nécessaire, mais sans agrément particulier. Elle est l'asso-

ciée indispensable, mais elle est trop l'associée et elle n'est plus que cela. Et puis elle est trop bonne, trop tendre et trop parfaite. Elle le gâte, et Durand devient comme tous ceux qu'on gâte : ingrat.

Vienne à passer une fille jeune et légère, ce bijoutier moyen s'embarque dans une aventure banale. Bien entendu, la jeune personne ne l'aime pas, l'exploite avec une perfidie inconsciente et se moque de lui, comme si elle accomplissait une fonction naturelle ; et bien entendu il la trouve charmante, il est pour elle plein d'indulgence et, à la première occasion, il raconte un mensonge à sa femme pour aller retrouver la pécore. Sans penser à mal, comme elle a toujours fait, Renée dit : « Je vais avec toi. » Il se fâche, elle comprend ; et c'est, sans phrase aucune, le drame banal et cruel.

Au dernier acte, la jeune personne désireuse de monter en grade délaisse le bijoutier pour un Américain qui l'emmène à Biarritz. Durand n'a plus qu'à revenir au tendre foyer où Renée pardonne et oublie. Elle ne veut même pas avoir l'air de savoir, elle feint de croire que son mari est malade, et pensant l'écarter définitivement du danger, elle lui conseille un voyage, et elle l'envoie directement à Biarritz.

Que ce thème soit banal, M. Marchand lui-même a pris soin de prévenir, et c'est évidemment un des dangers qui sont dans l'air : par réaction contre les « louphoqueries », on se jette dans la banalité qui est l'excès inverse, de même que par horreur de la déclamation, on laisse au spectateur le soin de mesurer et souvent de repérer le drame. Mais, d'autre part, on peut prévoir que ces mêmes désirs mèneront l'écrivain à être aussi simplement véridique que possible, et c'est par le temps qui court un mérite pour lequel on se sent une indulgence infinie, même quand la raison avertit du péril de prendre le réel trop bas sous prétexte de le prendre au plus large.

Ce n'est certes pas à M. Bourdet qu'on pourra adresser un pareil reproche. Tout à l'inverse. Une des deux critiques qu'on puisse lui faire est d'avoir choisi pour objet de satire une forme de mal qui, au moins à cet état aigu, est heureusement peu répandu. Sous réserve d'une autre critique qui concerne la forme et qu'on présentera tout à l'heure, il faut adresser à M. Bourdet la louange la plus vive pour avoir osé ramener sur la scène française la comédie satirique avec sa violence et sa crudité. Ceux qui feront la petite bouche se donneront un grand tort. La comédie n'a pas seulement à être aimable, et l'une des utilités de l'art dramatique est là : il n'y a qu'à supprimer le théâtre, comme le souhaitait ce sauvage de Rousseau, si la comédie ne joue plus son rôle d'auxiliaire de la morale en étalant les vices dans leur odieux et leur ridicule. C'est à cet étalage sous le jour défavorable que la morale trouve son compte, et non pas à un prêche qui sur la scène ennuie parce qu'il est déplacé. Si la comédie de M. Bourdet donne à qui que ce soit l'idée

d'imiter de telles mœurs, c'est que la société est inguérissable et il ne reste plus qu'à la faire sauter.

M. Bourdet a eu sa récompense. Jusqu'ici il n'était qu'un auteur habile, peut-être épanouit-il ses dons à la maturité, toujours est-il que jamais, à loin près, il n'avait atteint cette vigueur. Il peint sans complaisance le monde affreux où les hommes se vendent aux femmes, non pas dans le ruisseau, mais, tout à l'inverse, au sommet sinon de la société du moins de la fortune. Il montre ces jeunes bellâtres prenant le caractère de ces filles dont ils ont pris les mœurs et l'état. Au point que la donnée de la pièce a beaucoup plus de logique et de rigueur qu'il ne semble, elle en a presque trop : M. Bourdet n'a eu que la peine de retourner les vérités de lieu commun sur l'amour vénal et ses créatures, en employant ce mot au sens strict et non point au sens de M. Prudhomme. Après quoi, l'auteur du *Sexe faible* a renoué les fils ainsi renversés avec une dextérité telle qu'il faut réfléchir pour les voir, et qu'on éprouve un plaisir d'amateur à les retrouver si finement lacés.

Toutes les variétés du type sont là : la fille pour qui le mariage est un port et qui consolide la sécurité en ayant beaucoup d'enfants ; celle qui déteste celui qui la paie et qui court porter de l'argent à celui qui la bat ; celle qui tient à sa réputation et ne cède que quand on lui promet le mariage. Seulement ces divers types, au lieu d'appartenir au sexe où ils sont relativement nombreux, appartiennent ici au sexe où ils sont rares. Si rares que M. Bourdet pêche les siens, si l'on ose dire, dans le monde des déracinés cosmopolites désaxés par la fortune et le désœuvrement. Évidemment, ce ne sont pas les mœurs du bijoutier Durand.

L'autre défaut dont on a parlé est celui-ci : tenté par sa galerie de portraits, M. Bourdet a juxtaposé plus qu'il n'a composé. Sa pièce est faite de plusieurs intrigues parallèles, qui révèlent des caractères dont l'effet converge et forme faisceau, mais il n'a pas à proprement parler d'action centrale ni de caractères principaux. L'une et les autres sont en quelque sorte suppléés : par la mère d'une famille de jeunes gens trop beaux qui s'efforce de placer ses fils comme dans le monde à l'endroit où les mères s'efforcent de placer leurs filles ; et par le personnage du maître d'hôtel du « palace » cosmopolite où se déroulent les actions. C'est le maître Jacques non seulement de l'hôtel mais encore de la pièce, à la fois confident et *Deus ex machina*, entremetteur et raisonneur, cynique et moraliste. Figure qui paraît d'autant plus réussie que le rôle est tenu à miracle par M. Victor Boucher.

Cette composition lâchée, peut-être est-ce le suprême mauvais tour que la mode des intrigues cinématographiques joue à la satire des mœurs si heureusement ressuscitée par M. Bourdet.

LUCIEN DUBECH.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

FRANCE. — *M. Mitton, radical-socialiste, est élu député de Chateaudun au second tour. Il remplace M. Peigné, de même nuance politique (8 décembre).*

— *La discussion du budget se poursuit lentement, à la Chambre, devant l'obstruction de l'opposition. Le gouvernement annonce que la date d'ouverture de l'année budgétaire sera reportée désormais au 1er avril (10 décembre).*

La discussion du budget de la guerre donne lieu à de vifs débats. Aux orateurs de la gauche qui demandent des réductions de crédit, M. Maginot riposte que le budget est arrivé « à la limite des compressions possibles » et qu'aller plus loin risquerait d'amener la faillite du service d'un an (10 décembre).

ALLEMAGNE. — *Le projet de loi Hugenberg est rejeté par le Reichstag (30 novembre).*

Cet échec provoque une crise dans le parti nationaliste qui perd un tiers environ de ses effectifs au Reischtag (5 décembre).

Le même jour, le docteur Schacht, président de la Reichsbank, donne aux créanciers de l'Allemagne un grave avertissement. Il signale le mauvais état des finances allemandes, qu'il attribue à la gestion déplorable des partis de gauche au pouvoir. Il déclare aussi le plan Young inexécutable du fait des circonstances nouvelles et des changements qu'il a subis à La Haye.

Le gouvernement du Reich développe devant le Reichstag son programme d'assainissement financier (12 décembre).

Il obtient, le 14 décembre, un vote de confiance par 222 voix contre 155 et 100 abstentions.

BELGIQUE. — *Catholiques et libéraux ayant réussi à se mettre d'accord sur la question linguistique, M. Jaspar reconstitue son cabinet avec la même équipe (4 décembre).*

ANGLETERRE. — *La situation du cabinet Macdonald est difficile. A deux reprises, il est mis en minorité aux Lords, sur la politique intérieure et sur les affaires d'Egypte (4 et 11 décembre). L'aile gauche du parti travailliste lui reproche, d'autre part, de manquer d'audace. M. Macdonald ne reste au pouvoir que parce que les conservateurs ne se soucient pas de provoquer une crise et de retourner devant les électeurs.*

— *M. Henderson, ministre des Affaires étrangères, prononce un discours presque aimable pour la France (12 décembre).*

A. M.

Le Gérant : **GEORGES MOREAU.**

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1929. 38936.